

Emile Meunier

Il était une paroisse

Bard

Cahier de Village de Forez - Loisirs au Village

En souvenir de mes parents :

Claudine Varagnat (1898-1980)

et

Claude Meunier (1901-1975)

*qui fut membre du conseil paroissial
et le dernier porteur de la bannière
de saint Isidore*

Je remercie sincèrement :

Le Père Denis Thizy, curé de Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir, Geneviève Adilon, Elise Barou, Marie Blanc, Danièle Brunel, Marcel Brunel, Marie Chartre, Edouard Crozier, Anna Drutel, Marthe Epinat, Noël Gardon, Nicole Guillot, Andrée Joandel, Jean Joanin, Etienne Lafond, Alice Marnat, Jean Marie et Danièle Palay, Francisque Passelègue, Claudette Pélissier, Madeleine Rondel, Jean-Paul Soleillant, Louis Tissier, Marie Claire Vray.

et tous ceux qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce cahier
ainsi que :

les animateurs de *la Diana*,

l'équipe de *Loisirs au Village*, les responsables de *Village de Forez* et du Centre social de Montbrison qui ont permis cette publication.

Couverture : cliché Elise Barou

Sommaire

Il était une paroisse : Bard	page	5
Le prieuré		8
L'église de Bard		17
Les cloches		31
Les prêtres, curés ou desservants de la paroisse		35
Enfants de Bard au service de l'Eglise		39
La cure de la paroisse		42
La fabrique		50
La maison des Sœurs		60
Visites pastorales		63
Le temps des missions		66
Solennels cortèges : les processions		70
La paroisse et ses défunts		73
Les cimetières		77
La paroisse dans les guerres		80
Les paroissiens voyagent		83
A la Saint-Jean d'août la paroisse fête son saint patron		84
L'action catholique à Bard		89
Un riche patrimoine : les croix		92
Bard : un village de la paroisse de Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir		101

Préface

Belle histoire du village de Bard et de son église ! Autrefois, l'église était au centre de la vie du village avec ses traditions, ses rites, son curé. L'église était un des lieux de rassemblement et permettait à ceux et à celles qui vivaient isolés pendant la semaine de se retrouver le dimanche. Pour les plus âgés d'entre nous, ce sont des souvenirs qui restent gravés dans nos mémoires. Avec les mouvements d'action catholique, l'Eglise a permis à des hommes et des femmes de devenir responsables.

Nous pouvons dire un grand merci à M. Emile Meunier pour avoir rassemblé toute la vie du village de Bard autour de son église. Il est important de ne pas oublier le passé. Le présent est bien fait du passé et il prépare l'avenir.

Père Denis Thizy
responsable de la paroisse
Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir

Il était une paroisse

Bard

Le village devient paroisse

L'abbé Vachet cite, en 1899, dans son ouvrage *Les paroisses du diocèse de Lyon* :

Bard (Barum), village en Forez, bâti sur l'emplacement d'une localité très ancienne. Paroisse sous le patronage de saint Jean l'Évangéliste dans l'archiprêtré de Montbrison.

Des moines bénédictins vinrent s'établir en cet endroit et y fondèrent un monastère qui eut le titre de prieuré, ce prieuré devint un des plus renommés du Forez.

Il y avait à Bard un curé et un vicaire et à certaines époques le vicaire résidait à Ecotay, annexe de Bard. La justice dépendait d'Ecotay et de Beauvoir et du bailliage de Montbrison.

La paroisse redevient village

L'évêque du diocèse de Saint-Etienne, Pierre Joatton, le dimanche 12 décembre 1999 ? inaugure la nouvelle paroisse dénommée Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir en l'église du village de Verrières-en-Forez, conformément à l'acte fondateur des paroisses nouvelles de la Pentecôte 1999. Il déclare que le mot village sera le terme nouveau pour parler de ces paroisses d'hier.

Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir regroupe 19 villages (anciennes paroisses) avec quatre relais de communautés ecclésiales et des équipes liturgiques pour coordonner l'animation pastorale dans cet ensemble fort de 9 000 habitants.

La création de la paroisse de Bard

C'est l'Eglise de Lyon qui crée la paroisse de Bard au XII^e siècle, vers 1225. L'existence d'un établissement religieux était connue depuis 1131 : le prieuré Saint-Jean de Bard, ordre des Bénédictins.

La présence d'un prieuré en ce lieu ne pouvait qu'être favorable à l'implantation d'une Eglise en tant que communauté religieuse, il va sans dire, et non de l'édification de l'église, de son clocher, c'est-à-dire de l'édifice que nous connaissons aujourd'hui, constructions qui ne remontent qu'à la fin du XV^e et début du XVI^e siècle.

Ses limites, son territoire

La paroisse de Bard avait un territoire plus vaste que celui d'aujourd'hui qui s'identifiait à celui de la commune depuis 1790.

Rivières, ruisseaux, voies antiques ont le plus souvent servi de limites naturelles.

La paroisse de Bard confinait de matin avec celles de Moingt et de Montbrison à 410 m d'altitude sur les rives de la Grande Rivière (le Vizézy), de bise celles d'Essertines et de Lérigneux, juridiction de Châtelneuf, de soir celle de Saint-Anthème, province d'Auvergne où elle culmine à 1 270 m et de midi sur une longueur de plus de 8 km avec la paroisse de Verrières, des Prats de la Chaux au confluent du Cotayet et du Charavan à Ecotay-le-Bas.

Ces limites englobaient des hameaux de Verrières (le Pin, Robert et Condamine¹) ainsi que ceux du Taillou et d'Ecotay-le-Bas avec sa chapelle et son château.

¹ Pour le Pin, Robert et la Condamine, nul document connu ne précise la date de leur rattachement à Verrières. Seule la survivance jusqu'à nos jours du droit coutumier d'user des vaines pâtures du sectionnal

Le territoire de la paroisse formait une longue bande montagneuse face au levant. Il offrait des dénivelés importants dans sa longueur mais aussi dans sa largeur. Les vallées du Vizézy, du Cotayet et du Chavaran y ont provoqué des reliefs importants. Malgré cela on y trouve de beaux plateaux de culture, des adrets ensoleillés, de verdoyantes prairies et de nobles futaies sur la partie haute.

Le village de Bard se trouve agréablement bâti sur le penchant sud d'un puy volcanique qui le domine de ses 838 m. Bénéficiant de la présence d'un prieuré, Bard va "oser" devenir le village centre, lieu de rassemblement, de prières, de processions, de sépultures d'une nouvelle communauté religieuse. Cependant les habitants sont disséminés dans plus de 25 autres lieux, petits hameaux établis sur des îlots de terres plus propices à la culture mais noyés dans une nature accidentée.

Le paysan n'avait pas trop de peine pour vaquer à ses occupations quotidiennes et faire valoir ses champs autour de sa ferme. Mais comme paroissien il éprouvait de grandes difficultés pour se rendre à son église. C'était le plus souvent par des sentiers à talon, de mauvais chemins, avec d'importants dénivelés ajoutant aux fatigues de la distance. Un paroissien marathonien, sans le savoir, quand il assistait à la messe dominicale le matin et aux vêpres l'après-midi. Inutile alors d'organiser des marches d'association !

Des hameaux écartés, une paroisse éclatée

Tous les paroissiens avaient à cœur de se rendre dans leur église pour les grands événements de la vie chrétienne : fêtes de Pâques, Noël et Toussaint, baptêmes, bénédictions nuptiales, funérailles, missions afin d'entendre leur curé ou les missionnaires de passage. Pour les offices plus réguliers il n'en était pas de même si l'église était loin.

La situation géographique des hameaux influençait ainsi la fréquentation religieuse des paroissiens de Bard. Pendant des siècles et jusqu'à un passé très récent la marche à pied était leur seul moyen de locomotion. Vers quel clocher se tournaient-ils, à quel appel de cloche répondaient-ils pour accomplir leurs devoirs religieux : messe du matin, grande ou basse, parfois vêpres ?

Ceux d'Ecotay-le-Bas et du Taillou avaient leur chapelle et leur cimetière. Le vicaire de Bard s'y rendait pour le service divin. Il y résidait même pendant certaines périodes. Le curé y venait aussi parfois. Les fidèles de Vinols et Granger, plutôt que de monter péniblement à Bard, fréquentaient aussi la chapelle d'Ecotay d'un accès plus facile. Cette dernière a été agrandie et transformée en église paroissiale en 1841. Le développement de nouveaux moyens de transport a ensuite rapproché ces habitants de Montbrison.

Ce n'est qu'exceptionnellement que les paroissiens de Celle² se rendent à Ecotay. Le curé de Bard peut les compter parmi ses fidèles du dimanche. Ils sont toujours représentés au conseil de fabrique par l'un des leurs.

Les paroissiens de Cordailleux sont très près de leur église à vol d'oiseau - 1 400 m – mais séparés par le profond vallon du Bouchat ; c'est la cloche de Verrières qui va rythmer leurs dévotions religieuses dominicales.

de la montagne de Bard (aujourd'hui forêt) et vice versa pour le Pin et les villages de Bard permet d'affirmer leur appartenance à la paroisse à une certaine époque.

La mémoire orale fait état d'une grande épidémie de peste qui aurait touché ces villages. Le curé de Bard aurait refusé de s'y rendre. C'est celui de Verrières qui, plus courageux, aurait enterré leurs morts. En reconnaissance les survivants se seraient tournés vers Verrières.

² Félix Thiollier signale la présence à Celle de "ruines intéressantes d'une modeste habitation seigneuriale avec chapelle privée de la seconde moitié de XVI^e siècle, sa principale porte est surmontée d'un cartouche blasonné d'un chevron, accompagné de trois quintefeuilles au chef chargé de trois roses. Les La Pierre de Saint-Hilaire en étaient possesseurs au siècle dernier" (XIX^e s.), *Le Forez pittoresque et monumental*.

Ceux du Crozet imitent leurs voisins de Cordailleux. Ceux de Viallard et Boisfond étant loin de l'église de Bard, mais près de celle de Lérigneux, c'est à cette dernière qu'ils donnent la préférence. Ceux de la Goutte, la Combe, le Bennevis, Girard, le Palais, hameaux haut perchés et éloignés, restent partagés entre leur paroisse et celles de Verrières et Lérigneux. Des paroissiens qui ont le mérite d'affronter les rigueurs de la mauvaise saison.

Les dimanches ordinaires, la participation aux offices divins est celle des gens du bourg, le Montel, le Maisonny, le Sauzet, Fougerolle, La Molle, La Loge, Sagne l'Allier, Prassouroux, Contéol, Font Royet, Jambin, La Rivière³, La Rochette, Malleval, Celle et Montchovet. Ils sont parmi les plus fidèles des fidèles à leur curé et à leur paroisse.

Vers 1850, la scolarisation des enfants étant acquise et passée dans les moeurs les écoliers suivent naturellement les sentiers tracés et les chemins empruntés par leurs parents le dimanche. Le catéchisme étant souvent réalisé sur les lieux de la scolarisation, l'instruction religieuse ne fait qu'accentuer cette particularité de Bard : une paroisse éclatée.



Sortie de vêpres en 1937 à Bard

dimanche de première communion et de "renouvellement", sortie de vêpres

Enfants de chœur : à gauche, Lucien Laurent, à droite, Marius Laurent ;

1^{er} rang, accroupis, les renouvelants, de g. à d. : Lucien Epinat, Marius Crozet, Claude Chauve, Joannès Laurent, Jean Rage, aux extrémités : 2 neveux de l'abbé Ferraton ;

2^e rang : communiants et communiants : Marthe Fougerouse, Jeanne Griot, Marcel Brunel, Marie Thévenon, Claudette Meunier ;

3^e rang, renouvelantes : Marie Brunel, Julie Brunel ;

4^e rang : Antonia Thévenon, Marius Epinat, Marcel Bayle, Raymond Jay, Marius Jay, Justin Crozet.

Il y a 4 premières communiants, 1 premier communiant, 2 renouvelantes et 5 renouvelants soit 12 enfants. Cette même année, 7 enfants de Bard participent à des cérémonies hors de la paroisse : à Montbrison (1 premier communiant et 2 renouvelants), à Verrières (2 premières communiants et un renouvelant), à Essertines (1 premier communiant).

³ Hameau disparu avec le dernier habitant en 1930, voir *Bulletin communal* de Bard n° 27.

Le prieuré ⁴

Qui se souvient aujourd'hui de ce pan de mur percé d'une fenêtre à meneau, dernier vestige encore visible du prieuré jusqu'aux années 1960, de ce monumental linteau de pierre de la cheminée de la cuisine caché par les lierres, sureaux, orties et autre végétation arbustive ? Il n'attirait pas même le regard des enfants du bourg à la recherche des escargots les jours pluvieux.

Vers 1960 la dépose, pour réemploi hors paroisse, de ces deux éléments d'architecture des moines bénédictins n'a fait du prieuré qu'un vulgaire tas de cailloux. N'avait-il pas déjà servi de carrière de pierres au cours des décennies, voire des siècles précédents.

Qui se rappelle aujourd'hui de l'existence du prieuré Saint-Jean de Bard ? Il est vrai que les moines ont quitté le village depuis de nombreuses générations.

Une charte de Cluny ferait mention du prieuré dès 1131. Cependant le plus ancien document formel n'est que de 1239. Il s'agit du testament du comte de Forez Guy IV qui fonde au prieuré des messes et services pour le repos de son âme et de celle de sa femme Mathilde. Le prieuré de Bard dépendait de l'abbaye de Manglieu, en Auvergne. On distingue deux grandes périodes dans son existence.

De sa fondation à 1513-1520, des prieurs bénédictins ont la charge du monastère. Ils résident sur place avec une communauté de moines. Quant à l'église, son administration est assurée par le curé et la luminairerie qui est en quelque sorte un embryon de conseil de fabrique. Pendant cette période, le prieuré va constamment s'agrandir. Les nombreux actes de gestion nous apprennent des particularités sur Bard : présence d'une confrérie de Saint-Blaise en 1343 et du Saint-Esprit en 1488. Un document de 1490 dit que le prieur et ses successeurs auront droit au quart du montant des têtes de porceaux qui adviendraient à la Luminairerie et les habitants aux trois quarts. Ces offrandes de têtes de porcs étaient-elles d'un usage courant dans les autres paroisses ou s'agissait-il d'une coutume propre à Bard ? Dans ce dernier cas y a-t-il un rapport entre ces offrandes et le surnom donné aux habitants de Bard : Lou cayou de vé Bard.

A partir de 1513-1520, les prieurs successifs sont dit commendataires. Ils ne résident plus à Bard et perçoivent les revenus du prieuré par l'intermédiaire d'un laïc ou d'un curé. Les moines eux-mêmes ont sans doute quitté les lieux vers cette période. Le prieuré ne semble plus être qu'un domaine féodal exploité par des fermiers. Les baux nous précisent le nom de certains : Antoine Reynaud, notaire, et Pierre Boucher, laboureur, en 1577, la famille Brunel au 18^e siècle. Retenons le nom du dernier prieur : Gaspard de Pingon de 1752 à 1789. A la Révolution, le prieuré est vendu comme bien national⁵.

Un acte de 1752, dont nous donnons ci-dessous de larges extraits, apporte d'intéressants renseignements sur l'état du prieuré peu avant la Révolution. Les bâtiments paraissent modestes et en très mauvais état. Ils n'ont, semble-t-il, rien de monumental, tout juste ceux d'une vaste ferme. Il y a cependant un pigeonnier mais totalement hors d'usage. Ces locaux sont complètement vides de tout meuble. Rien ne rappelle la présence religieuse si ce n'est un grenier nommé "chambre des moines". Ni cloître, ni réfectoire, l'église servait de chapelle. Il n'y avait eu sans doute à Bard qu'un très petit nombre de moines, deux ou trois. Et depuis longtemps les religieux étaient partis.

Quant aux bois dépendant du prieuré leur état est lamentable. Ils ont été négligés et surexploités. Notons en passant que des coupes importantes ont été réalisées pour la construction des casernes de Montbrison et des réparations au couvent des Cordeliers (mairie actuelle de Montbrison). Il apparaît aussi qu'ils sont souvent victimes de vols.

⁴ La majeure partie des archives du prieuré de Bard est déposée aux archives départementales du Rhône. Ces documents ont été inventoriés dans la série E (2 339 à 2 360).

⁵ Jean-Paul Soleillant, *Bulletin communal* de Bard n° 15.

Visite, devis et sommaire prisée du prieuré de Bard

du 27 octobre 1752 ⁶

Cejourd'hui vingt sixième octobre mil sept cent cinquante deux ;

par devant nous Gilbert Souchon⁷ bachelier es droits lieutenant de la baronnie d'Escotay,

est comparu illustre seigneur Messire Gaspard de Pingon chanoine de l'église comte de Lyon prieur de Bard mandement du dit Escotay ;

Qui nous a dit qu'ensuite de la résignation faite en sa faveur par Monsieur le comte de Villard des provisions expédiées en conséquence en cour de Rome du visa ou institution canonique de Monseigneur l'archevêque de Lyon il a pris possession du dit prieuré de Bard depuis peu de jours.

Par acte reçu de M^e Morel l'aîné, notaire royal à Montbrison, qu'il a reconnu que les bâtiments du dit prieuré de Bard sont en mauvais état, qu'il a interest d'en constater l'état et de faire procéder à l'estimation des réparations qui y sont nécessaires, en conséquence il a requis notre transport au dit lieu de Bard dans la maison prieurale du dit lieu avec tels experts qu'il nous plairait nommer d'office pour dresser procès-verbal de l'état actuel des bâtiments du dit prieuré devis et prisée des réparations qui y sont nécessaires pour servir et valloir ce que de raison et a signé Pingon comte de Lyon.

Desquelles réquisitions nous lieutenant susdit a octroyé acte, ordonné que nous nous transportions demain sept heures du matin à ce dit prieuré de Bard pour y procéder aux visites devis et sommaire prisée requise par le dit seigneur prieur avec notre greffier et les experts qui seront par nous nommés d'office sur les lieux ainsy que dessus, vingt sixième octobre mil sept cent cinquante deux. Signé Souchon lieutenant.

Et le lendemain vingt septième octobre mil sept cent cinquante deux sur les sept heures du matin nous, lieutenant susdit, nous sommes transporté à la réquisition et indication du dit seigneur prieur de luy assisté au prieuré de Bard avec Grégoire Vier praticien demeurant à Escotay que nous avons commis pour greffier et duquel nous avons pris le serment de fidèlement vaquer au fait de la ditte charge et sommes arrivé au dit prieuré de Bard sur l'heure de neuf du matin ou environ ou étant nous avons fait appeler Mathieu Chaussat charpentier de St-Anthelme et Martin Belegier maître masson du pays de la Marche tous les deux travaillant depuis plusieurs années au château d'Escotay où ils demeurent dans le voisinage du dit lieu de Bard, lesquels nous avons nommés pour experts d'office, étant comparu nous leur avons fait faire lecture des réquisitions du dit seigneur prieur de notre ordonnance et leur avons expliqué le sujet de leur commission et après avoir d'eux pris et reçu le serment qu'ils ont fait et prêté à la manière accoutumée moyennant lequel après avoir réitéré et affirmé être [de] plus majeurs ils ont promis de fidèlement et en conscience vacquer à la visite des batiments du dit prieuré devis et estimation des réparations qui y sont nécessaires et a été ensuite procédé ainsi qu'il suit

Premier. les dits experts ont rapporté que le plancher qui est sur l'allée qui donne entrée dans une écurie dépendante du dit prieuré laquelle est à l'occident des bâtiments et ensuite dans les bâtiments du dit prieuré a besoin d'être refait à neuf, que les chevrons et poutres du dit couvert sont pourris, rompus, surchargés de terre, thoules et pierre, qu'il faut pour ce couvert : deux douzaines d'ais, une douzaine et demi de chevrons et qu'il en coûtera compris la main de l'ouvrier et cinq poutres de six pieds et demi de long et un pied en carré la somme de dix livres.

Cy

10 livres

⁶ Archives de la Diana, 8 H 113.

⁷ Les Souchon achètent le Chevallard (à Essertines) en 1768.

Qu'il faut faire un plancher sur l'écurie qui prend son entrée par la ditte allée où ne reste que quelques chevrons sur lesquels il y a quantités de pailles qu'il faut refaire ce plancher à neuf où il faut cinq douzaines d'ais, une douzaine [de] chevrons, cinq poutres de vingt pieds long, il faut aussi faire un autre plancher sur l'autre écurie joignant à la susditte dans laquelle il y a présent du bois à brûler appartenant au fermier dans laquelle écurie il n'y a non plus de plancher où il faudra aussi employer cinq douzaines d'ais, deux douzaines de chevrons et cinq pièces de vingt pieds de long, et que pour les deux planchers il en coûtera y compris les clous main d'ouvrier et autres matériaux nécessaires la somme de vingt-cinq livres.

Cy 25 livres

Qu'il faut refaire aussi le couvert qui est sur la ditte allée celui qui y est étant pourry [...] et que pour la réparation du dit couvert il faudra employer une douzaine de chevrons et trois cents thules et qu'il en coûtera y compris la main d'ouvrier et les clous la somme de quinze livres

Cy 15 livres

Qu'il faut refaire à neuf le degré qui monte de la cuisine dans la chambre au dessus [...] qu'il faudra y employer deux douzaines et demi d'ais d'un pouce et demi d'épaisseur d'un pied de large et huit pieds de long valant quatre livres la douzaine et qu'il en coûtera y compris la main d'ouvrier et les clous la somme de dix livres.

Cy 10 livres

Qu'il faut faire un plancher sur le grenier du dit prieuré appelé la chambre des Moynes, prenant des jours sur une terre dépendante du dit prieuré du costé du matin et dont le couvert est plus bas que celui de l'appartement qui joint, qu'il faut pour ce plancher cinq douzaines d'ais de huit pieds de long [...] ce qui coûtera y compris la main d'ouvrier et les clous la somme de quinze livres.

Cy 15 livres

Qu'il faut refaire à neuf le mur du dit prieuré à prendre depuis la porte d'entrée à la gauche jusqu'à la terre qui confine les dits bâtiments en matin [...] dans toute sa hauteur et à la longueur de soixante deux pieds, contre lequel mur sont la cheminée qui est dans la cuisine au rez-de-chaussée et celle de la chambre au-dessus, lesquelles deux cheminées hors d'usage, [...] qu'il en coûtera [...] y compris la chaux nécessaire et la pierre qu'il faudra charrier et la terre la somme de deux cents livres.

Cy 200 livres

Qu'il faut recrépir en dedans et en dehors tous les autres murs des bâtiments dudit prieuré [...] et qu'il en coûtera tant pour la chaux, le charroi que main d'ouvrier la somme de cent cinquante livres.

Cy 150 livres

Qu'il faut refaire à neuf le mur de l'écurie du costé de septentrion [...] ce qui coûtera [...] la somme de quatre-vingts livres.

Cy 80 livres

Qu'il faut démolir et reconstruire à neuf deux pieds de hauteur à pierre et à chaux le mur de clôture du jardin [...] et qu'il en coûtera pour cette réparation la somme de cinquante livres le bas des dits murs pouvant servir.

Cy 50 livres

Qu'il faut faire une massonnerie à pierre et à chaux autour du puy de trois pieds d'hauteur ce qui coûtera la somme de six livres.

Cy 6 livres

Dans le pigeonnier il faut refaire le plancher d'en bas ou il faudra employer deux douzaines d'ais de deux pouces d'épaisseur de six pieds de long et un pied de large cinq pièces pour porter le dit plancher de dix pouces d'épaisseur et de douze pieds de largeur ce qui coûtera compris les thuyes et main d'ouvrier la somme de vingt six livres dix sols.

Cy 26 livres 10 sols

Qu'il faut faire des nids en bois pour le pigeon où il faudra employer quatre douzaines de planches qui coûteront compris la main d'ouvrier la somme de vingt livres.

Cy 20 livres

Qu'il faut refaire à neuf la porte qui communique du jardin au chenevier pour laquelle il coûtera tant pour le bois, clous que main d'ouvrier la somme de quatre livres dix sols.

Cy 4 livres 10

Dans la grange dépendante du dit prieuré [...] il faut démolir et reconstruire à neuf sept toises de la muraille [...] il en coûtera [...] la somme de vingt huit livres.

Cy 28 livres

Il faut aussi recrépir en dedans et en dehors de quinze pieds d'hauteur et dans toute la largeur le mur de la ditte grange [...] il en coûtera la somme de vingt livres.

Cy 20 livres.

Et après avoir parcouru tous les dits bâtiments il ne s'y est trouvé aucun meuble ny ustancilles de quelle nature que ce soit.

Nous sommes ensuite transporté à l'indication du dit seigneur prieur de lui assisté des experts et de notre commis greffier dans les bois dépendants au dit prieuré et premier dans un bois appelle le Bouchet essence bois aître sapin et pin lequel nous avons parcouru avec les dits experts qui nous ont rapporté avoir trouvé un nombre considérable de butts ou troncs d'arbres coupés qui leur ont parut avoir été considérable ce qu'ils ont jugés par la circonferance des troncs presque tous essence de sapin, d'autres troncs de bois haître et pin en moindre quantité.

Nous ont dit aussi que les arbres paraissent avoir été couppés depuis environ dix à douze ans, n'ont cependant put déterminer le nombre des arbres couppés à cette époque parce qu'il y a des troncs pourris et d'autres arrachés et il nous a été rapporté par Etienne Brunel garde de bois et autres habitants que feu Monsieur le comte d'Ortant vendit à l'entrepreneur des casernes trois cent pieds d'arbres sapin à choisir dans le dit bois, lesquels arbres furent couppés par le dit entrepreneur et la chute de ces arbres en abattit une quantité considérable d'autres ce qui a éclaircit le dit bois,

Ensuite nous nous sommes transporté assisté comme dessus dans le bois appelé la pinatelle qui est tout essence pin, lequel nous avons parcouru aussi et suivi avec les dits experts dans lequel nous n'avons trouvé que quatre à cinq propres à faire des ouvrages, les creux et plasses de quelques troncs arrachés, le dit bois extraordinairement clair rempli de fougères dans certains endroits qui sont considérables dans lequel le dit Brunel garde bois nous a dit y avoir été couppés des arbres que feu Monsieur le comte d'Ortant a donné aux cordelliers de Montbrison pour la construction de leur couvent.

Ensuite nous nous sommes transporté dans le bois appelé Monperoux assisté des susdits experts, nous avons reconnu que le dit bois est presque tout essence de sapin, les dits experts ont aussi observé qu'il y avait été couppés plusieurs arbres dont les troncs existent encore, il y en a aussi d'autres qui ont été sciés par le pied et que l'on a couvert de terre les pieds des dits arbres sciés, ils ont aussi observé qu'il y a trois arbres qui ont été entaillés à coups de hache et qui sont encore ce qui fait connaître que l'on fait fréquemment des vols dans le dit bois lequel est aussi garni de fougères dans la plus grande espasse de terrain où il n'y a aucun arbre de quelle espèce

que ce soit qui est tout ce que les dits experts nous ont rapporté et affirmé véritable par leur serment réitéré dont a été dressé le présent verbal.

Clos au dit lieu de Bard le dit jour vingt septième octobre mil sept cent cinquante deux sur les dix heures de relevée et avons signé avec le dit seigneur prieur, le dit Chossat expert et Messire André Mallet, curé du dit Bard le dit Etienne Brunel garde de bois, lequel sieur Mallet et Brunel nous ont assisté pendant tout le cours de notre visite et le dit M^e Vier notre commis greffier, et le dit Belegier masson a déclaré ne savoir signer de ce enquis et sommé.

Total des réparations sept cent trente sept livres 737

Signé à la minute

Pingon, comte de Lyon, prieur de Bard

Souchon, lieutenant

Mallet, curé,

Chaussat

Brunel, garde de bois

Vier, commis greffier

*

* *

Relations entre le prieur et le curé

Les relations du curé de Bard et des marguilliers avec le prieur sont souvent conflictuelles. Un acte de 1785 illustre cette situation. Il s'agit d'une requête du curé de Bard contre le prieur Gaspard de Pingon. Ce document incomplet et en mauvais état compte plus de 50 pages. Il exprime les griefs du curé et des paroissiens de Bard envers le sieur prieur.

Le différend commence après une visite canonique de l'église de Bard effectuée le 14 septembre 1784. L'archevêque de Lyon ordonne que l'église soit pourvue d'objets du culte manquants ou en mauvais état. Il veut également que des réparations soient effectuées. Pour couvrir ces frais le curé et les marguilliers se retournent vers le prieur de Bard qui est le principal décimateur de la paroisse et à qui reviennent, pour partie, ces charges. Ce dernier fait la sourde oreille. Il y a action en justice. Ce type de conflit, très fréquent, sous l'Ancien Régime, montre l'importance des questions d'intérêt qui opposent souvent le clergé séculier (le prieur) et le clergé régulier (le curé). Il s'agit aussi d'une lutte constante entre bas clergé allié au peuple et le haut clergé appartenant à la noblesse.

Nous donnons ci-dessous une partie de ce document tel que l'a transcrit Jean Bruel⁸.

Mémoire pour ester en justice ⁹

Les sieurs curé et marguilliers en exercice de la paroisse de Bard demandeurs contre le sieur Gaspard Depingon chararier Comte de Lyon, prieur de ladite paroisse de Bard deffendeur

En réponse aux écritures signifiées de la part de ce dernier le vingt sixième janvier mil sept cent quatre vingt [...?].

Pardevant vous Monsieur Le Bailly de Forez [...?] Messieurs les [...?] et officiers au Bailliage de Forez à Montbrison.

Les fidèles qui les premiers temps se dépouilloient de leurs biens pour enrichir ceux qui étoient destinés au culte divin, ne [...?] pouvoient sans doute s'imaginer que [...?] l'emploi en [...?] Dans la suite soit funeste à la religion ils n'auront pus se figurer que les bénéfices composés de leurs libéralités deviendront contre [...?] des droits qui exercés avec la plus grande rigueur font

⁸ Jean Bruel : secrétaire de la Diana de 1950 à 1994.

⁹ Archives de la famille Meunier, Bard.

gémir ceux qui s'en trouvent les redevables par la bonhomie et la crasse ignorance dans laquelle étoient plongés leurs pères.

Les dixmes¹⁰ dans l'origine étoient une libéralité de la part des fidèles pour subvenir à l'entretien du culte divin ceux qui étoient principalement destinés à ce culte et n'avoient aucuns biens, et il étoit juste qu'on leur fit un sort dont ils ne avoient point alors abuser, car après s'être contenté de leur nécessaire avec sobriété ils distribuent le surplus aux pauvres.

Cette conduite édifiante fit qu'on ne garda envers ces personnes destinées au service divin aucunes bornes à sa libéralité, mais bientôt devenues corrompues, elles ne s'occupèrent plus qu'à agrandir leurs propriétés, abusant de la crédulité des peuples.

Les prêtres tenant en quelque façon les peuples enchaînés sont parvenus à convertir en redevance ce qui n'étoit que pure libéralité.

Les dixmes sont bien de cette nature. Mais comme les gens d'église ne manquent pas d'employer tout leur art [... ?] ils sont parvenus à abuser les malheureux propriétaires, et les tenir dans une servitude perpétuelle.

Quelles que soient ces horreurs de ces temps de barbarie il est à croire qu'un siècle éclairé les fera disparaître et remettra les choses dans leur ordre naturel.

Il n'est que trop généralement reconnu que les revenus des biens d'église ne sont plus employés à leur vraie destination.

Les bénéficiers en s'écartant de leurs institutions ne pensent que à jouir sans s'occuper du soin de veiller aux foibles obligations dont ils sont tenus.

La paroisse de Bard fait cette triste expérience, tant que ses habitants l'ont put, ils ont fait les plus grands efforts pour décorer leur église sans s'adresser au prieur qui jouit de la dixme des fruits de cette paroisse et qui indépendamment a une directe assez considérable.

Mais les impôts s'étant acrus et malgré un travail opiniatre à peine peuvent-ils se procurer des objets de première nécessité, une visite de la part des supérieurs ecclésiastiques dans leur église a déterminé que différents objets devoient être fournis pour le service divin.

Il y a eut en conséquence une ordonnance du sieur archevêque de Lyon à la datte du trente avril mil sept cent quatre vingt cinq qui détermina les objets nécessaires, plusieurs sont à la charge de la paroisse et d'autres à la charge du seigneur décimateur tels par exemple les premier, second, troisième et quatrième de ladite ordonnance, ils consistent premièrement d'après cette ordonnance en la fourniture d'une boete¹¹ pour l'huile des infirmes, il y est également que la coupe du ciboire, le croissant de l'austensoir¹² et la coupe de la pixcide¹³ seront dorés intérieurement.

Par le second article il est ordonné que le retable du maître autel sera consolidé et redoré par tout ou besoin sera, et les statues placées sur ledit retable seront réparées ou enlevées.

En troisième lieu que le vitrage du coeur¹⁴ qui est à l'est sud sera garni de rideaux et la roue à sonnette placée dans ledit cœur sera enlevée.

Il est ordonné en quatrième lieu que l'on pourvoira incessamment ladite église de cartons d'autels, missel graduel et antiphonaire et processional nouveaux publiés à l'usage du diocèse par les mandements et ordonnances du premier octobre mil sept cent soixante et onze, deux novembre mil sept cent soixante et quinze et dix septembre mil sept cent soixante et dix neuf.

¹⁰ Dîmes.

¹¹ Boîte.

¹² L'ostensoir.

¹³ Pyxide (ou custode) : boîte servant à transporter des hosties consacrées.

¹⁴ Chœur .

Ces objets étoient sans doute très modiques, et l'on ne s'attendoit pas que le sieur de Pingon qui jouit d'un prieuré dans ladite paroisse dont les revenus sont considérables, qui est aussi décimateur dans cette paroisse éleva des difficultés et ne s'empessa point d'acquitter ce devoir.

Le sieur de Pingon a été souvent prévenu soit par le Curé soit par les marguilliers de l'ordonnance qui avoit été rendue par le sieur archevêque de Lyon, il a été invité plusieurs fois à s'y conformer et l'on attendoit qu'il s'y seroit rendu [..?] mais [...?] De Pingon tout occupé du soin de jouir de son bénéfice, ne s'inquiette guère d'en acquitter les charges envers l'église de Bard.

C'est dans cet état que les sieurs curé et marguilliers de la paroisse de Bard s'apercevant que le sieur prieur de ladite paroisse ne l'exécutoit point, ils prennent le parti à la date du dix septembre dernier de le faire assigner pour voir dire qu'il seroit condamné a fournir et a faire réparer [...] après la signification de la sentence a intervenir les objets dénommés dans l'ordonnance du sieur archevêque de Lyon dudit jour trente avril mil sept cent quatre vingt cinq ensuite d'une visite faite dans l'église paroissiale de Bard le quatorze septembre précédent par le sieur Malvain de Montazet.

A deffaut de quoi voir ordonner qu'ils seroient autorisés à acheter les objets qui manquent et à faire réparer ceux qui sont dégradés aux frais dudit sieur prieur [...].

A la suite de quoi, le prieur objecte que s'il est le principal décimateur de la paroisse d'autres personnes devraient aussi contribuer à ces charges tels que le séminaire de Lyon et les chanoines de cette ville. De plus il prétend que la fabrique de la paroisse a des "fonds considérables" et donc des revenus suffisants... Le procès s'éternise. La Révolution mettra fin à la procédure.

Le curé Valette, partie prenante dans ce procès, aura ensuite un rôle déterminant dans la rédaction du cahier de doléances de Bard. Nous reparlerons de lui dans le chapitre *La paroisse et ses curés*.

Vente du prieuré

Le 5 septembre 1791, a lieu à Montbrison la vente *au plus offrant et dernier enchérisseur des biens du prieuré de Bard appartenant à la Nation, ci-devant possédé par M. de Pingon ci-devant comte de Lyon*¹⁵. Ils sont attribués à M. Leconte moyennant la somme de 18 500 livres. Ce dernier les rétrocède à divers acquéreurs. Ainsi les bois du Bouchat sont vendus à Arthaud, dit "Joye" du hameau du Plénet à Verrières. Les bâtiments et le jardin de Bard passent à la famille Crozet-Brunel. Jean Crozet, décédé le 1^{er} janvier 1927, en est le dernier occupant. La commune les a rachetés le 13 août 1993 à Jean Vernay, de Vinols, descendant de cette famille.

¹⁵ Bref de vente n° 547 du 5 septembre 1791, archives départementales de la Loire.

BREF DE VENTE.

ON fait savoir que le *Cinquième Septembre*
Mil Sept cent quatre vingt six
 il sera procédé à la vente, au plus offrant & dernier enchérisseur,
 de *le Bien de presens velord*

appartenant à la Nation, ci-devant possédé par *M. De Ringon*
 ci-devant *Comte Welyon*

font la désignation suit :

- 1^o un bâtiment composé d'un rez de chaussée consistant en une petite chambre, une cuisine, un usage, une curie, une écurie, une chambre, et trois gruiers au premier étage, à la suite d'ice bâtiment deux cours et un pigeonnier, une terre ou fût jardin à l'orient de d'ice bâtiment contenant deux lieux de mesure et une autre terre au sud contenant deux mesures situées à joignant le jardin d'Elieum Rondel d'orient, le pré de Jacques Pourrat de midy et matien, du dit Pourrat de midy, à de visum d'occident, à l'alignement de Bard de bise et soir, et au de bise et soir, estimée le tout ensemble cent cinquante livres cy 1150. "
- 2^o une grange située au dit lieu de Bard joignant à de visum d'orient, à la main de favier une route entre deux de midy, au pré et place du vicum l'aspect de soir et bise, estimée trois cent huit livres cy 308. "
- 3^o une terre de deux mesures située au lieu appelle la Garenne joignant la terre du vicum Rondel de bise et matien, la terre d'Antoine l'aspect de matien et midy, estimée trois cent quatre livres cy 13. 4.
- 4^o une terre de quatre mesures située à Montperoux joignant le bois de Montperoux d'orient, le pré de Jean Vial et la terre de Mathieu Robert de midy, la terre de Jean Baptiste Jay de bise, estimée quatre vingt huit livres cy 88. "
- 5^o un bois et champs appelle de Montperoux contenant six arpents, joignant le pré et champs de Jean Baptiste Brunel d'orient, d'occident, orient et midy, la terre et pré de Jean Vial d'orient et midy, la terre de Jean au quatrième article confiné d'occident, le bois de Mathieu Robert, la terre de Jean Vial et celle de Rodet de soir la terre de Jay de bise, estimée trois cent cinquante deux livres cy 352. "
- 6^o un autre bois et pacage appelle de Pinalles et champs colou, contenant deux arpents, joignant à un ruisseau d'orient, la terre du vicum Brunel de midy et orient, à la terre de Dupin, à celle d'Elieum Rondel et à celle de Mathieu Robert le tout d'occident au bois de Jean Dupin de bise, à la rivière du Courel de d'occident estimée le tout cinquante six livres cy 506. "
- 7^o un pré situé au dessus du bois de Prouchat appelle Saigue long contenant trois mesures et demie joignant la terre de Jean Artbard d'orient, la terre de Jean Aival de midy, le pré de l'alignement de soir le pré d'Ortland de bise, estimée trois cent huit livres cy 308. "
- 8^o un bois appelle le bois de Prouchat espace six arpents et demi contenant quatre arpents, joignant le bois du vicum Rondel d'orient, le pré de Jay d'orient d'occident à midy, la terre de Brunel et de Dupin d'orient d'occident à midy, la terre du vicum de Bard au soir confiné d'orient, autre terre du vicum aussi confiné de

de l'autre part . . . 79.37 . 4 .

9° deux terres jointes ensemble situées près le bois du Pouchat et au sud d'icelles, les deux terres divisées par un chemin de service contenant un (A) tout au sud et demi, la dite terre appelée le Agriolles, joignant la terre de Mathieu Robert d'orient et sud à un change, l'orient et commun de sud et à soir, au bois du Pouchat de soir, bise, et soir, la terre de Dupuis de bise, les dits deux terres estimées cent trente deux livres cy . . . 132 . "

10° un pré appelé plan le grand ou du brot contenant environ deux carteries joignant le pré de Jean Nul d'orient, au sud à un change de sud, le pré de Jean Croquet d'orient d'orient à bise, estimé trois cents quatre vingt six livres cy . . . 396 . "

11° un autre pré appelé le Plaqueolle contenant un homme et demi joignant à la rivière de Cloyet d'orient, le pré de Laurent de sud, la terre de Mathieu Regnaud et de Jeanne de soir, le pré de Laurent Croquet de bise, estimé deux cents vingt quatre livres cy . . . 924 . "

total des dits estimations cy . . . 7389 . 4 . "

suivant le Procès verbal N° 287 dressé le 4^e avril 1791 par le S. Bataillard rapport soumis par le Directeur du district de Muret-brison.

Le dit Procès verbal rapporté sur l'état estimatif N° 28 contient deux la Colonne de observation des observations

Sur tous les fonds en général, et affermé au S. Larivière avec des dîmes et rentes et sur les arts. Et le en particulier dans les articles cinq et six quant au tabellain du Village de Cordellin et de celui de Gondamine ont le droit de mener paître leur bestiaux sur plusieurs terres situées dans le territoire d'icelles d'après de l'année 1682 de la vente du dit prieuré de Bard, laquelle nous ont été produites par plusieurs habitants d'icelles au forum. nous avons estimé les deux parties en conséquence. et dans le cas où les dits titres ne se trouveraient être d'aucune considération, nous estimons l'article susdité de valeur de la somme de six cents livres et l'article six de la somme de huit cents livres

Clause particulière.

de la présente vente demeurent distraits l'article six qui est un pré appelé le Plaqueolle de la contenance d'un homme et demi et la portion de l'article six désigné sous le nom de terre qui fut jardin à l'orient des bâtiments du prieuré de la contenance de deux lieux de mesure, pour former le complément du demi arpent accordé pour le dit jardin au S. Curie, ou tous égale les cultures se pourront porter sur les dits fonds.

la présente vente se sera faite qu'à condition par l'acquéreur de maintenir différents particuliers du paroisse de Verrieres et de Bard dans le droit de passage à eux appartenant sur les fonds désignés aux articles cinq et six à la forme des titres des 1^{er} 2^o 4^o et 5^o du 7^o br 1682 par eux produits



Prieuré de Bard

D'argent semé de croisettes de gueules à un bar d'azur posé en bande

(Louis-Pierre Gras, Armorial général du Forez, 1874)

L'église de Bard

Avec l'aide précieuse qu'apportent les fiches du pré-inventaire des édifices et monuments historiques déposées aux archives départementales¹⁶ nous allons rendre visite à l'édifice que les paroissiens ont commencé à construire il y a de cela cinq siècles. Il demeure aujourd'hui le témoin majeur de l'activité religieuse dans les campagnes.

Résumé historique

On situerait sans hésiter l'église de Bard dans les premières années du XVI^e siècle (1500) si un des contreforts du clocher ne portait à sa base M. C. PETIT (1611)¹⁷. Pourtant ce 1611 ne peut être la date de construction de l'édifice. Il est hors de doute que le clocher, construit en façade (selon une habitude bien forezienne) est du début du XVI^e car les fonts baptismaux construits dans le mur sud sont purement gothiques et leur petite croisée d'ogives est timbrée d'une fleur de lys, ce qui indique traditionnellement en Forez une aide matérielle des ducs de Bourbon, comte de Forez, disparus en 1525 avec le Connétable.

1611 indique soit une restauration soit plutôt l'achèvement du clocher, étage des baies et du portail ouest qui a une allure un peu exceptionnelle.

En 1863, cette église à nef unique avec chapelles latérales au nord et au sud a été transformée de la façon habituelle. On a ajouté une chapelle de chaque côté, pour créer des bas-côtés. Louis Bernard mentionne dans ses observations : "Eglise très typique du gothique flamboyant dans les monts du Forez, par le plan et la décoration".

Description sommaire de l'édifice

L'église de Bard, dans un beau site montagneux, est entourée au nord et à l'est par l'ancien cimetière qui a conservé sa croix de 1550. C'est l'église type des monts du Forez au début du XVI^e siècle.

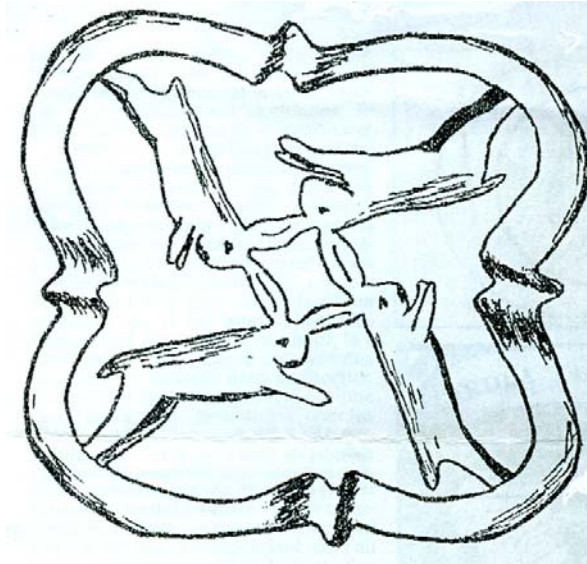
Le clocher de plan barlong, massif, en bon appareil de grès dur, est placé à l'ouest et constitue la première travée de l'église. Sa porte principale (1611), flanquée de pinacles, est à l'ouest ; une petite porte plus ancienne est au nord. Il est voûté en croisées d'ogives de profil torique. L'étage des cloches, légèrement plus étroit, est ajouré d'une haute baie double sur chaque face. Chose vraiment curieuse, il n'y a pas d'escalier ancien, car l'escalier à vis actuel a été construit au XIX^e avec la chapelle nord (1863). Dans le mur sud du clocher à l'intérieur il y a de grands fonts baptismaux en pierre.

La nef a deux travées un peu plus larges, voûtées en croisées d'ogives de section prismatique. Sur la deuxième travée s'ouvrent en nord et sud des chapelles voûtées de même avec des retombées de voûte sur des culots garnis de petits personnages assez grossiers.

Du côté de la chapelle de la Sainte Vierge, on peut voir la très curieuse sculpture dans la pierre d'un tableau de chasse : un chasseur, son chien et quatre lièvres ou lapins se tenant par les oreilles dans un phylactère quadrilobé. Edouard Crozier pense que cette représentation est très médiévales. Elle n'est pas un élément de blason.

¹⁶ Les fiches concernant Bard ont été rédigées par Louis Bernard, conservateur des monuments historiques et établies en 1972 et 1975.

¹⁷ L'abbé Joannès Epinat signale en 1961 que la situation religieuse de Bard s'est nettement améliorée entre les visites pastorales de Mgr Jean de Talaru (1378-1379) et celle de Charles de Bourbon (1469). L'église d'Essertines est toute neuve. Dans la région une trentaine de chantiers sont ouverts dont celui de l'église de Bard.



**Sculpture en relief dans un bloc de granit incorporé
dans la maçonnerie d'un mur,
du côté de la chapelle de la Sainte Vierge**



Sculpture sur le mur opposé

**c'est, semble-t-il, un chasseur et son chien
(le personnage a 40 cm de hauteur)**

(dessin de Michèle Pallay, *Bulletin communal* de Bard)

Au XIX^e siècle, on a percé deux autres chapelles. La verrière à meneau vertical de la chapelle sud a une belle grille de fer forgé. Il y a une piscine dans cette chapelle.

Le chœur, aussi large que la nef, assez profond, se termine par un chevet à trois pans, percés chacun d'une grande baie à meneau vertical. La voûte rayonnante est épaulée par de puissants contreforts dont l'amortissement en bâtière était garni de pinacle.

L'état de conservation de l'intérieur est bon. Il a été restauré vers 1960.

Les fonts baptismaux

La fleur de lys indique un patronage des ducs de Bourbon, donc au plus tard 1525. Ils sont en grès clair avec comme dimensions : hauteur totale 3,37 m, longueur totale 2,20 m, largeur de la niche 1,30 m, profondeur 0,83 m, hauteur maximale 1,46 m. Ces fonts baptismaux avaient autrefois des portes en menuiserie. La niche, très profonde, est encadrée par deux piliers torsadés qui ont pour chapiteaux un fou et un roi, sommés de pinacles. Elle est couverte d'une petite voûte en croisées d'ogives avec une clef décorée d'une fleur de lys. Son architecture est en arc brisé avec un décor supérieur de choux frisés et une accolade centrale avec pinacle.

A 0,90 m de hauteur, le soubassement de la niche est creusé d'un vide circulaire qui contenait la cuve baptismale et un creux moins important qui était un déversoir.



A rapprocher de ceux de Lérigneux et de Roche un peu postérieurs, ces sont parmi les plus intéressants du Forez.

La piscine gothique

Dans le mur de la chapelle sud se trouve une piscine gothique difficile à voir. Elle est en grès et à une hauteur de 0,91 m. La niche sans ornement est coiffée par une accolade qui est prise dans un grand linteau abondamment décoré : choux frisés autour du pinacle central, deux fausses baies gothiques avec leurs pinacles d'encadrement. La sculpture, très forézienne, rappelle celle des fonts baptismaux de l'église. Il n'y a aucune décoration sur cette piscine du début du XVI^e siècle. Elle n'avait jamais été signalée.

L'agrandissement de l'église de 1863

"Les dépenses faites par la fabrique de l'église dans le courant de l'année 1863 pour la prolongation des deux nefs collatérales se sont élevées à 2 625, 50 F.

Des dons ont été faits : M. Jean-Baptiste Brunel de Jambin, 200 F ; M. Gorand, prêtre, 400 F et M. Menaide, supérieur de la maison de Saint-François à Vernaison, 100 F.

Les réparations ont commencé le 15 mai 1863 et ont été achevées le 20 novembre de la même année, sous M. Mure, curé de Bard et M. Brunel de Celle, maire. Les habitants de la paroisse ont fait gratis tous les charrois de briques, de tuiles, de la pierre de taille pour le dallage et la génoise. Ils ont fourni tous les bois nécessaires, ainsi que le "gorre" ; en un mot, ils ont montré un parfait dévouement pour cette réparation bien nécessaire pour la population qui auparavant avait de la peine à contenir dans l'église¹⁸.

A. Favrot¹⁹, architecte, a reçu le 28 avril 1864, 80 F d'honoraires. Un chantier qui a dû apporter beaucoup d'animation dans le bourg.

L'agrandissement de l'église a-t-il été conçu pour supprimer la tribune dans le fond de la nef ? En 1830 le conseil de fabrique fait construire une tribune sous les voûtes du clocher, sur toute la largeur et de 9 à 10 pieds de longueur. Elle avait pour but de contenir tous les hommes trop à l'étroit au fond de l'église. Ces tribunes que plusieurs paroisses avaient érigées avaient l'inconvénient d'échapper à la surveillance du prêtre et devenaient source de dissipation pendant

¹⁸ Registre de délibérations de la fabrique de Bard.

¹⁹ L'agrandissement de l'église d'Ecotay et de la cure d'Essertines (mairie) sont dus à Favrot..

les offices²⁰. Les comptes rendus des visites canoniques en font mention et n'encouragent pas ce genre d'agrandissement. Dans l'église, la tribune cachait les voûtes du clocher, ce qui n'était pas du meilleur effet. De plus elle présentait un risque sur le plan de la sécurité. Il n'en reste plus aucune trace.

Boiseries

Les boiseries actuelles du chœur ont remplacé, en 1876, d'autres bois qui, vermoulus, tombaient en lambeaux.

La décision avait été prise par délibération du 5 octobre 1875 *vu les ressources insuffisantes de la fabrique, le président Claude Crozet a proposé de tenter de réaliser une souscription volontaire parmi les habitants de la paroisse et ce, avant de recourir... à la Commune.* Il n'est pas dit qui a payé !

Autels

En 1826, à l'occasion d'un jubilé, le curé Alliot a fait ériger le maître autel en marbre blanc. C'est celui qui meuble aujourd'hui le fond du chœur. Le nom des fabriciens et des principaux donateurs y est gravé sur la face arrière.

Les deux autels des chapelles collatérales datent de 1841. ils ont été exécutés par Barjeaux, maître marbrier à Saint-Etienne, en marbre blanc de première qualité et les marches en marbre rouge jaspé. L'un est dédié à la Vierge, l'autre à saint Jean l'Évangéliste. Leur coût s'est élevé à 1 000 F l'un (ci-contre la table autel actuelle).

Après le concile de Vatican II le célébrant est face au fidèle et dispose d'une table autel en chêne, un bel ouvrage de la menuiserie Morin de Verrières.



Intérieur de l'église de Bard au début du XX^e siècle

²⁰ Cindy Halm, *La restauration des églises gothiques*, La Diana, Montbrison, p. 41.

Statues

La Vierge en bois peint et doré est une très jolie sculpture du XVIII^e siècle. Louis Bernard la décrit ainsi :

D'une hauteur de 0,96 m, le groupe a beaucoup d'allure et de classe. C'est une des meilleures œuvres du XVIII^e en Forez. La Vierge debout porte l'Enfant sur le bras droit ; elle devait tenir un sceptre de la main gauche. Elle a la tête couverte d'un voile avec une robe serrée à la taille et une cape dorée. L'Enfant est presque nu. La polychromie est dans les tons crème et vieil or.

Avec la Vierge, seule la statue représentant saint Jean l'Evangeliste, patron de la paroisse, est restée en place au-dessus de son autel après la rénovation intérieure de l'église en 1962. C'est une œuvre de Robert de Villiers de Paris, bénite par Mgr Delay le 29 août 1937. Elle provient d'un don fait par M^{me} Blanchon de Saint-Etienne, née Julie Brunel du bourg de Bard.



Vierge à L'Enfant



Saint Jean l'Evangeliste

Les vitraux

Vitraux du chœur

Les grandes et lumineuses verrières du chœur ont remplacé les vitrages clairs en 1850. Elles ne sont pas signées, il semblerait qu'elles aient été réalisées par l'atelier Mauvernay de Saint-Galmier.

La baie centrale représente le Christ. Au bas figurent les lettres IHS (Jésus sauveur des hommes). Face à lui se tient saint Pierre qui vient de recevoir la clef et qui a une tiare à ses pieds (ci-contre).

Deux évangélistes figurent sur la baie de droite : Jean, apôtre imberbe tenant un calice avec l'aigle comme emblème et Luc portant un Evangile sous le bras avec le taureau comme signe. Les deux autres évangélistes sont sur la baie de gauche : Mathieu reconnaissable grâce à l'ange et Marc, représenté avec un lion.

Les principaux donateurs avaient été : M. Menaide, curé de Saint-Nizier à Lyon (300 F), M. Menaide, directeur du séminaire de l'Argentière (200 F), M^{me} de Meaux d'Ecotay (100 F) et les abbés Gorand (200 F).



Saint Marc et saint Mathieu



Saint Luc et saint Jean

Nous devons au curé Joseph Galland, qui aimait le "beau", les vitraux des nefs latérales et celui de la sacristie. Ils sont l'œuvre d'Andrien Jacqui, ancien élève de l'école des beaux-arts de Lyon, ancien ouvrier de la maison Maumejan, installé à son compte à Francheville-le-haut.



Vitrail de sainte Thérèse

En 1933, une paroissienne restée anonyme désirait l'érection d'une statue de cette sainte. Monsieur le curé lui fit comprendre qu'un vitrail serait plus judicieux, plus agréable pour remplacer une vitre claire qui existait depuis l'agrandissement de 1863. Elle accepta. Comme le coût du vitrail était plus élevé que celui de la statue, simple moulage, le curé lança une souscription auprès des paroissiens. Selon leurs moyens, 47 familles de Bard firent des dons. Une quête effectuée à l'église et la participation de 7 autres familles ayant conservé des liens avec la paroisse permirent de couvrir la dépense²¹.

Le vitrail commandé à Adrien Jacqui a coûté 2 200 F non compris une somme importante pour sa pose et l'installation d'une verrière protectrice à cause des grands vents. Une grille neuve fut aussi nécessaire. L'ombre de celle qui était en place produisait un effet fâcheux en hachant le nouveau vitrail et spécialement le visage de sainte Thérèse.

Ce vitrail fut béni le dimanche 8 octobre 1933 par le chanoine Romagny, archiprêtre à Montbrison. L'abbé Joannès Epinat est enthousiaste pour décrire la petite sainte de Lisieux.

Sa physionomie si douce et attirante rayonne maintenant du beau vitrail dû au talent de M. Jacqui, peintre verrier à Francheville.

De ses doigts s'échappe une pluie de roses (elle réalise sa promesse) ; mais le crucifix qu'elle tient en ses mains et la légende : "Devenez comme de petits enfants", nous rappelle la source de sa sainteté : le sacrifice et la petite voie d'enfance.

L'harmonieux agencement des couleurs, le dessin d'une facture très moderne et dans sa simplicité fort gracieux, la luminosité et la chaleur des coloris que donnent les beaux verres antiques et frappés, l'expression bien vivante de la petite sainte, tout contribue à faire de ce vitrail une véritable œuvre d'art.

Comment en 1933 le curé Galland et ses paroissiens auraient-ils pu penser que sainte Thérèse serait 70 ans plus tard la sainte patronne de la paroisse nouvelle des villages des montagnes du Soir ?

(Le Mémorial, octobre 1934)

²¹ Aux recensements de 1931 et 1936 la commune comptait respectivement 120 et 126 ménages (voir ci-après la liste des souscripteurs, page 30).



Vitrail de sainte Bernadette

La bénédiction du vitrail de sainte Bernadette fut faite le dimanche 29 avril 1934 à la grand-messe, par un enfant de Bard, Joannès Brunel, curé de Valbenoîte à Saint-Etienne. Ce vitrail remplaçait deux vitraux détériorés. Il était aussi l'œuvre de Jacqui et avait coûté 2 500 F.

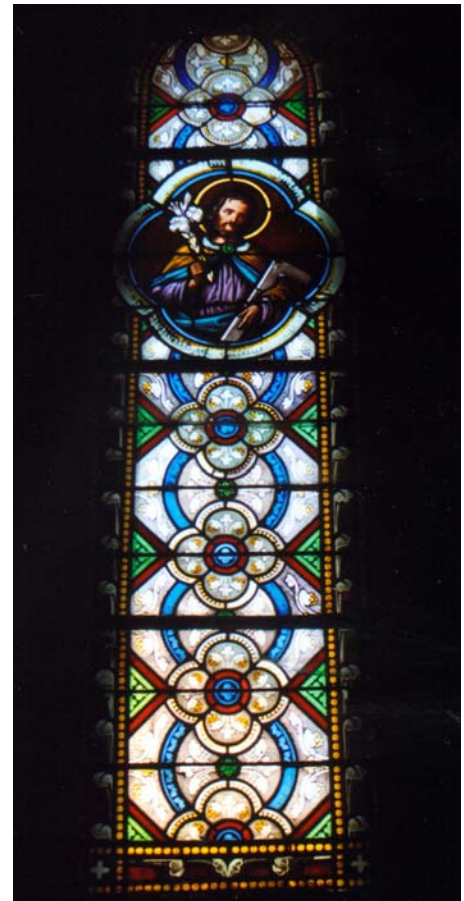
Dans le *Mémorial* du 5 mai 1934, l'abbé Epinat, professeur au petit séminaire de Montbrison, commentait cette réalisation :

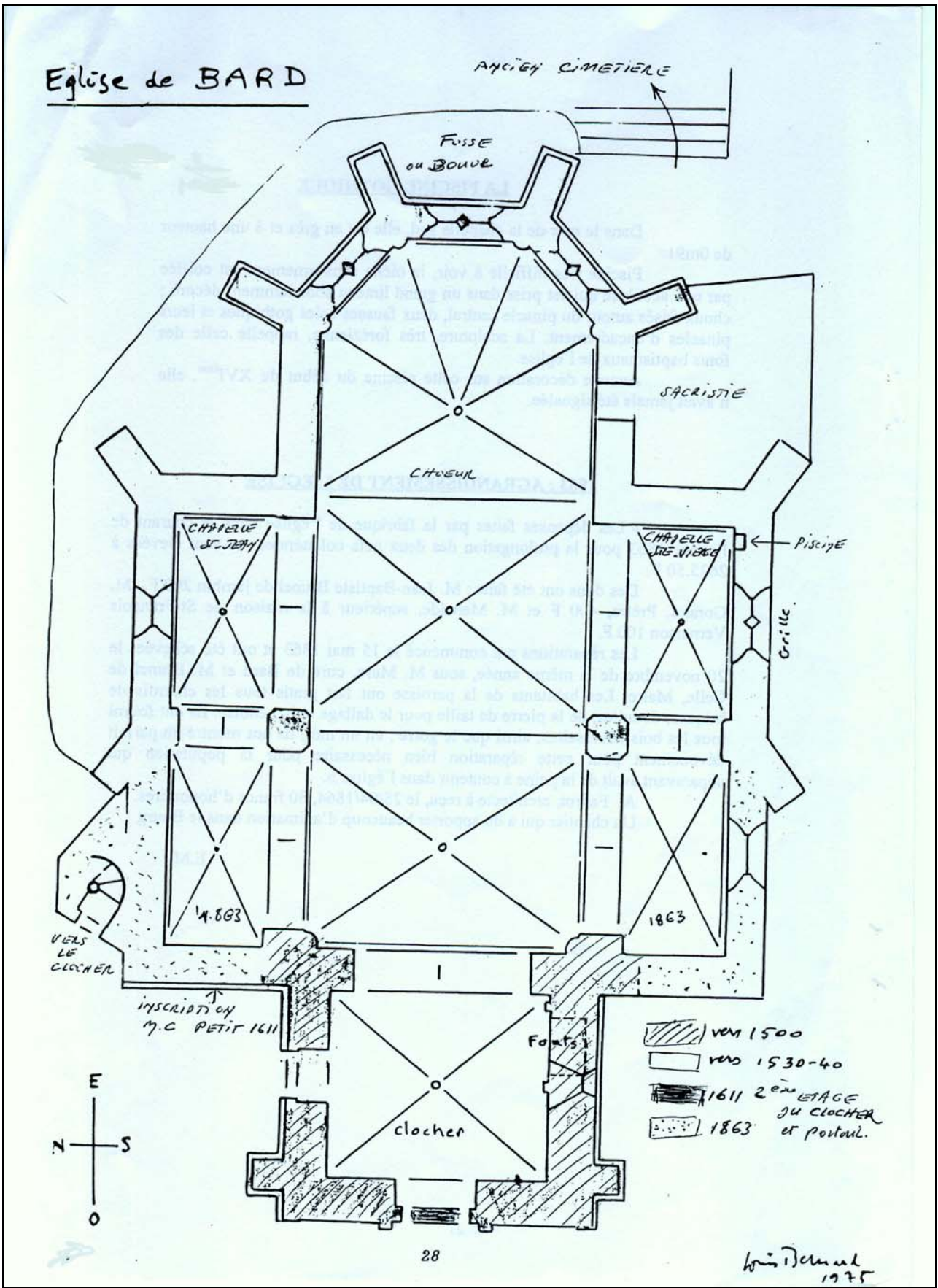
La semaine dernière, dans une grande baie à meneau et à jours, deux vitraux détériorés, quoique assez récents (1879, et dont les restes réparés seront utilisés pour d'autres ouvertures, ont fait place à une belle verrière d'ensemble, représentant l'Apparition de Notre-Dame à la petite bergère de Lourdes...

Le jeune artiste a mis tout son talent et tous ses soins... La centaine de tons, bien fondus, répartis dans l'assemblage des 7 à 800 fragments dont se compose la verrière, constitue un ensemble chatoyant et reposant tout à la fois... La simple gravure – au trait – des visages leur donne, l'attitude aidant, l'expression d'irréel, de corps spirituel, ou d'extase, qui conviennent bien en l'occurrence.

Vitrail de saint Joseph et vitrail de la sacristie

Le vitrail qui éclaire l'autel Saint-Jean représente saint Joseph en médaillon. C'est une bonne restauration d'Adrien Jacqui (1935). Il en est de même de celui de la sacristie, une récupération des morceaux de celui qui était le vitrail de la Vierge, avant la pose de celui de Bernadette Soubirous. Il représente le couronnement et l'annonce faite à Marie. Comme le curé Galland trouvait que la verrière ne serait ni assez large, ni assez haute, Adrien Jacqui l'entoura de riches bandeaux imités des vitraux de la cathédrale de Chartres.





Plan de l'église de Bard
de Louis Bernard

La restauration, l'entretien de l'édifice

Toute construction même en bons matériaux et appareillage de qualité va se dégrader au fil du temps et nécessiter réparations et entretien. Il semble que le gros œuvre, vieux de trois siècles au sortir de la période révolutionnaire et des guerres du premier Empire, ait beaucoup souffert d'un manque d'entretien.

Bâti sur un promontoire, *un beau site montagneux*, dit Louis Bernard, de la vallée du Chavaran, dominant les ravines du Bouchat, l'église et le clocher semblent défier pluie, vent et tempête que rien n'arrête. L'église résiste à tous leurs assauts mais néanmoins souffre.

Les registres de délibérations du conseil municipal et du conseil de fabrique font état de ce qui a été fait pour l'édifice.

Délibération du conseil municipal du six mai 1813

Ce jourd'hui le conseil réuni sous la présidence de M. Crozet Simon, maire, savoir : Robert Mathieu de Cordailleux, Damon Mathieu de Barges, Brunel Etienne du bourg, Crozet André de Fougerolles, Brunel Jean de Celles, Giraud Pierre de Vinols, Lafond Antoine du Sauzet, Rival Jean du Maisony, Jay Claude du Crozet, Dupuy Jean de Viallard, à l'effet de délibérer sur les besoins de la commune a voté ce qui suit :

1° Réparer le côté occidental du clocher qui menace ruine, et faire recrépir en entier ledit côté, différer plus longtemps, c'est courir des dangers évidents ; d'abord que la partie endommagée s'écroule et ensevelisse sous ses ruines plusieurs personnes qui se trouveront à passer au chemin qui y joint et par où il passe beaucoup de monde, et que les dépenses seroient beaucoup plus considérables.

2° Faire d'autres grandes portes à l'église, les vieilles sont très mauvaises, au point que la neige y entre et y fait même amas.

3° Faire des abat-jour aux fenêtrages du clocher pour garantir l'intérieur des pluies et neiges, les anciens sont presque tous tombés, le peu qui y reste est très vieux et hors de pouvoir resservir.

4° Demander à ce que les fonds de la commune soient employés aux réparations précitées.

5° Etablir, dans le cas que les fonds de la commune seroient insuffisants, une imposition sur les habitants vu que la commune est sans autres ressources.

Ce considéré le conseil municipal a recours à ce qu'il plaise à M. le Préfet lui faire justice.

Arrêté en session les dits jours et an ci-dessus et ont tous signé excepté Lafond Antoine pour ne savoir le faire, de ce enquis.

Il n'est pas dit ni écrit comment et quand ces travaux de gros œuvre ont été réalisés. En revanche le registre de fabrique nous renseigne sur ceux qui concernent les abat-son et les portes.

Délibération du conseil de fabrique, du 12 janvier 1817

Conformément à l'autorisation de M. le Préfet du département de la Loire qui a bien voulu couvrir le déficit de la fabrique pour l'année 1816, nous, soussignés, avons donné l'adjudication des portes de l'église et des abasons [sic] au rabais à Jean Joannin, menuisier à Montbrison qui s'est chargé de fournir les plateaux en chaine [sic] de deux pouces d'épaisseur [sic] pour le devant et en sapin pour la doublure de la porte et une couleur huile pour les portes seulement, les portes faites sur le modèle de celle de l'église de la Charité de Montbrison.

Quant aux abasons nous sommes chargés de fournir les planches ; il est convenu que le susdit ouvrage sera soumis à la visite d'un homme de l'art, de même que nous nous sommes engagés à lui donner cent francs pour le salaire du dit ouvrage.

Brunel, Gagnière, Brunel, Vial, Joanin, Condamine curé

L'an mille huit cent dix-huit Pierre Grange, maréchal ferrant, a fourni les empires, les clous avices [sic] et autres ferrements pour la porte pour la somme de cent huit francs.

Dallage de l'église

En 1846, le sol de l'église a été dallé avec de la pierre de Moingt. C'est le dallage que l'on retrouve aujourd'hui. Le coût s'est élevé à la somme de 700 F. On peut comparer ce prix avec la recette de la location des bancs pour la même année : 400 F seulement !

Les grosses réparations faites à l'église et au clocher au siècle dernier

Le 21 juin 1936 le conseil municipal élu l'année précédente²² prend une première délibération concernant le gros œuvre de l'église. Elle est ainsi libellée :

... des réparations importantes devraient être effectuées à l'église, si l'on veut maintenir cet édifice en bon état de conservation : réfection d'une partie de la toiture du clocher, recouvrement à taille ouverte de l'église, rejointements extérieurs des murs, réfection des murs du clocher, etc.

Le conseil après en avoir délibéré, considérant qu'il importe de faire procéder d'urgence aux réparations nécessaires... et que c'est bien répondre aux sentiments unanimes de la population... invite le maire à faire le nécessaire pour faire établir le devis de ces travaux indispensables et demande à l'administration s'il ne serait pas possible de lui allouer une subvention... (adoption à l'unanimité).

Les travaux sont engagés. Le 16 août 1936, le conseil municipal demande à l'ingénieur du service vicinal de Montbrison d'établir un devis. Le 6 décembre de la même année il approuve le projet de M. Gapiand, architecte à Feurs. Ce devis s'élève à 20 000 F y compris 1 755 F pour travaux imprévus, 852,56 F pour honoraires et 341,02 F pour frais de voyage. Le conseil décide de contracter un emprunt de 20 000 F.

²² Composition du conseil municipal : Claude Henri Rondel, maire ; Marius Soleillant, adjoint ; Henri Brunel, Jean-Baptiste Vernay, Camille Durand, Jean Antoine Meunier, Pierre Joanin, Emile Marnat, Jean Basset, Claudius Pérat, Henri Béal, Jean-Baptiste Giraud, conseillers.

Le 15 août 1937, le conseil municipal est informé que depuis le 6 décembre 1936, différentes lois sociales ont modifié profondément les conditions économiques du marché des travaux, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre et les matériaux. L'architecte du projet doit donc réviser les prix. Le nouveau devis est porté à 23 854,60 F pour les travaux prévus, 28 000 F au total.

Plusieurs entreprises de Montbrison font des offres :

Dubost (estimation sans engagement)	30 688 F
Thinet	36 644 F
Pérat	24 671 F
Béal	23 485 F

Le conseil porte le montant de l'emprunt à la somme de 28 000 F à amortir en 30 années.

Le 4 avril 1938 le maire Claude Henri Rondel signe un traité de gré à gré avec l'entreprise Béal pour la somme total de 26 330,18 F. Traité approuvé par le conseil municipal.

Le 19 juin 1938 le conseil est informé

"qu'au cours des travaux, il est reconnu que les murs du clocher sont en médiocre état et malgré la réfection des joints extérieurs ne présentent pas une solidité suffisante pour qu'il soit prudent de les surcharger par une dalle en ciment armé. On pourrait remplacer la couverture actuelle par une couverture identique – charpente et chêne et couverture en tuiles. La charpente chêne actuelle existe depuis plusieurs siècles.

Ce procédé de couverture aurait le double avantage d'alléger la surcharge des murs et de ne pas modifier le caractère architectural du clocher communal. La modification demandée n'entraînerait pas de surcoût."

Il n'a pas été donné suite à cette intéressante modification du projet de réparation. Pour quelles raisons ? Nous n'en savons pas plus. Ni d'ailleurs sur l'achèvement des travaux et leur règlement. Le registre des délibérations de 1939-1940 ne contient aucun autre renseignement sur ce chantier. Une note apparaît dans le compte rendu du conseil du 23 février 1941 qui n'accepte pas le décompte définitif avec le motif suivant :

"Toutes les conditions du cahier des charges, pour insuffisances, n'étant pas remplies."

Quelles étaient ces insuffisances ? Mystère.

Enfin à l'ordre du jour de la séance du 21 septembre 1941, le registre porte en marge la mention : "approbation du décompte définitif travaux église et clocher". Mais la page est restée blanche sans aucune annotation, sans la liste des élus présents et absents.

La page était tournée, définitivement.

Des années difficiles

Beaucoup de difficultés ont perturbé ce chantier, à commencer par le peu de motivation des élus de 1935. Sur quinze réunions du conseil municipal convoquées légalement avec à l'ordre du jour "travaux à l'église et au clocher", six sont déclarées infructueuses et reportées, le quorum n'étant pas atteint. Parfois il n'y a que trois conseillers, une fois le maire se retrouve seul.

L'adjoint a quitté la commune ; d'autres projets sont en attente : désenclavement de la partie montagneuse, pont sur le Cotayet à la Molle... Autre difficulté : l'importante réévaluation du coût des travaux en 1937. La commune n'a bénéficié d'aucune aide ou subvention. Tout est à sa charge. Elle n'a pas de fonds libres utilisables pour ce chantier. Elle doit tout emprunter pour le financer. Elle est obligée de prendre l'entreprise la moins disante qui n'est peut-être pas la plus compétente face à celle de Julien Dubost qui travaille presque exclusivement pour les monuments

historiques. De plus, il n'y a plus, dans la paroisse, un curé résident qui serait à même de donner un avis sur les travaux. La psychose de guerre est aussi présente au début des travaux et, bien sûr, encore plus en 1941 quand ils se terminent.

1960-1963 : restauration de l'intérieur de l'église

Le 27 mars 1960, le conseil municipal²³ formule une demande de subvention sur un devis de l'entreprise Comte de Champdieu d'un montant de 14 474,30 F, subvention que l'on souhaite la plus élevée possible.

Le 31 juillet 1960, le maire Joannès Grillet signe avec l'entreprise Comte un traité de gré à gré approuvé par le conseil municipal.

Le 3 février 1963, les travaux de la 2^e tranche sont approuvés.

Le 7 juillet 1963, approbation du décompte définitif pour la somme de 19 541,60 F et demande du versement de la subvention qui s'élève à 9 770 F.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Comte habilitée par l'administration pour les monuments historiques. Ils consistent en un grattage des anciens enduits de plâtre, crépis de chaux et badigeons avec piquage des joints, sablage des pierres et re-jointements. Ce chantier a bénéficié des conseils de M. Henri Lazar, architecte départemental des bâtiments de France. L'abbé Victor Viot, curé de la paroisse, participe aux réunions de chantier et donne son avis.

De cette époque date le dépouillement intérieur de l'église. Elle perd ses saints et saintes qui étaient de simples moulages de plâtre comme le chemin de croix. Seules les sculptures sont conservées : la vierge en bois doré et Saint-Jean-l'évangéliste, œuvre de Robert Devillers.

La chaire est enlevée, de même que l'arc en bois soutenant le Christ et séparant le chœur de la nef. La table de communion en fer forgé, don de Michel Gaurand, est déposée. Il n'y a plus de séparation entre le célébrant et les fidèles. Les boiseries du chœur (de 1876) et le confessionnal restent en place de même que le grand autel en marbre et ceux des chapelles latérales. Nous sommes en 1963, le souffle de Vatican II est perceptible dans l'église de Bard.

*
* *

Le 26 juin 1991 la direction régionale des affaires culturelles donne un avis favorable à l'inscription de l'église de Bard à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. C'est l'aboutissement d'un long travail de recherches et de démarches auquel avaient activement participé le regretté abbé Jean Caleyron, M. Lazar et Mlle Anne Carcel.

Les vitraux, notamment ceux du chœur, ont beaucoup souffert lors de la tempête du 27 décembre 1999. Après avoir forcé l'ouverture des grandes portes le souffle a projeté les vitraux de l'intérieur vers l'extérieur. Après expertise les dégâts ont été estimés à la somme de 41 128 F. L'atelier "le vitrail Saint-Georges" les a restaurés à l'identique. La dépense a été couverte par l'assurance de la commune.

²³ Composition du conseil municipal élu en 1959 : Joannès Grillet, maire ; Claude Meunier, adjoint ; Jean Arnaud, Pierre Decelle, Jean-Claude Dupin, Marcel Durand, Claude Clavelloux, Jean-Pierre Giraud, Pierre Mathevon, Jean-François Poyet, Pierre Rival, conseillers.

Dons pour le vitrail de sainte Thérèse

Brunel-Brunel du bourg	6	Meunier-Varagnat (fabricien)	
Brunel-Griot	20	de Sagne-l'Allier	30
Fréry-Bégonin	11	Joanin-Bayle de Prassouroux	35
Dumas-Arthaud	20	Bayle-Barou (à la quête)	20
Rondel chante	20	Dumas-Trabet de Contéol	20
Pallay-Sauvade	5	Marius Soleillant, fabricien	30
Grillet-Brunel	20	François Soleillant, Amélie Meunier	10
Griot-Durand	15	Durris-Robert	5
Cognasse	2	Pinson	10
Bégonin-Gagnière, du Montel	30	Jay Foléas	5
Crozet-Suchet	50	Veuve Michel Meunier	10
Joanin-Gaurand	22	Rondel maire, de Montchovet	5
Griot	2	Bayle-Bayle, de Granger	10
Veuve Laurent du Maissonny	100	Decelle Fougerouse, de Mallevall	20
Meunier-Laurent	50	Marnat-Rondel, de Celle	10
Meunier-Dupin, du Sauzet	5	Jay-Bayle (fabricien)	20
Mlle Crozet	15	Brunel-Bégonin	10
Vray-Laurent	50	Brunel-Rondel	10
Dupin du Crozet	20	Arnaud, de Boisfont	10
Rival	20	Durand-Brunel, de Montbrison	46
Large-Drutel de la Goutte	40	M ^{mes} Gorand	10
Basset-Duvert de la Combe	25	Rondel-Soleillant	50
Griot du Benevis	75	Bayle-Crozet	10
Giraud-Mounier	10	Cherblanc-Laurent	10
Durand-Colomb du Palais	20	Robert de St-Barthélemy-Lestra	10
Dupuy de Viallard	45	Blanchon-Brunel, de Saint-Etienne	20
Mathevon de la Loge	7	Quête à l'église	75
Pignol cordonnier du Marland	30		

Les cloches de Bard

L'année 2006 a été marquée, à la suite de la restauration de l'église et du clocher, par la remise en état des deux cloches qui meublent le beffroi.

La cloche de 1647²⁴

En 1890, Thomas Rochigneux et Eleuthère Brassart, deux historiens montbrisonnais s'intéressent à cette cloche qui pèse 1 250 kg. Voici comment la présente Thomas Rochigneux au cours d'une communication consacrée aux inscriptions campanaires à l'assemblée de la Diana :

« Le *Bulletin de la Diana*, tomes I et II, renferme quelques inscriptions de cloches fondues par les Mosnier, de Viverols, ou attribuées à ces fondeurs. Voici la description d'une autre cloche signée de ce nom ; elle pourra aider à déterminer par voie d'analogie, celles anonymes pouvant appartenir à la même famille d'artistes.

Il s'agit de la maîtresse cloche de Bard, dont M. Brassart a bien voulu m'aider à relever l'inscription.

1^{re} ligne en grandes capitales : (*Croix pattée*) SIT (*rinceau renaissance*) NOMEN (*fleur de lys*) DOMINI (*étoile à huit rais*) IESV (*étoile*) BENEDICTU (*fleur de lys*) ET (*mascaron entre deux cornes d'abondance*) LIBERET (*étoile*) Nos (*fleur de lys*) A (*étoile*) FVLGVRE (*rinceau et croix pattée*).

2^e ligne : (*rinceau*) GELV (*rinceau*) ET (*étoile*) TEMPESTATE (*rose*) 1647 (*rose*) REGNANT (*rinceau*) LOVIS (*rinceau*) XIII (*mascaron et cornes d'abondance*) M^{re} (*rinceau*) ANTHOINE (*rinceau*) BRVNEL (*rinceau*) CVRE (*rinceau*).

A la troisième ligne, sont distribués douze cartouches historiés rangés deux et un ; en voici le détail : saint Michel terrassant le dragon ; sainte Catherine, sainte Barbe, avec leurs attributs ; Annonciation ; Vierge mère debout ; saint Jean l'Évangéliste ; monogramme du Christ avec les trois clous, dans une gloire ovale ; pape ; saint Jacques le Majeur ; saint évêque bénissant ; saint Jean-Baptiste tenant l'agneau dans une auréole ; et enfin saint Antoine avec son compagnon et le tau.

Un petit nombre de ces cartouches sont bien venus. La plupart des matrices sont d'une bonne exécution et appartiennent à la dernière période ogivale ; les autres, d'un travail médiocre, paraissent dater du commencement du XVII^e siècle.

4^e ligne : MSRE LAVRENS TALARV CHALMAZEL COMTE DE LION ET PRIEUR DE BARD PARRIN (*lion ailé de saint Marc*)²⁵ ET D (*pour dame*) ANTHOINETTE GEROFFIER²⁶ FEMME A ME ANDRE DE

5^e ligne : LA PIERRE DE ST HILAIRE ADVOCAT (blanc) EZ COVRS DE MONTBRIZON MARRAINE L'AN 1647 (*croix pattée couchée avec pied et degrés, entre deux fleurs de lys penchées*) PARDON MOSNYER DE VIVEROLX MA FAICT (*lion de saint Marc*).

Au-dessous sont deux croix fleurdelysées, à branches égales ; la plus grande porte au centre le monogramme gothique du Christ. Elles alternent avec deux cartouches Renaissance ; l'un est chargé des armes et de la couronne de France, avec le collier de Saint-Michel, l'autre,

²⁴ Nous empruntons au *Bulletin de la Diana*, l'essentiel de cette page.

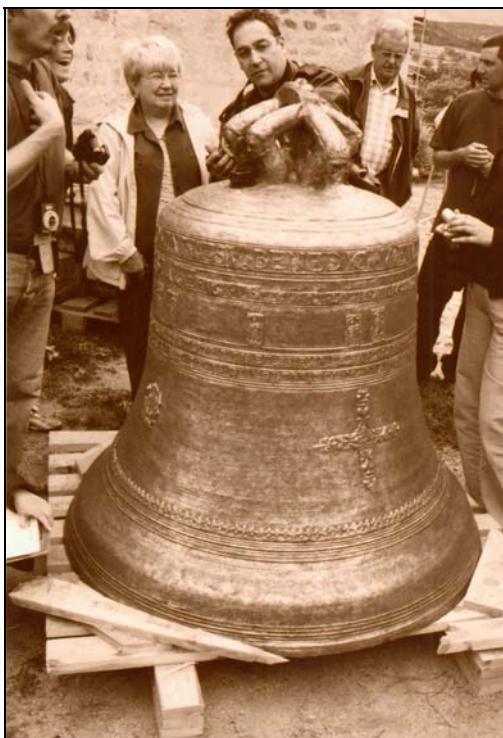
²⁵ Laurent de Talaru-Chalmazel, chanoine et comte de Lyon, était fils de Christophe, baron d'Ecotay, seigneurie dont relevait la paroisse de Bard.

²⁶ Fille d'Antoine Géroffier, "enquêteur examinateur au bailliage de Forez, à présent demeurant au village de Celles, paroisse de Bard, au sujet de la maladie contagieuse dont a plû à Dieu affliger la ville de Montbrison, et de dame Magdeleine Chirat" dit le testament de cette dernière, reçu Simon, notaire royal le 6 février 1630 (archives de la Diana).

découpé et relevé de figures humaines, encadre un médaillon monogramme semblable à celui de la troisième ligne.

Cette cloche, décorée vers sa base d'une guirlande de fleurs de lys, a ses anses de suspension travaillées en forme de figures grimaçantes. Elle mesure 1,10 m de hauteur sur 1,30 m de diamètre et donne la note *mi*.

La cloche de 1647 est à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 juin 1936. Le maire indique que par arrêté en date du 7 octobre 1935, le ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts, après avoir entendu l'avis de la commission, a classé la cloche de bronze de 1647 parmi les monuments historiques.



La cloche de 1647 lors de sa restauration en 2006

(cliché E. Meunier)

(Seigneur libérez-nous de la foudre, du gel et de la tempête)

A l'origine, le clocher possédait trois cloches mais deux ont été fondues pendant la Révolution²⁷. Il faut ensuite attendre l'année 1835 pour installer une deuxième cloche. Le 12 mai 2006, cette cloche a été extraite du clocher pour restauration. Cela a permis une lecture plus facile de ses inscriptions :

1^{re} ligne : PEUPLES ET FIDELES A MA VOIX LOUEZ LE SEIGNEUR. J'AI ETE BENIE PAR M. JOSEPH MURE CURE DE LA PAROISSE ASSISTE DE MM.

2^e ligne : JACQ. MENAIDE PRETRE DIRECTEUR DE SEMINAIRE CLAUDE GAURAND BAPTISTE GAURAND ETIENNE GAURAND MATH. MENAIDE CURE DE TARARE

3^e ligne : LAFOND PRETRES DE LA PAROISSE. PARRAIN M. GASPARD ANTOINE SAMUEL RICHARD DE SOULTRAIT ANCIEN CHEF DE BATAILLON

²⁷ Antoine Lugnier signale qu'en décembre 1793 les cloches font l'objet d'un groupage à Feurs.

4^e ligne : CHEVALIER DE L'ORDRE RORAL DE LA LEGION D'HONNEUR RECEVEUR GENERAL DES FINANCES DE LA LOIRE. MARRAINE DEM[oise]LLE

5^e ligne : ALEXANDRINE AGATHE ADONA DE SOULTRAIT. DON DES HABITANS DE BARD ET PRINCIPALEMENT PIERRE SOLLE DE BARGE

6^e ligne : MAIRE ET DE CLAUDE GAGNERE ADJOINT DE LA COMMUNE BAILE DE LA ROCHETTE BRUNEL DE CELLE BRUNEL DE JAMBIN BRUNEL ET[ien]NE

7^e ligne : DU BOURG CROZET DE SAUZET CROZET DE FOUGEROLLES DUPUY DE VIALARD GAURAND DE BOISFOND GRIOT DE BENNEVIS LAFOND JEAN ET

8^e ligne : MENAIDE JEAN DU BOURG PALAY DE JAMBIN SOLEILLANT DE CONTIOL RIVAL DU CROZET RONDEL DU BOURG J[ea]N COGNASSE FABRICIEN

1834 - PIERRE DECHARME - FONDEUR - LYON

Joseph Mure, curé de Bard depuis 1830 était né à Aveize dans le Rhône en 1796. Il mourut à Bard le 5 novembre 1879. Les parrain et marraine de la cloche appartiennent à la famille de Soultrait qui était alors propriétaire du château et du domaine de la Thuillière. Gaspard de Soultrait était le plus important contribuable de l'arrondissement de Montbrison. La cloche fondue en 1834 pèse 950 kg. Elle donne le *fa*.

Nous avons recherché si l'installation et la bénédiction de cette cloche avait donné lieu à une cérémonie très solennelle et nous n'avons trouvé que quelques lignes écrites dans le registre de fabrique le dimanche 17 avril 1836, jour de Quasimodo.

Nous, membres du conseil de fabrique, avons reconnu que les dépenses qui ont été faites pour la nouvelle cloche et autres dépenses ont absorbé toutes les recettes jusqu'à ce jour à part vingt francs qui ont été trouvés dans la caisse de la fabrique ce que nous avons approuvé. [signé] Soleillant, Coniasse, Mure, curé, Solle, maire.

Nous n'en saurons pas plus sur les autres habitants de Bard qui avaient apporté une obole. Leur modeste contribution à la fonte de cette cloche n'a pas donné lieu à une quelconque inscription...

La cloche sonne le glas pour la mort du sonneur

Nos recherches nous ont amené à consulter le *Journal de Montbrison* et le *Montbrisonnais*. Et surprise, la page des faits divers du 11 juin 1835 relate un triste accident survenu au clocher de Bard le 7 juin qui endeuille et consterne toute la paroisse :

"On nous annonce à l'instant qu'un affreux accident vient de témoigner du danger de l'usage absurde, ou pour mieux dire de la rage malfaisante qu'ont les gens de la campagne de sonner les cloches dans les temps d'orage. Le clocher de l'église de Bard, dans lequel on sonnait à outrance, a été frappé ce soir, entre trois et quatre heures de la foudre qui a pénétré à l'intérieur et aurait fait plusieurs victimes, parmi les imprudents qui agitaient les cloches. Nous reviendrons sur ce triste événement quand nous aurons des détails exacts. Nous espérons qu'il servira d'exemple, et qu'il appellera l'attention de l'autorité à qui il appartient de prendre des mesures pour empêcher la continuation de l'abus dangereux qui l'a amené."

Le journal du 18 juin revient sur cet accident en ces termes :

"Nous avons cherché à nous procurer quelques détails sur l'accident arrivé au clocher de Bard, par suite de l'imprudence des habitants qui sonnaient pour écarter l'orage. Il nous est parvenu des versions si contradictoires que nous sommes forcés de nous en tenir à la sinistre conclusion dont la certitude est constatée. Le nommé Dumas Jacques a été tué et trois autres personnes ont été grièvement blessées. Ainsi que nous l'avons dit, cet exemple devrait servir de leçon ajouté à tant d'autres, qui témoignent du danger du stupide usage que les gens de la campagne s'obstinent à suivre avec un vrai fanatisme. Les plus simples notions de physique naturelle suffisent pour expliquer

les accidents qu'on prend à tâche de provoquer ; tout le monde pourrait comprendre qu'en temps d'orage il faut éviter de bouleverser l'atmosphère dont la répercussion ne peut généralement avoir d'autre résultat que de déchirer violemment les nuées, et tout au plus de les refouler furieuses sur les localités voisines. Tout le monde pourrait concevoir qu'il faut individuellement éviter de se trouver dans la ligne d'un courant, qui servira de chemin à la foudre... Et cependant à la moindre apparence de mauvais temps, les clochers sont encombrés de sonneurs ; on carillonne à outrance, on agite l'air comme si on voulait absolument appeler les catastrophes. Nous espérons que l'autorité profitera de l'exemple pour renouveler les prescriptions ; mais nous croyons qu'il dépend de MM. les curés de campagne de les faire accueillir par l'obéissance que la loi exige. Nous souhaitons qu'ils veuillent bien utiliser les connaissances que leurs études ont dû leur donner, et déraciner par leurs raisonnements et leur opposition un abus dont l'ignorance la plus grossière peut seule empêcher de reconnaître le danger. "

Dans le registre des décès de la commune de Bard, en date du 7 juin 1835, figure le nom de la victime :

Jacques Dumas, âgé de 27 ans, fils de Philippe et de Françoise Blan, est décédé le 7 juin au bourg de Bard à trois heures de l'après-midi. Déclaration faite en mairie à cinq heures du soir. Solle, maire.

Jacques était né le 2 janvier 1808. Sa mère était originaire de Prassouroux, un hameau de Verrières.

Qui étaient les trois blessés graves ? Dans les registres communaux, nous ne relevons aucun nom de décédés qui pourraient avoir été concernés par ce coup de foudre. L'événement est pourtant encore dans la mémoire locale, mais bien vague. Un habitant de Bard, Jean Joannin, se rappelle que son grand-père, Jean Rondel (1880-1963), avait entendu parlé de ce tragique accident... Il paraît que depuis cette époque-là les cloches de Bard n'ont plus sonné par temps d'orage. La divine inscription : IESVS LIBERET FVLGVRE date de 1647. Contre l'orage, l'invocation n'est plus renouvelée de la même manière. Depuis on a privilégié l'invention de Benjamin Franklin.



La cloche de 1834 lors de sa restauration en 2006

(Cliché E. Meunier)

Les prêtres curés ou desservants de la paroisse de Bard

L'Ancien Régime

Les noms des premiers curés de la paroisse de Bard ne nous sont pas parvenus. La charge fut sans doute longtemps assurée par un moine du prieuré. C'est seulement *en 1312 de l'an du Seigneur que Jean, curé de Bar* recueille le testament de Grimout de Celle²⁸. La visite pastorale de 1378-1379 cite Pierre Fournier. Le 24 octobre 1480, *Mathieu de Forgirol*, prêtre de Bar



signature d'Antoine Brunel

voigne dans un terrier du Chevalard²⁹.

L'abbé Vachet³⁰ cite Georges Martin comme curé. C'est vraisemblablement Antoine Brunel qui lui succède le 23 novembre 1614. Il bénit la maîtresse cloche de la paroisse en 1647. Son patronyme peut laisser supposer qu'il était originaire de Bard.

Le ministère de Jean Pacaud est court du 3 mai 1856 au 15 juin 1857.

Pierre Bruyère, nommé le 15 juin 1657, est un énergique défenseur des droits de l'église de Bard sur son annexe d'Ecotay. Il trouve la mort à la suite d'un "accident de chemin" le 27 août 1680. Il tient les registres paroissiaux et les produit au cours de la visite pastorale de Camille de Neuville en 1662. Depuis ceux-ci ont été égarés, ce qui est dommage pour les généalogistes.

A partir de 1780 les curés de la paroisse enregistrent baptêmes, mariages et sépultures. Le curé Ducros rédige les actes des registres paroissiaux pendant 40 ans de 1680 au 3 décembre 1720.

Claude Vial est desservant du 28 mars 1721 au 17 décembre 1726. Après cette date il est remplacé par Antoine Thevenet jusqu'en 1737. André Mallet, nommé le 27 avril 1737 reste en fonction jusqu'au 3 octobre 1776, soit 39 années presque aussi longtemps que le curé Ducros.

Barthélemy Guillot, prêtre originaire de Saint-Bonnet-le-Courreau, est vicaire du curé Mallet. Il décède à Bard le 30 avril 1762 à l'âge de 37 ans. Il y est inhumé en présence de MM. Fenon, curé de Lérigneux, Passel, curé d'Essertines et Breuil, vicaire à Verrières.

Jean-Baptiste Valette prend possession de la cure de Bard au cours de l'automne 1776, à la mort de l'abbé Ducros. Il était le vicaire de l'abbé Mallet. A partir de 1776, il signe "curé de Bard et d'Ecotay". C'est déjà lui qui tenait les registres auparavant. C'est donc un prêtre qui connaît ses paroissiens, leurs mœurs, leurs drames, leurs misères.

S'il y a 87 comparants à la réunion de préparation des cahiers de doléances, le 6 mars 1789, sur 92 feux que compte la paroisse, le curé Valette y est peut-être pour beaucoup. Ce taux de participation est le plus important pour le bailliage de Forez. Le curé Valette joue le rôle de secrétaire ce qui évite de payer un notaire. Ce jour-là, il écrit une des plus belles pages de la vie de la paroisse, sinon la plus belle.

²⁸ Bulletin communal de Bard, n° 2.

²⁹ Archives de la Diana, 5 F, 57, n° 2.

³⁰ Vachet, *Les paroisses du diocèse de Lyon*.

A partir du 12 août 1793, on ne retrouve plus sa signature dans les registres. C'est André Crozet, maire de Bard, qui signe. Qu'est-il devenu dans la tourmente révolutionnaire ? Durant son ministère il avait fait des procès au prieur de Bard qui résidait à Lyon³¹.

Le siècle de la Fabrique

Les registres de la Fabrique sont riches d'enseignement sur la vie paroissiale au cours du XIX^e siècle. Après la période révolutionnaire, sous le premier Empire, les premiers curés de Bard sont Jean Crozet (avant) 1803, Jacques Voley (février 1803) puis Mathieu Condamine (octobre 1815). Jean-Baptiste Bouchu le remplace en octobre 1817. Curé et fabriciens sont alors très préoccupés de l'état désastreux des édifices paroissiaux : église, clocher et presbytère.

Charles Tissier, natif de Chazelles-sur-Lavieu est desservant de 1818 à 1824. Pour l'éducation des filles, il achète une maison qu'il lègue ensuite à la fabrique de Bard. C'est l'origine de l'école des sœurs de Saint-Joseph.

En juillet 1824 arrive le curé Jean Antoine Lazare Alliot à qui l'on doit l'érection du grand autel. Il s'oppose à la municipalité et au maire Solle au sujet de grosses réparations à faire au presbytère. Cette situation conflictuelle semble avoir précipité son départ en 1830.

En juin 1830, Joseph Mure, originaire d'Aveize dans le Lyonnais, devient curé de Bard. Il le reste à vie puisque, devenu un "vénérable vieillard", il y meurt le 5 novembre 1879 à 83 ans.

Mathieu Jean-Marie Lafond, né en 1844 à Verrières, fils d'Antoine et de Marguerite Clairét est ordonné prêtre en 1867. Il est vicaire de la paroisse de Bard de 1868 à 1879, nommé pour seconder le curé Mure. Evoquons, à propos de sa nomination, la délibération du conseil municipal élargi et "enrichi" du 24 mai 1868 :

Le conseil municipal assisté de la majorité des plus imposés de la commune, considérant que vu l'âge avancé du desservant (il était âgé de 72 ans) qui depuis de longues années dessert la commune de Bard et pour assurer à l'avenir l'exercice du culte pendant la vieillesse du respectable vieillard... il devient nécessaire de lui adjoindre un prêtre auxiliaire afin de le soulager, vote extraordinairement à l'unanimité ainsi que les plus imposés au nombre de sept, la somme de trois cents francs pour faire face au traitement de l'auxiliaire.

Le 5 novembre 1879, Mathieu Lafond, vicaire, âgé de 35 ans, déclare en mairie le décès de Joseph Mure, âgé de 83 ans. Mathieu Lafond devient ensuite curé de La Ville et de Quincié (Rhône) et décède, dans sa famille, au bourg de Verrières en 1929. Dans une longue lettre adressée à sa cousine Marie Lafond lors de ses noces de diamant (60 années de prêtrise) célébrées à Verrières il fait l'éloge du curé Mure dont il avait "fermé les yeux" :

Je n'oublierai jamais les prévenances et les soins de cet excellent père à mon égard. Là surtout, j'étais l'enfant gâté.

Le temps des changements

De 1879 à 1982, les paroissiens de Bard ont douze curés différents, sans compter les desservants intérimaires, professeurs au petit séminaire de Montbrison :

Juillet 1879 : nomination de Jean-Pierre Tachon,

Mars 1892 : Augustin Ozier,

Décembre 1896 : Mathieu Michalon,

1900-1908 : Claude Cognat qui vit la séparation de l'Eglise et de l'Etat et doit dissoudre la Fabrique le 9 décembre 1906.

1908-1919 : Emile Combe, né en 1870 à Saint-Jean-La-Vêtre.

³¹ *Mémoire pour ester de justice* de 1785, archives municipales de Bard.

1919-1924 : Joseph Georges, né en 1877 à Champoly.

1824 : Pierre Dimier, curé de Lérigneux assure l'intérim.

1924-1937 : Louis-Joseph Galland, né en 1882 à Saint-Christo-en-Jarez.

L'année 1937 est marquée par la nomination de l'abbé Brive qui est professeur au petit séminaire de Montbrison. Il ne réside plus à la cure. Très souvent il est remplacé par un autre professeur du même établissement le jeune et dynamique abbé Ferraton. Ce dernier organise des kermesses et des voyages pour les paroissiens. Il implante la Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.) à Bard. En 1950, il devient d'ailleurs aumônier de secteur de ce mouvement d'action catholique. En 1939-1940, les abbés Confavreux et Ducros, du petit séminaire, assurent l'intérim après la mobilisation.

De 1940 à 1946, le ministère paroissial est assuré par André Louison, un prêtre originaire de Saint-Etienne. Il a été missionnaire pendant 40 années dans le grand nord canadien. Revenu en visite dans sa famille en France, il ne peut regagner son poste à cause du blocus de l'Atlantique mais garde la nostalgie de sa vaste paroisse glacée.



**L'abbé André Louison en avril 1945
à Bard en compagnie de M^{lle} Alice Giraud**

En 1948, Victor Viot, lorrain d'origine, arrive à la cure de Bard. Desservant de Bard et Verrières, il est le dernier curé à occuper le presbytère de Bard. Il le quitte d'ailleurs vers la fin de son ministère pour aller résider à Verrières. Les paroissiens se souviennent de ses connaissances en mycologie et de son habilité à réparer les pendules... Il leur fait aussi découvrir un nouvel hebdomadaire : *la Vie catholique illustrée*, fondé en 1945.

En mars 1961, l'abbé Faucoup devient curé de Bard et Verrières. Il reste en fonction jusqu'en août 1969. A cette date le père Jean Caleyron est nommé curé de Bard et Verrières. Il est bien connu de ses paroissiens pour ses dons de fleuriste et d'horticulteur. Il meurt à Verrières le 18 juin 1982. Depuis cette époque Bard et Verrières appartiennent à un secteur plus large. Aujourd'hui Bard est l'un des clochers de la paroisse nouvelle de Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir.

Le curé Jean-Baptiste Valette

Le curé Valette est l'une des figures marquantes dans la liste des desservants de Bard. Le 5 octobre 1776, ont lieu les funérailles d'André Mallet, le précédent curé de Bard mort à 72 ans, un âge vénérable pour l'époque. A partir de cette date, le vicaire Valette signe "curé de Bard et d'Ecotay". Précédemment c'était déjà lui qui tenait les registres paroissiaux. C'est un homme qui connaît bien ses paroissiens, leurs mœurs, leurs drames, leurs misères. Bard compte 92 feux et l'assemblée paroissiale pour la rédaction de cahier de doléances réunit 87 comparants. Cette participation exceptionnelle, le plus fort pourcentage du bailliage du Forez, est probablement due à l'influence du curé Valette. A compter du 13 septembre 1786, un vicaire a été nommé à titre permanent car la paroisse compte plus de 500 habitants. Sa population est dans une phase de croissance. De plus la circulation entre les divers hameaux est difficile à cause du relief et d'une mauvaise "desserte".

Au moment de la rédaction du cahier de doléances, c'est le vicaire qui signe les registres paroissiaux bien que le curé soit présent. Ensuite, pendant deux mois, curé et vicaire semblent absents. De plus, le curé de Bard est dans la liste des rares absents à la réunion qui se tient à Montbrison pour l'élection des députés du clergé de la province. Où est-il ? En 1791, les registres sont signés par Denis, vicaire.

Le rôle important des curés

Outre leur service religieux, les curés exerçaient sous l'Ancien Régime, de nombreuses fonctions civiles. Il leur arrivait de servir de notaire pour recevoir des testaments. Ils devaient lire en chaire au cours de la messe paroissiale divers textes émanant de l'administration civile et religieuse du royaume. Les lettres monitoires, par exemple, devaient aider à élucider certains crimes³².

A partir du 27 août 1680, les curés de Bard ont rédigé ponctuellement les actes de baptême, de mariage et de sépulture. Après le 31 décembre 1792, les registres de naissances, mariages et décès sont tenus par l'administration municipale.

A Bard, de 1680 au 31 décembre 1792, les curés de Bard ont enregistré :

- 2 805 baptêmes soit une moyenne de 25 par an ;
- 514 mariages (entre 4 et 5 par an, en moyenne) ;
- 1 850 sépultures (entre 16 et 17 par an, en moyenne).

Les généalogistes peuvent leur savoir gré de leur avoir donné du pain bénit.

Etant parmi les rares personnes instruites dans la paroisse, les curés servaient de secrétaires lors des assemblées paroissiales. Après la Révolution, ils rédigent les délibérations des conseils de fabrique.

³² Tel l'assassinat de Jean Clairét de Trézailles (Essertines) près de Baracuchet au retour de la foire de Saint-Anthème le 1^{er} août 1769. Cf. Antoine Lugnier, *Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez*, imp. Dumas, Saint-Etienne, 1962.

Enfants de Bard au service de l'Eglise

Jean Crozet

Jean Crozet, né au Maissonny en 1746, fils de Simon et de Jeanne Brunel est nommé en 1803 curé d'Odenas (Rhône). Il meurt dans cette paroisse le 1^{er} mars 1808 à l'âge de 62 ans. Avant le Concordat il était prêtre dans la paroisse de Bard. Il a vécu la période révolutionnaire en trouvant refuge chez son frère André, à Fougerolle. Le Maissonny et Fougerolle sont deux hameaux à portée de voix, aussi pour savoir si le "garde" avait fait sa tournée sur les grands chemins le mot de passe, en patois bien sûr, était : *a tiu veu lo caille ?* (as-tu vu la truie ?) ; si oui, on pouvait se tranquilliser...

Deux des enfants de Michel Menaide et d'Antoinette Garassus ont consacré leur vie à l'Eglise de Lyon :

Mathieu et Jacques Menaide

Mathieu, l'aîné, est curé de Tarare en 1823 avant de devenir curé de l'importante paroisse Saint-Nizier de Lyon où il reste de 1834 à 1855.

Son frère Jacques, né le 2 avril 1790, est diacre en 1812. Ordonné, il est successivement professeur de 5^e au petit séminaire de l'Argentière dans les monts du Lyonnais, vicaire à Châtillon puis à Saint-Martin-de-Fontaine, directeur spirituel de petit séminaire de Meximieux dans l'Ain. En 1822, encore jeune prêtre, il revient à l'Argentière avec la charge de directeur spirituel de l'établissement. Il reste à ce poste pendant 34 années. Enfin, en 1856, à 66 ans, il devient supérieur de la maison de retraite des prêtres à Vernaison. Pas de retraite pour lui ; il meurt à la tâche en 1871, à l'âge de 81 ans. *Homme de devoir, pieux, modeste, dur pour lui-même mais indulgent pour les autres, il fut une figure exemplaire, un bon et fidèle serviteur de l'Eglise de Lyon.*³³

Jean-Marie Georges Rival

Jean-Marie Georges Rival naît au Maissonny le 23 mars 1809, fils de Jean et de Marie-Antoinette Béalem. Dès l'âge de sept ans, il entre au petit séminaire de Verrières. Il est ensuite élève au séminaire de l'Argentière où il trouve Jacques Menaide comme directeur spirituel. Ordonné prêtre le 23 décembre 1837, il enseigne à Verrières et dessert Ecotay-l'Olme. Il devient officiellement curé d'Ecotay-l'Olme le 1^{er} juillet 1841. Il se préoccupe de l'agrandissement de l'ancienne chapelle du château pour en faire l'église paroissiale. Il fait bâtir la cure et sculpte de ses mains la chaire et les boiseries de l'église.

Le 21 septembre l'abbé Rival devient curé de Brignais ; en 1867, il est nommé curé archiprêtre de Saint-Genis-Laval où il est assisté de deux vicaires. Il y décède saintement le 13 juin 1879 après une courte maladie³⁴.

Jean-Baptiste et Claude Gorand

Deux enfants de Michel Gorand et de Jeanne Gorand de Boisfond sont ordonnés prêtres. Ils occupent des charges importantes dans de grosses paroisses de Lyon. Jean-Baptiste Gorand devient curé de Saint-Bruno où il meurt en avril 1865. Son frère Claude (né le 9 mars 1819) est curé de Champdieu de 1843 à 1846. A cette date il est appelé à exercer son ministère à Saint-Pierre de Lyon. Devenu chanoine d'honneur de la primatiale Saint-Jean il meurt en 1890. Comme son frère, c'est un généreux donateur pour l'église de Bard. Il fait notamment ériger, en 1872, la croix du sommet du pic.

³³ J. Barou, "Un enfant de Bard : Jacques Menaide (1790-1871), prêtre du diocèse de Lyon", *L'Essor*.

³⁴ J. Barou, "Jean-Marie Georges Rival, premier curé d'Ecotay", *Village de Forez*, n° 25, janvier 1986.

Henri Soleillant

Henri voit le jour à Contéol en 1857. C'est le fils de Mathieu et de Claudine Cognasse. Il devient successivement curé de Quincié en Beaujolais et Saint-Priest-la-Roche. Il meurt à Lyon en 1926 de suites opératoires. Il était resté fidèle à sa langue maternelle : le patois de *vé Bair*. On lui doit un recueil d'histoires patoisantes. Plusieurs ont été publiées dans les bulletins communaux : *L'épreuve du fromage, Bartho la grenouille, Jacques de la Goutte, Les élections...*

Henri Soleillant a acheté, dans le nouveau cimetière de Bard, une concession pour la sépulture des prêtres de la paroisse.

Jean et Louis Vray

Les frères Vray sont natifs du Sauzet, fils de Mathieu et d'Antoinette Solaillier. Leur vocation est sans doute favorisée par la proximité de leur hameau avec le petit séminaire.

Jean, né le 30 septembre 1871 est vicaire à Saint-Etienne avant de devenir curé de l'importante paroisse de Mornant, dans l'ouest lyonnais. Il y meurt, après un long ministère le 12 mai 1951.

Louis, né le 29 septembre 1879, est d'abord professeur à Oullins. Il meurt le 14 octobre 1957 alors qu'il est curé de Saint-Clément-sur-Valsonne (Rhône).

Pierre Henri Rival

C'est le fils de Claude Rival et de Marguerite Bayle, né au Crozet le 19 mars 1865. Devenu curé de Châtelneuf, il meurt dans cette paroisse le 10 juin 1908 à l'âge de 43 ans. Le décès est déclaré par un voisin Antoine Barrier et par l'abbé Joseph Dumas, 28 ans, demeurant à Prassouroux, commune de Verrières.

Michel Dupin

Michel Dupin du Crozet naît le 1^{er} janvier 1866, fils de Claude et d'Antoinette Lafond. Il est ordonné prêtre le 8 décembre 1889. De cette date à 1894, il est professeur à l'Argentière puis de 1894 à 1900 à l'institution des Minimes à Lyon. Il est ensuite vicaire à Saint-Louis de Roanne (1900-1904), à Saint-Pierre de Villefranche-sur-Saône (1904-1908) enfin curé de Vivans (1908-1917). Il meurt le 27 août 1919 alors qu'il est curé auxiliaire de Quincié.

Joannès Brunel

Joannès Brunel naît au bourg de Bard le 26 juillet 1883, fils de Jean et Catherine Dumas. Il devient professeur de rhétorique au petit séminaire d'Oullins puis il est nommé curé de Valbenoîte, une importante paroisse de Saint-Etienne. Il meurt subitement dans la sacristie de son église alors qu'il s'apprêtait à célébrer un office.

Joannès Brunel avait gardé de solides attaches familiales et amicales à Bard. Il aimait venir s'y ressourcer et, à l'occasion, prêcher dans l'église de son enfance. Ses talents oratoires étaient appréciés par les paroissiens.

A notre connaissance, il s'agit du dernier enfant de la paroisse devenu prêtre.

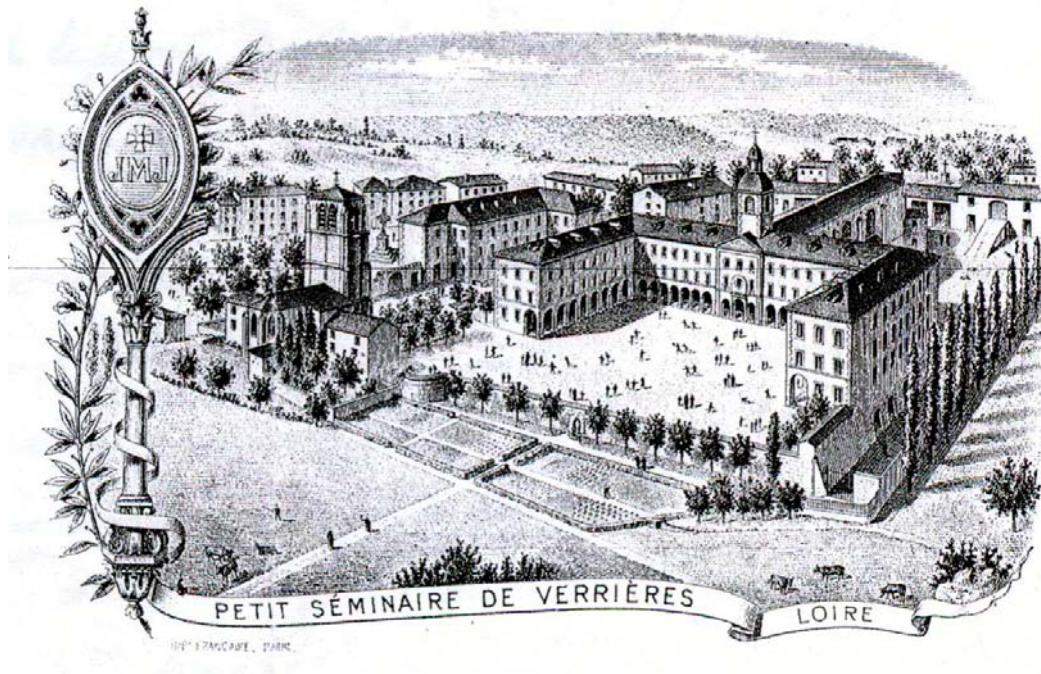
*

* *

Ces ecclésiastiques originaires de Bard avaient tous des points communs. Le patois du pays était leur langue maternelle. Ils étaient issus de familles paysannes, familles de laboureurs devenues par la suite des familles de cultivateurs. Ne doutons pas de la sincérité de leur vocation cependant ils avaient tous le sentiment d'accéder à une promotion. C'était une grande et belle chose que le service de l'Eglise. Pour la famille avoir un fils, un frère, un oncle prêtre (le tonton curé) était une source de joie et de fierté. Il devenait un conseiller, un confident...



Image souvenir de l'ordination de l'abbé Louis Vray



Le petit séminaire de Verrières
un établissement ancien et prestigieux

La cure de Bard

C'est sous cette appellation qu'est désignée l'habitation du curé de la paroisse. Le mot presbytère n'est pas usité chez nous dans le langage courant. En patois il n'existe pas, c'est aussi *lo curo*, la cure. Mais on va retrouver le terme de presbytère dans bien des actes officiels. On dit aussi la maison curiale.

La cure de la paroisse Bard, ses dépendances, son jardin, semble avoir toujours occupé l'emplacement que nous lui connaissons aujourd'hui.

La cure, depuis au moins 1789 jusqu'à nos jours, a connu nombre de tribulations : ventes, rachats, agrandissements, restaurations...

Le rachat

En 1791, Bard vit la Révolution. Les biens de l'Eglise sont confisqués par le gouvernement de la République.

Le jardin et la maison curiale sont l'objet de plusieurs ventes successives. Claude Brunel aîné, propriétaire, les avait acquis. Il les revend au curé Vallette, le desservant de la paroisse, qui lui-même les recède à un groupe de propriétaires de la commune. Il est tacitement convenu entre eux qu'ils les remettront à la collectivité quand les jours deviendront meilleurs. Il faut attendre mai 1818...

Délibération pour l'acquisition d'un presbytère

Ce jour'd'huy trois may mil huit cent dix-huit, le maire, adjoint et membres du conseil municipal de la commune de Bard réunis dans le lieu ordinaire de nos séances :

M. le maire a donné lecture de la lettre de M. le vicomte de Nonneville préfet de ce département en date du 18 décembre dernier qui autorise le conseil à s'assembler à l'effet d'émettre son voeu pour l'acquisition d'un presbytère.

- Considérant qu'il existait un presbytère dans la commune de Bard mais qu'il a été vendu par le gouvernement et qu'il est devenu la propriété de sept habitants de cette commune ;

- Considérant qu'il est de toute nécessité qu'il soit alloué au desservant une maison d'habitation, que les acquéreurs du presbytère consentent à relâcher à la commune cet immeuble moyennant le remboursement du montant du prix de l'acquisition ;

- Considérant que le presbytère ainsi que le jardin y attaché ont été achetés au prix de 1 575 francs ; qu'il conviendrait mieux que la commune soit propriétaire de cet immeuble plutôt qu'une partie des habitants parce que toutes les années elle serait assujettie à payer un loyer qui bientôt aurait absorbé le prix de l'acquisition ;

- Considérant que la commune ne possède aucuns fonds communaux pour subvenir au secours de cette acquisition ; qu'en conséquence doit y être pourvu par une imposition extraordinaire (loi du 28 pluviôse an VIII et loi du 25 mars 1817, article 45) ;

Le conseil à l'unanimité émet son voeu tant sur l'utilité de l'acquisition que sur les moyens d'en acquitter le montant, arrête :

Art. 1^{er} : Il sera fait l'acquisition de l'ancienne maison curiale ainsi que du jardin y attaché, aujourd'hui possédés par les sieurs Simon Crozet, Antoine Laffont, Jean Dupuy, Jean Brunel de Jambin, Etienne Brunel, Claude Jay et Jean Robert qui en font remise à la commune de Bard, moyennant le prix et somme de 1 575 francs montant du prix de leur acquisition.

Art. 2 : Attendu qu'il n'existe aucuns fonds communaux pour subvenir au payement de cette acquisition, il y sera pourvu au moyen d'une imposition extraordinaire qui sera supporté par tous les habitants de la commune de Bard et répartie au marc le franc³⁵ sur le rôle de la contribution foncière d'après le rôle qui sera rendu exécutoire par M. le Préfet.

Art. 3 : Comme cet immeuble est susceptible de réparations, le conseil pour s'en désemparer nomme les sieurs Etienne Giron, charpentier, et Ayet Pierre, aussi charpentier, demeurant en cette commune, à l'effet de dresser un devis détaillé et estimatif desdites réparations et sont invités à procéder sur-le-champ à cette opération et à les déposer sur le bureau avant la clôture de notre séance.

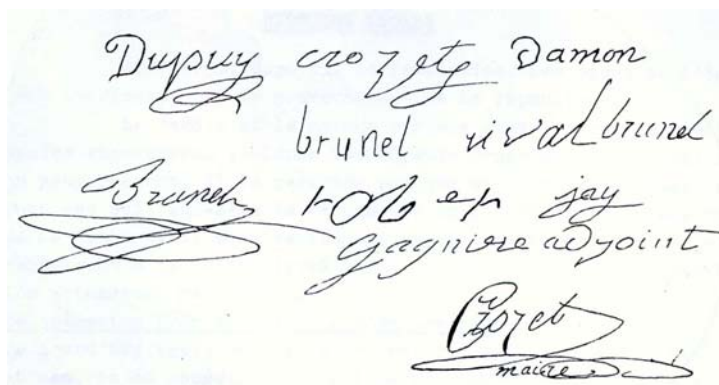
Art. 4 : Les experts de retour de leur opération ont déposé sur le bureau le devis détaillé et estimatif des réparations à faire à l'ancienne maison curiale et, après en avoir pris connaissance, il a été reconnu exact et monter à la somme de 150 francs laquelle sera jointe à celle de 1 575 francs pour être supportée par tous les habitants et répartie ainsi qu'il est dit en l'art. 2.

Art. 5 : Attendu que sur la somme de 1 575 francs il en a été payé celle de 775 francs aux acquéreurs par divers habitants (dont il sera fourni état à M. le Préfet) desquelles sommes il leur sera tenu compte sur leur quote-part portée au rôle rendu exécutoire par M. le Préfet.

Art. 6 : Extrait de la présente délibération sera adressé à M. le Préfet avec les pièces à l'appui, conformément à l'instruction n° 132 du recueil.

Les autorités compétentes sont invitées à faire sortir de la présente le plein et entier effet. Fait, clos et arrêté en conseil, les jour, mois et an susdits.³⁶

[signatures]



Dupuy crozet Damon
brunel rival brunel
Brunel Robert Jay
Gagnière adjoint
Crozet
maire

A la demande du préfet le conseil municipal se voit dans l'obligation de prendre une seconde délibération le 12 juillet 1818 pour le vote d'une imposition extraordinaire pour l'acquisition d'un presbytère, celle prise le 3 mai est conforme, excepté qu'il devrait y être adjointe la liste des dix habitants les plus imposés, conformément à la loi du 15 mai dernier et à la lettre du M. le Préfet du deux courant :

Nous Jean Lafond, Philippe Dumas, Robert Rondel, Michel Menaide, Jean-Baptiste Laurent, Claude Paley, Philippe Baile, Claude Rival, Antoine Griot et Pierre Solle, tous propriétaires adhérons et donnons notre consentement à ce que la délibération prise le trois may dernier aient son plein et entier effet dans tout son contenu et nous avons signé avec le maire, l'adjoint et les membres du conseil municipal :

Crozet maire, Gagnière adjoint, Robert, Brunel, Brunel, Dupuy, Crozet, Damon, Rival, Jay, Brunel³⁷.

³⁵ Au marc le franc : au prorata de la contribution foncière de chacun.

³⁶ Registre des délibérations du conseil municipal, archives municipales de Bard.

³⁷ Ibid.

La cure et son jardin

Toute cure se devait d'avoir un jardin convenable. Le conseil municipal trouve trop exigu celui existant à Bard. Il décide de l'agrandir :

Ce jourd'hui onze mai 1823 le conseil municipal réuni a observé que le jardin dépendant et attenant au presbytère était très petit et ne suffisait plus aux besoins de la maison de M. le Desservant qui était obligé de faire venir de Montbrison beaucoup de choses nécessaires à la consommation de son ménage, ce qui lui devenait très dispendieux, qu'il était facile d'obvier à cet inconvénient en achetant un petit jardin y attenant qui appartenait au sieur Cognasse duquel il a obtenu la cession moyennant la somme de 500 francs avec intérêts de 5 pour cent.

Le conseil déférant à la demande de M. le Maire [décide que la proposition] d'agrandir le jardin du presbytère doit être prise en considération afin d'éviter [des dépenses] à M. le Desservant qui par ses vertus et ses complaisances pour ses paroissiens mérite quelques égards, qu'en conséquence il sera fait acquisition du jardin du sieur Cognasse pour être joint à celui du presbytère au prix de 500 francs, suivant le procès-verbal d'estimation fait par les experts³⁸.

L'année 1824

L'année 1824 est marquée par deux événements qui ont une grande importance pour l'avenir de la paroisse : le décès du desservant et l'arrivée d'un nouveau curé.

Charles Tissier, curé de Bard, meurt le 29 juin 1824. Il a fait par testament un legs important à la commune. Le 6 avril 1825, le conseil municipal l'accepte :

- vu l'extrait du testament olographe du dit feu Charles Tissier curé de la paroisse en date du 12 novembre 1821 qui constate le dit legs.

- vu les délibérations du conseil de fabrique

Il s'agit en fait d'une maison sise au bourg avec son mobilier et son jardin dont le curé était propriétaire. La condition mise à ce legs est que cette maison devienne une école religieuse pour l'instruction des jeunes filles. Les volontés du curé seront respectées. On ne parlera plus dès lors que de la "maison des sœurs".

En juillet 1824, le nouveau curé arrive à Bard. Il s'agit de l'abbé Jean Antoine Lazare Alliot, un homme plein de dynamisme... En 1825, sous son impulsion le conseil municipal modifie ses projets de réparations de la vieille cure, projets envisagés le 11 mai 1823. A la sollicitation du curé Alliot, il conçoit un projet beaucoup plus ambitieux, celui de construire un bâtiment neuf accolé à la maison curiale existante avec vues sur le jardin. C'est la belle façade entre deux chaînages d'angle qui existe aujourd'hui, bien visible de la route.

Le 25 avril 1825 le conseil municipal se réunit extraordinairement :

à l'effet de délibérer sur la nécessité de changer l'emploi projeté d'une partie du montant de l'imposition voté le 11 mai 1823 pour réparations au presbytère.

En conséquence le maire a déposé sur le bureau le devis estimatif qu'il a fait dresser par un homme de l'art pour la construction d'un nouveau bâtiment, qui consisterait à construire à neuf un ajouté à ceux du presbytère et composé d'une salle d'étude au rez-de-chaussée, une chambre au premier étage et un grenier au-dessus et dont la dépense s'élèverait suivant le devis à la somme de 1 125 francs.

Le conseil reconnaissant l'utilité de cette construction, et considérant que M. le Curé ayant bien voulu se charger gratuitement dans l'intérêt de ses paroissiens de l'enseignement des enfants de la commune, il est de toute nécessité d'agrandir le bâtiment du presbytère en y faisant un ajouté séparé par un corridor tel qu'il est détaillé dans le devis et affecté principalement à la tenue des classes de l'école primaire de garçons..

³⁸ *Ibid.*

Pénétré de cette vérité et jaloux de témoigner sa reconnaissance à M. le Curé en lui procurant un logement plus convenable³⁹ le conseil prend la décision de faire les travaux demandés.

Leur montant était estimé à 898 francs (somme déjà votée le 11 mai 1823) plus 1 225 francs (somme votée le 28 avril 1825 soit 2 023 francs).

Le préfet autorise que les travaux soient effectués en régie car plusieurs habitants de la commune de Bard voulaient y concourir par des sacrifices, ou des dons volontaires de bois, pierres et sable (gore) ou la conduite de divers matériaux, ce que plusieurs d'entre eux ont exécuté de sorte que la commune se trouva exonérée de cette dépense.

Un pasteur promoteur

Les travaux de construction et de réparation sont faits sous la direction du curé Alliot, le maître d'œuvre du maire et aussi son créancier. Le chantier se termine dans le commencement de l'année 1828.

Il semble que le climat de confiance du début se soit détérioré pendant cette période. Dans un courrier au préfet le maire écrit : "la commune fit toujours plus pour satisfaire aux désirs insuffisants de son pasteur".

Au mois de mai 1830, après un ministère relativement court, le curé Alliot quitte la paroisse "par suite de la décision de l'archevêque de Lyon". Il y revient le 3 octobre 1836 pour contester l'expertise que le maire Solle a demandé à Jean Mervillon géomètre à Saint-Bonnet-le-Courreau et Jean Claude Jay charpentier au Crozet pour mensurations et estimations du presbytère ancien et nouveau.

Le 13 novembre 1838 la commune de Bard est assignée devant le tribunal civil de Montbrison à la requête du sieur Alliot. L'ancien curé de Bard réclame une somme de 1 699 F qu'il prétend avoir avancée pour la commune, prétention que le maire réfute, preuves à l'appui.

Il va s'ensuivre de longues années de procédure et jugements sous les municipalités de Jean Brunel, Pierre Solle, Claude Gagnière, Jean-Jacques Menaide et Etienne Brunel.

Le 11 novembre 1858, le maire, Etienne Brunel, est heureux de déclarer après avoir ouvert la séance *que depuis longtemps il s'était occupé de mener à fin la liquidation du procès que la commune a perdu [à Lyon] contre le sieur Alliot ancien curé de la paroisse au sujet de la construction du presbytère [et] qu'après bon nombre de démarches dans ce but il a la satisfaction d'annoncer au conseil qu'il est enfin venu à bout d'amener cette affaire à une solution complète.*

Après lecture des sommes payées et restant dues au sieur Alliot, le conseil municipal, *tout en regrettant que cette affaire n'ait pu être terminée depuis longtemps par les conseils qui l'ont précédé afin d'éviter un service d'intérêts onéreux à la commune, reconnaît qu'aujourd'hui une solution est possible et qu'il ne faut pas laisser échapper l'occasion de la terminer⁴⁰.*

Agrandissement

En 1856, la fabrique a l'occasion d'agrandir la maison curiale par l'achat d'un bâtiment contigu. Claude Chauve, du Maissonny, président de la fabrique annonce *l'acquisition d'une petite maison auprès du presbytère, attendu que cette maison convient très bien au presbytère pour éloigner tous voisins de la cure.*

Le 22 octobre 1856 Jean Bayle, trésorier de la fabrique signe l'achat avec les époux Meunier-Dumas, du bourg, vendeurs, en l'étude de maître Martin, notaire à Montbrison pour la somme de 500 francs.

En 1905, à la dissolution de la fabrique, cette partie du bâtiment reste la propriété du bureau de bienfaisance puis du bureau d'aide sociale.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

En 1950, un garage est construit dans le jardin pour la 2 CV qui remplace la motocyclette du curé Viot. Il sera le premier curé de la paroisse à posséder une automobile.

Changement d'affectation

Après le départ de la paroisse en 1937 de l'abbé Galland, la cure n'est plus occupée de façon permanente. Les desservants, prêtres professeurs au séminaire de Montbrison, n'y résident plus mais en garde la jouissance. Ils font en moto le trajet de Montbrison à Bard. Le jardin est loué, l'appartement peu entretenu.



1938 : Premiers communiantes et renouvelants devant la porte d'entrée de la cure côté jardin. Le bâtiment souffre déjà d'un manque d'entretien (volet cassé...)

(Au premier rang, de gauche à droite : Marcel Brunel, Jeanne Epinat, Jeanne Griot, Marthe Fougerouse, Marcel Griot ; au 2^e rang : ...?, Marie Thevenon, Claudette Meunier)

L'abbé Louison, prêtre desservant, y réside seul sans gouvernante, de 1940 à 1946 mais n'a que hâte de regagner sa mission au Canada.

Victor Viot, curé de Bard et Verrières, premier curé du regroupement de paroisses, va résider à Verrières dès la construction d'une cure neuve dans cette dernière paroisse. Il est le dernier occupant de la cure de Bard dès lors vouée à l'abandon.

En 1981 débute la construction de la salle d'animation communale dans la partie du jardin longeant le chemin et l'arasement du haut mur du potager.

En 1987, les locaux de la cure sont restructurés avec une salle paroissiale au rez-de-chaussée, un appartement à l'étage et un garage dans l'ancien presbytère.



Bard, le presbytère restauré

Et si nous devions à l'abbé Alliot la belle façade en pierres appareillées ?



L'abbé Ferraton avec ses chantres sur l'escalier de l'entrée de la cure de Bard.

De gauche à droite : 1^{er} rang Charles Jay, Pierre Meunier ;
2^e rang : Marcel Grillet, Jean Bégonin ; debout : Jeaan Rondel, Abbé Ferraton

Le curé locataire de la commune

République Française

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIERE

BAUX A DONNER

Modèle N° 105 C

ART. N° _____
 DU COMPTE _____
 N° de la pièce: _____

BAIL DE GRÉ A GRÉ ⁽¹⁾

pour la location d'un immeuble appartenant

à (2) la Commune de Bard

Entre les soussignés (3) Raude Henri Rondel
 Maire

agissant au nom et pour le compte (4) de la Commune de
Bard D'une part ;

Et: Louis Joseph Galland, desservant, domicilié
 au Bourg de Bard D'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Objet du bail. — (2) La Commune de Bard remet au dit (6) Joseph Galland à titre de bail, le presbytère et ses dépendances. Le presbytère comprend au rez de chaussée quatre pièces; cuisines, salle à manger, cabinet de travail; au 1^{er} étage; quatre pièces servant de chambres à coucher, au dessus les combles. Les dépendances consistent en un jardin de contenance approximative de dix ares au midi et d'une cour et aisances diverses au Nord.

ARTICLE 2. — Durée du bail. — Le présent bail est fait pour une durée de deux années entières et consécutives, commençant le premier Octobre mil neuf cent vingt deux et se terminant le premier Octobre mil neuf cent quarante quatre

ARTICLE 3. — Prix du loyer. — Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel de (8) Cent cinq francs, que le preneur s'engage à verser à la caisse du receveur de (9) la Commune en (10) un seul terme à l'échéance (11) de chaque année de bail

Imp. « Loire », 10* lot, n° 1298. — 2,000 — 3-31.

(1) Sur demande adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture, selon l'arrondissement, les municipalités du département reçoivent des exemplaires :

1° Du présent imprimé ;

2° D'un imprimé semblable, mais tiré sur format correspondant à celui du papier timbré de 10 fr. 80 (Modèle n° 105 D) ;

3° De formules de délibération pour l'approbation des baux.

(2) Mettre, selon le cas : la commune d..., l'hospice d..., etc.

(3) - a - Nom, prénoms et fonctions : maire, adjoint au maire (s'il s'agit d'une commune) ; — président, vice-président ou membre délégué de la Commission administrative (s'il s'agit d'un établissement de bienfaisance).

- b - Lorsque la Commission administrative n'a pas délégué, soit son président ou son vice-président, soit un ou plusieurs autres de ses membres pour la passation de l'acte, il est de règle que tous les administrateurs de l'établissement de bienfaisance doivent figurer dans l'acte. Toutefois, les bureaux d'assistance sont représentés de plein droit,

En compensation du loyer versé par le curé, la commune inscrivait en dépense une somme correspondante pour "gardiennage de l'église" (pratique reconduite à chaque budget)

Les salaires annuels et les occupations par catégorie de service des salariés sont ci-après énumérés :

NOMBRE de PERSONNES	NATURE DES SERVICES	SALAIRES ANNUELS EN			MONTANT de la Prime Annuelle
		ESPECES	NATURE (1)	INDEMNITE CASUEL GRATIFICATION TOTAL	
	une domestique	2400.	"	"	2400.
	Un sonneur	1800.	"	"	1800.
	Une sacristine	1500.	"	"	1500.
	deux enfants de chœur à 720.	1440.	"	"	1440.
<p>et en outre le personnel salarié ou non appelé à apporter son concours à titre exceptionnel aux cérémonies cultuelles nécessitées par le service de la Paroisse.</p>					
5	Totaux	7140.	"	"	7140.

La présente assurance est consentie moyennant la prime irréductible de (2)

Vingt francs payable annuellement d'avance le Cinq Septembre de chaque année,

L'Assuré s'engage à payer, dès l'acceptation de l'assurance par la Compagnie, la prime

Impôts et taxes (Art. 4)	Frs	20	00
Frais de répertoire (Art. 4)	"	0	50
Coût de la Police (Art. 4)	Frs	21	50
		5	"
TOTAL Frs		26	50

Tout paiement de primes par l'Assuré n'est valablement fait que contre une quittance extraite d'un registre à souche et signée du Directeur de la Compagnie ou de son fondé de pouvoirs à Paris.

Fait et signé quadruple à Lyon le 4 - SEP 1924 mil neuf cent vingt quatre

mot rayé nul L'ASSURÉ, L'INSPECTEUR SPÉCIAL DE LA COMPAGNIE, EYMARD, DONAT & de KERTANGY L'un d'eux

Jalloux curé de Vaux

Vu et admis pour prendre effet le Cinq Septembre mil neuf cent vingt quatre

Paris, le 14 SEP 1924

L'ADMINISTRATEUR DE SERVICE, LE DIRECTEUR, M.-G. Carpentier

(1) Fixer la valeur de la nourriture, du logement, du chauffage, de l'habillement, etc., fournis par l'Assuré.
 (2) En toutes lettres.

Police d'assurance contre les risques d'accident du travail, contrat pour le personnel salarié des églises. Ce document de la compagnie La Préservatrice donne une idée du curé "employeur de main-d'œuvre dans la paroisse" (une domestique, un sonneur, une sacristine, deux enfants de chœur) bien que les salaires soient dits "conventionnels".

La fabrique

Le conseil de fabrique est plus communément appelé *la fabrique*. Sous l'Ancien Régime ses membres étaient appelés marguilliers puis ont pris le nom de fabriciens. Après un choix fait par le curé de la paroisse parmi ses plus fidèles paroissiens assidus aux offices du dimanche ou coopter par les membres déjà en place, leur nomination est dévolue au vicaire général du diocèse.

Dans les paroisses rurales les fabriciens sont le plus souvent cultivateurs et propriétaires terriens. Au nombre de 4 ou 5, ils ont en charge l'administration des biens matériels de la paroisse et la gestion de ses finances. Le curé de la paroisse est membre de droit du conseil de fabrique. Jusqu'en 1831 il en est même président, ensuite il remplit le rôle de secrétaire. Le maire de Bard est donc jusqu'en 1905, date de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, membre de droit du conseil de fabrique.

Le conseil de fabrique se réunit au moins une fois l'an, le dimanche de Quasimodo, dimanche qui suit la fête de Pâques. La tradition veut que ce dimanche-là, M. le curé retienne à la cure ses fabriciens pour un repas festif et très convivial !

S'il y a des questions urgentes à traiter, le conseil tient une réunion extraordinaire, si bon lui semble. Chaque année, il approuve les comptes : dépenses et recettes de l'année précédente. La plus grosse recette provient de la location des bancs et chaises de l'église. Elle a lieu le lundi de Pâques puis le dimanche de Quasimodo.

Les registres des délibérations de la fabrique de 1816 à 1905 nous éclairent sur sa participation financière à l'entretien, à l'embellissement, voir à l'agrandissement de l'église⁴¹. Il en est de même pour les visites pastorales qui y sont relatées et reprises par ailleurs. L'acceptation du legs du curé Tissier (délibération du 1^{er} janvier 1825) sera développée dans le chapitre "Maison des sœurs".

On y trouve aussi des faits anecdotiques :

- Le 9 mars 1817, les fabriciens nomment Antoine Griot, le garde champêtre, sonneur de cloches en lieu et place d'Antoine Vernay sur qui sont tombées les plaintes de M. le curé Condamine.

- Le 20 juillet 1817, il a été arrêté et décidé qu'un banc de M. de Boubée dans la chapelle de la Sainte Vierge serait laissé sans aucun émolument à Pierre Soleillant propriétaire au village de Contéol et ce pendant son vivant en reconnaissance d'un don qu'il a fait à l'église qui consiste en un calice de vermeil qui porte son nom.

- Le 13 avril 1828, après avoir observé le décret du 30 décembre 1809, un banc situé sous la chaire est accordé sans émolument à Gaurand propriétaire à Boisfond. Il s'agit de le remercier du don qu'il a fait à l'église d'une balustrade en fer, la sainte Table. Cette balustrade est marquée en abrégé de son nom et de celui de son épouse.

- Le 2 février 1829, nouvelles difficultés pour la nomination du sonneur de cloches. Pierre Grangé (Granger) moyennant la somme de 40 F payable par la fabrique chaque année le 2 février est retenu comme sonneur "vu les troubles et les difficultés qu'on a éprouvés à la dernière enchère des clefs de l'église". Cela confirme sans que ce soit prouvé juridiquement l'inconduite de Pierre Grangé (Granger). Le curé Alliot est alors président de la fabrique.

- Le 2 février 1835, Pierre Granger est reconduit dans ses fonctions pour la somme de 50 F ce qu'il a accepté.

⁴¹ Voir chapitre : L'église p. 17.

- Le 6 avril 1834, la recette ayant surpassé de 200 F la dépense, la fabrique décide que ce surplus sera employé à acheter un dais "que nous avons reconnu être absolument nécessaire" précise le curé dans le registre de délibérations.

- Le 17 avril 1853 a lieu la location des bancs de l'église. Cette opération qui se fait habituellement le lundi de Pâques est retardée cette année-là à cause du mauvais temps. Sans doute une grosse tempête de neige qui oblige des paroissiens à ne pas sortir de chez eux ?

- Le 11 février 1853, à son décès, l'abbé Menaide, natif de Bard et curé de Saint-Nizier à Lyon, laisse à la paroisse un legs de 500 F. En reconnaissance les fabriciens décident de faire dire douze grand-messes.

- Le 11 septembre 1866, don d'un ostensor et du calice de style gothique de la part de M. Gorand, natif de Boisfont, chanoine d'honneur de l'église Saint-Pierre de Lyon et, à sa mort, curé de Saint-Bruno à Lyon.

- En 1868, la confrérie Saint-Isidore est créée à Bard. Claude Crozet en est le porteur de bannière⁴², Claude Brunel le trésorier et Mathieu Marnat chargé du pain bénit. Cette confrérie existe encore aujourd'hui à Bard.

De 1816 à 1831, le curé remplit les fonctions de président. En 1816 le conseil de fabrique comprend : Claude Gagnière, Etienne Brunel, Pierre Vial, Pierre Blanc (qui déclare ne pas savoir signer) Simon Crozet, Jean Brunel, Pierre Solle, maire et les curés Condamine, Tissier et Alliot.

Claude Gagnière assure la présidence en 1831. En 1832, Pierre Solle cumule cette fonction avec celle de maire de la commune. En 1838, Pierre Soleillant de Contéol devient président. En 1841 Pierre Solle des Barges prend une nouvelle fois la présidence. Le 15 avril 1849, Claude Chauve du Maisonny devient pratiquement président à vie. En 1874, il est remplacé par son gendre – une affaire de famille – Claude Crozet de Sagne-l'Allier. Au décès de ce dernier, en 1904, Antoine Marnat, de Celle devient président jusqu'en 1905. Ce sera le dernier président de la fabrique.

Pour le dernier exercice de 1905 le conseil de fabrique se compose ainsi :

COMPOSITION DU CONSEIL DE FABRIQUE ET DU BU		
CONSEIL		
NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ÉLECTIONS	FONCTIONS ANNUELLES
M. <i>Cognat Claude</i> , curé . . .	Membre de droit.	
M. <i>Rondel Henri</i> , maire . . .	Membre de droit.	
<i>Membres électifs renouvelés par moitié tous les trois ans à Quasimodo.</i>		
1. M. <i>Soleillant Jean</i>	élu en 190 2 , rééligible en 190 2	Président : M. <i>Marnat Ant</i>
2. M. <i>Soyte Claude</i>	élu en 190 2 , rééligible en 190 2	
3. M. <i>Marnat Antoine</i>	élu en 190 2 , rééligible en 190 2	
4. M. <i>Crozet Simon</i>	élu en 190 5 , rééligible en 190 5	
5. M. <i>Brunel Jean</i>	élu en 190 5 , rééligible en 190 5	
<i>De plus dans les paroisses de 5000 âmes et au-dessus.</i>		
6. M. _____	élu en 190..., rééligible en 190...	Secrétaire : M. <i>le Curé</i>
7. M. _____	élu en 190..., rééligible en 190...	
8. M. _____	élu en 190..., rééligible en 190...	
9. M. _____	élu en 190..., rééligible en 190...	

⁴² Son petit-fils Claude Meunier en sera le dernier porteur.

Documents

Dissolution du conseil de fabrique

Séance du 9 décembre 1906

Délibération du Conseil de Fabrique de la Paroisse de Bard

L'an mil neuf cent six, et le neuf du mois de décembre, le conseil de Fabrique de la paroisse de Bard, extraordinairement convoqué, s'est réuni au presbytère, lieu ordinaire de ses délibérations, pour clore les comptes de gestion de l'exercice en cours 1906 sous la présidence de M. Marnat Antoine.

Etaient présents : Messieurs Marnat Antoine, président du Conseil, Soleillant Jean, président du bureau, Claude Bayle, trésorier comptable, Crozet Simon, Brunel Jean et M. le Curé.

Gestion 1906

Le Conseil s'est occupé en 1^{er} lieu de l'apurement des comptes de l'exercice en cours 1906. Vu le journal du trésorier et de toutes les pièces justificatives des recettes et des dépenses, le Conseil admet l'ensemble des recettes évaluées primitivement à la somme de 486 et s'élevant d'après titres définitifs à quatre cent trente trois, cinquante centimes soit 433,50

et l'ensemble des dépenses créditées au budget primitif à 486 francs et fixées d'après titres justificatifs à la somme de quatre cent cinquante cinq francs quinze centimes soit 455,15

Les recettes de toute nature étant de 433,50

et les dépenses de 455,15

le résultat de l'exercice est donc un excédent de dépenses de f. 21,60

le résultat de l'exercice 1905 étant un excédent de recettes de f. 58,60

le résultat définitif de 1906 en cours est donc un excédent de recette de f. 16,95

laquelle somme sera versée à la caisse de fabrique et déposée dans la caisse à 3 clefs ainsi que les comptes de gestion, administratif, et toute la comptabilité.

Décharge a été donnée, sur sa demande, à M. Bayle Claude, de son administration de comptable-trésorier, après approbation de sa comptabilité.

La réunion n'ayant pas d'autre but que celui de vérifier et d'approuver les comptes de gestion de 1906 en cours, la séance allait être levée. Mais avant de résilier leur fonction et de se séparer définitivement, Messieurs les fabriciens ont tenu à clore leurs travaux par une délibération de protestation, ci-jointe au procès-verbal de la réunion.

*

* *

Protestation des fabriciens de la paroisse de Bard, en date du 9 décembre 1906

Nous, membres du conseil de Fabrique de la paroisse de Bard protestons ici contre le dessaisissement de la gestion des biens de l'Eglise de Bard qui nous est imposé contrairement à la volonté de l'Eglise. Nous déclinons toute responsabilité relativement à la gestion de ces biens

dans l'avenir et faisons profession de fidélité et de dévouement à l'autorité du Souverain Pontife et de notre 1^{er} pasteur du diocèse, Mgr l'Archevêque de Lyon.

Fait à Bard, le 9 décembre 1906.

Barnat *Bayle*
Solillant *crozet*
Brunel

Le budget paroissial pour 1906

BUDGET ORDINAIRE					
RECETTES					
ARTICLES	NATURE DES RECETTES	RECETTES			
		D'APRÈS le dernier compte (a)	PROPOSÉES par le bureau	RÉGLÉES par le conseil	APPROUVÉES par l'archevêque (b)
1	2	3	4	5	6
1	Produit des biens restitués en vertu de l'arrêté du Gouvernement du 7 thermidor an XI.				
2	Produit des rentes restituées en vertu du même arrêté.				
3	Produit des biens cédés au domaine, dont la fabrique a été mise en possession.				
4	Produit des rentes cédées au domaine, dont la fabrique a été mise en possession.				
5	Produit des biens dont l'acceptation a été régulièrement autorisée depuis le 7 thermidor an XI (décret ou arrêté préfectoral).				
6	Produit des rentes, avec ou sans fondation, régulièrement acquises depuis le 7 thermidor an XI (décret ou arrêté préfectoral).				
7	Produit total de la location des bancs et chaises.	421,50	420 »	420 »	
8	Produit de la concession des bancs placés dans l'église.				
9	Produit des quêtes faites pour les frais du culte.				
10	Produit de ce qui a été trouvé dans les trones placés pour le même objet				
11	Produit des oblations volontaires faites à la fabrique.				
12	Part revenant à la fabrique dans les droits perçus sur les services religieux, suivant tarif approuvé par décret.	24, »	25 »	25 »	
13	Produit des frais d'inhumation. — Monopole des pompes funèbres				
14	Produit de la cire revenant à la fabrique	18,40	21 »	21 »	
15	Intérêts des fonds placés au Trésor.				
16	Autres recettes. . . . <i>Sonneries</i> (Les énumérer).	20 »	20 »	20 »	
17					
18					
19					
	TOTAUX.	484,40	486 »	486 »	

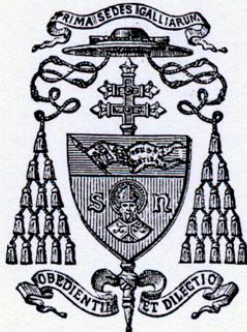
(a) Le dernier compte est celui qui est présenté à la même session de Quasimodo. — (b) Laisser en blanc cette colonne réservée à l'approbation. — (1) Indiquer la date

ARCHEVÊCHÉ

DE

LYON

†



Nous, PIERRE-HECTOR COULLIÉ, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise Romaine, Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules, etc.,

Vu le règlement diocésain, en date du 28 mai 1907, instituant des Conseillers pour assister MM. les Curés dans l'administration temporelle des paroisses ;

Vu la présentation faite par M. le Curé de Bard

Nous désignons comme Conseillers de M. le Curé de Bard

pour l'assister dans l'administration temporelle de sa paroisse : MM. ant. Marnat, J. Solillant, J. Crazet, Cl. Bayle, J. Brunel, J. J^e Robert

12879

Lyon, le *12 août* 190*7*

Pour S. E. le Cardinal Archevêque :



Aboumay

L'inventaire de 1905

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

COMMUNE
de Bard

INVENTAIRE

des Meubles et Objets affectés au culte dans l'église

FABRIQUE DE L'ÉGLISE
de Bard de Bard au 1^{er} janvier 1905.

NATURE DES OBJETS (1)	SITUATION (2)	VALEUR APPROXIMATIVE	ORIGINE (3) RENSEIGNEMENTS DIVERS
<i>Chap. I^{er}</i>			
<i>— Vases sacrés. —</i>			
Calices 2	arg. sacristie & presbytère	arg. 50 Ver. 100	chaun de ces calices a été donné par deux prêtres ^{nés} de la paroisse. M ^{re} le Curé Meunier & M. le Curé Gorand
Ciboires 2	idm idm	arg. 25 Ver. 60.	
Ostensoir 1	idm idm	75	
Custode pour les malades	idm	1	
1 reliquaire en cuivre pour la vraie croix.	idm	5	
<i>Ch. II</i>			
Ornements sacerdotaux	Chapelle or. m. fin 60 ^f		En munissant l'église de trois d'un ciboire d'un calice et d'un ostensor neuf. M ^{re} le Curé Gorand retirait les 3 objets analogues et les faisait restaurer pour les offrir à la Fabrique de Lérisseaux
Chasubles & accessoires	les autres 20 frs		
or. m. fin 1	à la sacristie	en bon état	
blanc 2		En les autres ornements	
rouge 2		neufs et usés.	
violet 1			
vert 1			
noir 2		3 frs.	
Étoles pendantes 3		30 frs pièce	
Chapes			
blanc 2	à la sacristie	de tout	
noir 1		et	
voile huméral 1		très ordinaire	
<i>Chap. III</i>			
<i>Linge.</i>			
serviettes pour prêtres brodées ou simples	Tout le linge est déposé chez les Sœurs St Joseph qui en ont le soin exclusif.	Ces 7 premiers articles sont dans un état de véritable vétusté et auraient besoin d'être renouvelés. Le tout a été estimé 35 frs.	
serpillés 5			
Aubes d'enf. de chœur 5			
rochets 7			

(1) Tableau, statue, candélabre, linge, vase, etc., etc.
 (2) A droite ou à gauche de la nef ou dans la sacristie, les bas-côtés, le chœur, etc., etc.
 (3) Indiquer notamment si l'objet était dans l'église lors du rétablissement du culte ou s'il y a été introduit depuis; s'il a été offert, par qui et à quelle époque, s'il a été acheté à l'aide de souscriptions, etc.

NATURE DES OBJETS	SITUATION	VALEUR APPROXIMATIVE	ORIGINE RENSEIGNEMENTS DIVERS
Nappes d'autel 3 et nappes 6	Eout coupé	En pliant	de tout estimé 50 frs.
Garnitures d'autel 12	au sein	de ces objets	
corporeaux 9	des sœurs St Joseph	sont en usage	
males 4		bon état	
purificatoires 70		sauf les purificatoires	
amictis 25			
Siarsos 30			
<hr/>			
Ch. IV. autres objets du vestiaire			
Soutanes d'enf. de chœur	à la sacristie	Soutanes rouges	
rouges 7	et chapeaux sœurs	noires - en mauvais état	
noires 3		total - 10 frs	
ceintures 3			
Ch. V.			
Bannières 2	Eglise -		
Dais 1	chez les sœurs	Courtes photos	
Drap mortuaires 2	à la sacristie	15 frs	
Pièces de tentures dais 6	à la sacristie	30 frs	
Tissus d'autels 10	chez les sœurs	15 frs	
Capis d'autels 4	chez l'église		Le seul convenable est un don de M ^{rs} Goran (de 1800)
<hr/>			
Ch. VI			
Murettes - paires 2	Eglise	15	Les statues sont le résultat de dons et des économies de la Fabrique - Elles sont très-récemment, sauf peut-être la statue de la chapelle de la S ^{te} Vierge
Encensoir 3		15	
Murette 1		1	
Chandeliers (3 autels) 18			
Cande'la bra (4 paires) 8			
Miroirs 3		10	
Siars pour chaires 10		1	
Statues 4			
Chemis de croix 1			
Exposition du S ^{ts} 1			
représentation par les sœurs 1			
Chaire 100		50	Les boîtes du chœur et de l'église, ainsi que la chaire et la confessionnal datent d'une 3 ^e ou 4 ^e années. - Le tout par souscription, dons et dernières économies de la Fabrique - Les chaires ont été placées il y a 18 ou 20 ans.
Traverses de chaire 1		5	
Confessionnal 1		1	
Chaises 20			
Traverses mobiles 8			

Le Maire soussigné certifie que l'inventaire ci-dessus comprend bien tous les objets contenus dans l'église et qu'aucun de ceux qui y sont décrits n'en ont été détournés.

A Kard, le 19 Mai 1905.
Le Maire,
Bombel



Dressé le 19 Mai 1905

CERTIFIÉ EXACT :

Les Membres du Conseil de fabrique de Kard
(Signatures)
Abillants
Bayle
Arzet
Marnat

Le budget de la paroisse quarante ans plus tard (1945)

I. Excédent de l'Exercice précédent	6346 60
II. RECETTES ORDINAIRES	
Offrandes pour les places.....	640 00
Produit des quêtes pour le culte.....	7690 00
Produit des quêtes pour le presbytère.....	2000 00
Oblations volontaires.....	
Produit des services.....	470 00
Produit de la cire.....	
Oblations avec affectation spéciale.....	
Autres recettes.....	
<hr/>	
TOTAL DU CHAPITRE II.....	10800 00
III RECETTES EXTRAORDINAIRES	
Quêtes extraordinaires.....	3298 00
Oblations extraordinaires.....	284 00
Emprunt autorisé.....	
<hr/>	
TOTAL DU CHAPITRE III.....	3582 00
RÉCAPITULATION	
Chapitre I.....	
— II.....	10800 00
— III.....	3582 00
<hr/>	
TOTAL DES RECETTES.....	14382 00

I. DÉPENSES ORDINAIRES		
1	Pains d'Autel et Vin de messe.....	610 00
2	Luminaire.....	700 00
3	Chauffage.....	3400 00
4	Entretien du mobilier.....	
5	— — linge.....	348 00
6	Menus frais de sacristie.....	
7	Entretien du Clergé : MM. les vicaires.....	1120 00
	MM. les auxiliaires.....	
	MM.....	
8	Traitement des officiers de l'église : — sacristain.....	600 00
	— sonneur.....	
	— chantres.....	
	— organiste.....	
	— enfants de chœur.....	400 00
	— suisse.....	
	— chaisier.....	
9	Prédications.....	
10	Charges des oblations avec affectation spéciale.....	
11	Location du presbytère.....	
12	Entretien de l'église.....	
13	— du presbytère.....	104 00
14	Impôts.....	
15	Assurances.....	
16	Prélèvement pour les prêtres âgés ou infirmes.....	
17	Annuité d'emprunt autorisé. Voir page 3(1).....	
18	Frais d'administration, Semaine religieuse.....	180 00
19	Assurance de responsabilité civile.....	80 00
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
<hr/>		
TOTAL DU CHAPITRE I.....		7545 00

II. DÉPENSES (Suite).

Nos DES ARTICLES	NATURE DES DÉPENSES	SOMMES autorisées au budget approuvé	SOMMES dues pendant l'exercice	SOMMES payées pendant l'exercice	SOMMES restant à payer à la fin de l'exercice
1	2	3	4	5	6
II. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES					
1	Installation de 32 lampes				
2	Grosses réparations de l'église électrique - Santuane du presbytère.....	2280 00			
3	Nouveaux Compteur	497 00			
	— mobilier.....				
	— ornements.....				
	— linges.....				
4	Remboursement d'emprunt autorisé (1) ..				
5					
TOTAL DU CHAPITRE II.....		2777 00			
RÉCAPITULATION					
Chapitre I.....		7545 00			
— II.....		2777 00			
TOTAL DES DÉPENSES.....		10322 00			
BALANCE					
TOTAL DES RECETTES.....		14382 00			
TOTAL DES DÉPENSES.....		10322 00			
EXCÉDENT.....		4060 00			

M. B. Pas un sou de dette
 et 18121 fr. à la caisse
 d'épargne pour la fabrique de Bard
 Bard - alors qu'en octobre 1940
 à mon arrivée, il n'y avait que
 55 fr net au trésor paroissial -
 A. L.

le 6 Janvier 1946
 Signature de M. le Curé,
R. Louison

	NOMS DES CONSEILLERS	ANNÉE de la nomination	SIGNATURE
1.	Jean Jay		Jay
2.	Jean Bayle		Bayle
3.	Chausse Munnier		Munnier
4.	Jean Poudet		J. Poudet
5.			

Signature des conseillers qui approuvent les comptes de l'abbé Louison.

On notera que l'abbé André Louison assure l'intérim de la guerre comme administrateur de la paroisse de Bard. C'est un bon gestionnaire puisque à son arrivée il n'a trouvé que 55 F et qu'à son départ il n'y avait pas de dettes mais un excédent de 4 040, 00 F plus 18 121 F déposés à la caisse d'épargne.

La maison des Sœurs

La fabrique de Bard hérite de la maison dite "des Sœurs". C'est par testament olographe que Charles Tissier desservant la succursale de "Bard sur Montbrison" donne à la fabrique la maison qu'il a achetée à Gilbert Favier. En voici le texte écrit de sa main :

En la présence de mon Dieu, je fais, écris et signe de ma propre main mon testament olographe exprimé en ces termes, contenant mes dernières volontés pour mettre fin à toutes contestations qui pourraient survenir dans ma parenté au sujet de mon petit avoir.

1° Je veux que mon linge et tout le reste de mon mobilier qu'on trouvera dans le presbytère rentrent dans la maison paternelle dont les héritiers, c'est-à-dire les héritiers de droit, dans ladite maison paternelle feront acquitter pour le repos de mon âme une quarantaine, donneront aux pauvres de Chazelles trente mesures de blé et à l'église dudit Chazelles la somme de cinquante francs.

2° Mon jeune frère aura ma bibliothèque et ma montre et ma tabatière et mon calice.

3° Le peu d'argent ou plutôt tout l'argent qui me reste sera employé en messes.

4° Le cahier de mes messes reçues soit grandes soit basses est à la sacristie et les rétributions des unes et des autres sont dans un tiroir de ma commode, elles seront acquittées le plus tôt possible.

5° Je donne à la fabrique de Bard la maison que j'ai achetée de Gilbert Favier, maçon demeurant actuellement en la ville de Montbrison, pour l'établissement et le logement des sœurs dans ladite paroisse, ainsi que le jardin qui la joint et tout le mobilier que j'y ai mis.

Telles sont mes intentions.

Les sœurs diront deux fois la semaine une oraison convenable pro defuncto lundi et samedi.

Je voudrais bien que M. Menaide l'aîné, prêtre et économiste au séminaire de St-Irénée à Lyon, soit mon exécuteur testamentaire, principalement pour la maison que je donne à la fabrique de Bard.

Ce jourd'hui, douze novembre mil huit cent vingt un

[Signé]

Tissier curé de Bard.

Les dernières volontés du curé Tissier sont respectées. Les religieuses de la congrégation des Sœurs Saint-Joseph prennent possession de la maison en 1825 au nombre de trois. Elles dispensent l'enseignement primaire aux jeunes filles de la paroisse et même à celle, voisine, d'Essertines. Elles créent un internat, appelé *camerista* pour les enfants des hameaux éloignés. Les sœurs participent activement à la vie de la paroisse tant sur le plan spirituel que matériel. Elles sont chanteuses aux offices, assurent l'entretien de l'intérieur de l'église et le blanchissage du linge nécessaire au culte.

Comme le jardin hérité du curé Tissier était insuffisant pour subvenir aux besoins de la maison des sœurs la fabrique achète à Jean Jacques Menaide, du bourg de Bard, *une parcelle à prendre sur un pré dit le chenevier d'une contenance d'environ trois ares quarante et un centiares. Cette parcelle est contiguë au soir au bâtiment des religieuses.* Le prix de la parcelle est fixé à 100 francs, acte passé le 10 février 1866 en l'étude de M^e Rony. La parcelle vendue à la fabrique devra être laissée à la jouissance des religieuses.

Le conseil municipal dans la séance du 22 mai 1887 souhaite récompenser une institutrice des religieuses :

Le conseil est maintenu en séance par M. le Maire [Etienne Giraud] qui a saisi le conseil d'un vote de gratification à l'institutrice pour les bons soins qu'elle donne aux enfants de sa classe et l'invite à examiner si elle mérite cette gratification.

Le conseil, après examen de la proposition, considérant que l'institutrice actuelle M^{lle} Elisa Billardon rempli avec un grand zèle ses devoirs assez ardues, qu'elle donne à ses élèves des soins remarquables et incessants, vote à l'unanimité une gratification de 80 F et prie M. le Préfet de bien vouloir autoriser la dite gratification bien méritée.

Il n'y avait alors à Bard qu'une école laïque de garçons. Aucun local n'existait pour les filles. Il faut attendre 1903 et une injonction du préfet pour la création de l'école communale de filles.



L'école des religieuses

En vertu de la loi du 9 décembre 1905, M. Lardin de Musset, préfet de la Loire, signe le 14 décembre 1906 l'arrêté de mise sous séquestre les biens de toute nature ayant appartenu à la fabrique de l'église paroissiale de Bard et notamment les biens suivants :

- 1/ Une maison sise au bourg,
- 2/ Numéraires, titres de rentes et archives.

Les biens de la fabrique passent au compte du bureau de bienfaisance de la commune de Bard.

De 1906 à 1920, les religieuses sont locataires de la commune. N'ayant plus d'élèves, elles quittent l'établissement et la paroisse pour aller à Verrières à la rentrée de 1920. Pendant près d'un siècle elles ont marqué la vie paroissiale.

Le bâtiment souffre alors d'un manque d'entretien. La commune sort d'une terrible épreuve pour le monde rural : cinq années de guerre. Le gros œuvre se dégrade inexorablement.

Le 16 octobre 1960, le bureau de bienfaisance devenu bureau d'aide sociale, régulièrement convoqué, approuve un projet de vente à un particulier pour la somme de 2 500 F. Le même jour cette décision est entérinée par le conseil municipal malgré l'opposition du curé l'abbé V. Viot. Ce dernier assiste à la séance du conseil et porte la mise à 3 000 F. Mais c'est en vain, le maire avait fait voter le conseil municipal avant l'arrivée du curé⁴³.

Le 23 février 1975, l'acheteur s'engage à rétrocéder l'immeuble et ses dépendances en ruine au prix de 3 500 F. La commune procède ensuite à son arasement pour réaliser la placette devant l'église.



Sortie de vêpres en 1937

Un groupe de paroissiens devant la maison des Sœurs au centre du bourg de Bard

(cliché de l'abbé Ferraton)



1970, la maison des Sœurs vue du côté est (jardin)

Le gros œuvre est écroulé (cliché de Régis Blanc)

⁴³ Témoignage de M. Pierre Decelle conseiller municipal à cette époque.

Les visites pastorales

La visite pastorale a pour objet de juger de la situation de la paroisse, de la tenue matérielle et morale du clergé et des paroissiens. Il s'agit donc, le plus souvent, d'une sorte d'inspection générale. L'archevêque de Lyon ou de son vicaire général est accueilli par les notables, les chantres, les chanteuses et une partie de la population avec sonnerie des cloches. Quelques visites pastorales nous sont connues avec plus ou moins de détails. Nous en donnons quelques-unes mais la liste n'est pas exhaustive.

Premières visites

Le 2 mai 1378, la paroisse de Bard est visitée par A. Voisin, commissaire de Mgr de Talaru. Le surlendemain le curé de Bard doit se présenter à Montbrison ainsi que ses confrères de Verrières, Essertines, Lérigneux et Roche. Le bref rapport de l'archevêque de Lyon note en latin :

Église et prieuré en cette localité [Bard]. Le curé est Pierre Fournier. Il est présent. Le prieur ne réside pas. Le prieuré est en reconstruction suite à une destruction.

De 1338 à 1340 l'épidémie de peste noire désole la contrée. Selon les médiévistes de nombreuses églises sont dans un triste état. La visite en 1469-1470 en Forez d'Estienne de la Chassagne, coadjuteur du cardinal Charles de Bourbon laisse entrevoir une situation nettement meilleure pour l'Eglise : une trentaine de chantiers de reconstruction sont ouverts dans le Montbrisonnais dont celui de l'église de Bard.

Le procès-verbal de la visite de Mgr Camille de Neuville⁴⁴, archevêque de Lyon, du samedi 17 juin 1662 est plus détaillé et nous renseigne sur l'état de la paroisse.

Bar, le 17 juin 1662

L'église paroissiale de ce lieu est petite mais bien percée et voûtée. Le grand autel est consacré et au-dessus est un tabernacle en bois peint, au-dedans duquel est un ciboire au corps d'argent où sont quelques hosties consacrées et assez proprement tenues. Le soleil⁴⁵ pour exposer le Saint Sacrement n'est que d'estain mais le calice et la patène sont d'argent. De quatre reliquaires qu'il y a, deux sont en cuivre et deux en bois, remplis tous quatre de reliques bien rangées et distinguées par billets. Les Saintes Huiles et fonts baptismaux deument⁴⁶ tenus.

Il y a cinq chazubles, plusieurs aubes, surplis et chappes et autres ornemens et linge en quantité suffisante. Le ciboire pour le viatique des malades n'est que de cuivre doré. A chaque costé du grand autel, il y en a un autre ; celui du costé de l'épître est dédié à saint Claude et l'autre à saint Benoist, tous deux sans fondation.

Il y a plusieurs obits et services fondés en cette église d'environ 30 livres tournois par an. Le luminaire jouit d'un terrier qui peut valoir cinq ou six livres.

La cure est à la nomination du sieur prieur de Bar. Le revenu consiste en 120 livres tournois que ledit prieur donne au curé.

La maison curiale est en estat et a un jardin contigu. Le cimetièrre est clos et son entrée grillée.

Messire Pierre Bruyère est curé et a exhibé les registres de baptesmes en deu estat. Le nombre des communiants est de 400⁴⁷.

⁴⁴ Archives du Rhône, 1 632, folios 417-418.

⁴⁵ L'ostensoir.

⁴⁶ Dûment, correctement.

⁴⁷ Il s'agit des personnes ayant déjà communié donc à l'exclusion des enfants.

Le même jour l'église d'Ecotay, annexe à celle de Bard, est visitée. A cette occasion l'archevêque de Lyon tranche au sujet d'un différend qui oppose le curé de Bard à un prêtre qui se prétend curé d'Ecotay :

Au-dessous de l'église de Bar, à un quart de lieue est l'église d'Escotay, petite mais vouûtée et en assez bon estat [...]

Il n'y a point de maison curiale. Le nombre des communians n'est que d'environ 50. Cette église est servie par messire Jean Romulade, prestre qui réside à Montbrison et se rend au dit Escotay les festes et dimanches pour y célébrer la Sainte Messe et parfois il y dit vespres. Il ne tire de revenu que le casuel et environ huit bichets de bled sur les dismes.

Le dit messire Romulade s'est fait pouvoir en cour de Rome [...] a pris possession de la dite église comme d'une cure en titre, mais pendant la visite d'icelle s'est présenté messire Pierre Bruyère, curé de Bar, susdit, qui a dit et remonstré que l'église d'Escotay est dépendante de celle de Bar et a esté son annexe de temps immémorial et qu'il y a fait les fonctions curiales quand bon luy a semblé et partant s'oppose formellement à la qualité et titre de curé que prend le dit messire Romulade et que les habitants d'Escotay luy donnent et soutient estre seul curé de Bar et d'Escotay, son annexe [...]

L'archevêque de Lyon se prononce nettement en faveur du curé de Bard :

Et à l'égard de la contestation entre le dit curé de Bar et messire Jean Romulade, après avoir ouï l'un et l'autre et meurement⁴⁸ considéré le tout, avons déclaré la dite église d'Escotay annexe du dit Bard.

Dix-huit ans plus tard, messire Pierre Bruyère, l'énergique curé de Bard, meurt tragiquement en revenant justement d'Ecotay. Les circonstances vraiment frappantes qui entourèrent son trépas lui valurent une mention spéciale dans les registres paroissiaux :

Cejourd'hui dimanche, vingt-uniesme juillet, messire Pierre Bruyère, prestre, curé de Bar et Escotay, son annexe, après avoir dit la messe et vespres du dit Escotay et presche de l'incertitude de la mort, se retirant avec son valet, a fait voir la vérité de son dire par la cheutte de sa jument qui luy a renversé dessus, et est décédé et a esté enterré dans l'esglise de Bar en la chapelle du Saint-Rosaire, ce 22 du mesme moys, après midy, par messire Benoist Giraud, prestre, prébendier de St-Thomas-la-Garde, commis par messire Claude Verd, curé de Léznigieu et archiprestre de Montbrison, en ayant la charge de Mgr l'archevesque de Lyon, en présence de Maître Estienne Pérague, marguillier du dit lieu, et Antoine Palais et Claude Cognasse, aussi du dit lieu et plusieurs autres qui ont desclaré ne savoir signer et de Claude Brunel qui a signé.

Une telle mort dut forcément frapper les esprits et le souvenir en persister longtemps dans la mémoire populaire. A-t-il traversé les trois siècles écoulés depuis ? Certainement pas. A travers la gorge sauvage qui sépare Ecotay de Bard, le long du vieux chemin qui s'accrochait jadis aux flancs du ravin pour monter jusqu'à Bard, existe-t-il quelque croix, quelque rocher, quelque lieu-dit dont le nom puisse rappeler l'accident tragique de notre ancien curé ? Nous ne le pensons pas.

Au 19^e siècle

Le 21 septembre 1838, Mgr Cattet, vicaire général de l'archevêque de Lyon, inspecte l'église de Bard et constate que l'autel de Saint-Jean, patron de la paroisse, doit être refait en conservant le retable qui doit être restauré. C'est ce que font les fabriciens au cours de l'année 1841, avec un peu de retard car, selon le registre de fabrique, ce travail aurait dû être achevé en 1840.

⁴⁸ Mûrement.

Son Eminence le Cardinal de Bonard, archevêque de Lyon est venu visiter l'église de la paroisse de Bard. Il a été passablement content de sa tenue. Selon lui sa construction remonterait au 12^e ou 13^e siècle.

Le 22 mai 1853, Mgr de Bonald fait une nouvelle visite. Il donne la confirmation dans l'église de Bard où sont réunis les paroissiens de Roche, d'Essertines, de Lérigneux et d'Ecotay.

Année 1913

Cette année-là, Mgr Vindry, vicaire général visite la paroisse. Il donne l'ordre de mettre un coffre-fort dans le tabernacle. Pour réaliser cet équipement qui coûte 109 F (achat, port et pose) Mgr Vindry remet un bon de 50 F. La quête du jour de Toussaint rapporte 23 F. Pour compléter, le vicaire général ordonne de prendre 36 F dans les ressources de la confrérie du Très Saint-Sacrement.

Visite du cardinal Maurin

Plus près de nous, la visite canonique faite le 20 mai 1919 par le cardinal Maurin est relatée brièvement dans le registre paroissial par l'abbé Emile Combe, curé de Bard à cette époque :

Mgr le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon a fait sa visite à Bard le 20 mai 1919, à 3 h du soir. Réception solennelle. M. le Maire Rondel, quelques conseillers municipaux et conseillers de paroisse, 120 à 130 fidèles avec les enfants des écoles envoyés par M. et Mme Colomb, instituteurs. Réception à l'église : petit mot fait par M. le curé. Allocution de 20 minutes par Monseigneur. Bénédiction du Très Saint Sacrement. Bon souvenir de cette visite et Monseigneur a bien voulu signer au bas de cette page.

L'abbé Breuil, curé de Moingt, a suivi le cardinal pendant ses déplacements dans la montagne⁴⁹. Monseigneur voyage en auto, il a même une puissante et grande auto. Il a délaissé le déplacement à cheval ; il est vrai que depuis seulement 25 ans Bard est enfin accessible par une voie carrossable mais que ne mène encore nulle part ailleurs.

C'est avec beaucoup d'humour que l'abbé Breuil a relaté les anecdotes de cette tournée. En ce qui concerne Bard, il note que Monseigneur est épaté par l'embonpoint du curé : "Comment dit-il, a-t-on pu laisser un homme pareil dans un pays si accidenté !" Cette observation du cardinal confirme bien le témoignage de Baptistine, jeune chanteuse de l'église en 1919 qui, elle aussi, racontait avec une pointe d'humour que son curé avait supprimé la procession au pic de Bard le jour de l'Ascension, après les vêpres, sous le prétexte que la fête, profane celle-là, se poursuivait par des bals dans les cafés. Il ne voulait pas avouer qu'il était trop poussif pour conduire cette traditionnelle montée vers ce haut lieu de la paroisse, bannière en tête.

D'après la relation de l'abbé Breuil, c'est peut-être à Bard où l'archevêque de Lyon a trouvé le plus de monde, une église presque pleine. M. le curé cite nommément le maire Rondel et les instituteurs laïques : M. et Mme Colomb. Il se contente de dire "quelques" tant pour les conseillers municipaux que pour les habitants de la paroisse. Les enfants de l'école mixte ne devaient pas être plus de 25.

Réunir pour une cérémonie apparemment peu préparée de 120 à 130 fidèles un jour de semaine, en plein après-midi, au mois de mai période de gros travaux des champs était remarquable et même une gageure.

⁴⁹ Cf. J. Barou, "Un prince de l'Eglise en tournée dans le Forez : Grande et célèbre visite canonique à Moingt par le cardinal Maurin en 1919", *Village de Forez* n° 91-92.

Le temps des missions

Il ne semble pas que la paroisse de Bard ait eu le privilège d'une mission avant celle de 1897. Il n'y a pas de relation écrite, encore moins orale, pas de croix de mission "plantée" avant cette date.

Mission de 1897

Une mission a été organisée en 1897, marquée par l'arrivée d'un nouveau curé : l'abbé Michalon. Une mission durait normalement 15 jours ; celle-ci a été d'une durée une plus longue : du dimanche 9 mai au 27 mai, jeudi de l'Ascension. Une mission consistait avant tout à aller entendre le sermon des prédicateurs tous les soirs de la semaine, à participer à la bénédiction du Saint Sacrement et parfois au chemin de croix pour "gagner sa mission". L'article du journal *Le Mémorial de la Loire* du 1^{er} juin fait l'éloge de cette mission, un vrai renouveau religieux à Bard. Jugez-en.

Bard - Mission

Jeudi, jour de l'Ascension, s'est clôturée la mission donnée par M. l'Abbé Michalon, curé de Bard. Le résultat a dépassé ses espérances, grâce à son dévouement et aux sacrifices qu'il s'est imposés.

La mission a été prêchée par le R. P. Timothée assisté du R. P. Lamacène qui, tous les deux ont dû se sentir bien récompensés en voyant l'affluence se presser à la table de communion.

La messe des hommes a été célébrée en grande solennité, rehaussée par le talent de quelques artistes amateurs stéphanois qui ont interprété, avec succès, plusieurs morceaux de musique religieuse vocale et instrumentale. Nous leur adressons nos remerciements.

Après vêpres, a eu lieu la procession au pic de Bard puis à l'endroit⁵⁰ où l'on a érigé la nouvelle croix de mission. Beaucoup de personnes des paroisses voisines s'étaient jointes à la procession, à laquelle assistaient environ deux mille personnes.

Le R. P. Timothée qui avait béni la croix, le dimanche précédent, a de sa voix vibrante et persuasive, prononcé un sermon et fait ses adieux à la paroisse. M. le Curé a pris ensuite la parole pour adresser ses remerciements aux Révérends Pères et leur a assuré la reconnaissance de la paroisse de Bard, pour le bien qu'ils ont fait pendant cette mission.

L'on s'est ensuite rendu à l'église où après un *Salutaris* solennel la bénédiction a été donnée.

Les Pères sont partis aujourd'hui au milieu des ovations des habitants qui garderont un profond souvenir de la mission.

Le Mémorial de la Loire du 1^{er} juin]

Mission de 1910

L'année 1910 la paroisse de Bard voit se dérouler sa deuxième mission. C'est l'abbé Emile Combe, curé, nommé le 17 septembre 1908, arrivé à Bard le 4 octobre de la même année qui la prépare et la dirige. Il l'annonce à ses paroissiens par un prêche à la grand-messe du dimanche et aussi par une affichette à la porte de l'église et distribuée aux fidèles : "Chers paroissiens de Bard, bonne nouvelle pour vous !"

⁵⁰ La croix fut portée pour sa bénédiction de l'église à la place de la Mairie par les conscrits de la classe 1896.

Une Mission dans la paroisse de Bard

Année
1910

Chers paroissiens de Bard,

BONNE NOUVELLE POUR VOUS ! Dans quelques semaines, vous allez avoir l'immense faveur, le très précieux avantage d'une Mission dans votre paroisse.

D'avance Je suis heureux de vous l'annoncer et de vous dire que Je compte sur vous tous pour vouloir en profiter.

Qu'est-ce qu'une Mission ?

— **Une Mission !** — Quelques-uns pourraient peut-être croire que c'est quelque chose d'ennuyeux, de pénible, de gênant : tout au contraire, c'est quelque chose de si intéressant, de si utile, de si agréable, que le temps en paraît toujours trop court.

— **Une Mission !** — C'est le Bon Dieu qui passe dans la paroisse, dans les familles, dans chacune des âmes, venant vous offrir à chacun, son pardon, ses bénédictions, ses grâces, ses faveurs.

— **Une Mission !** — Ce sera pour tous avec l'aide de deux excellents missionnaires qui viendront, l'occasion de tout « remettre à neuf » dans les affaires de votre conscience, de réparer les oublis du passé.

— **Une Mission !** — C'est le merveilleux entrain de toute une paroisse venant prendre une part active aux magnifiques cérémonies qui se feront à l'Eglise : Illuminations, chants des cantiques par tous les paroissiens à la fois, bénédiction de tous les enfants de la paroisse, amende honorable, distribution des souvenirs de la Mission.

— **Une Mission !** — Ce n'est pas une affaire de politique qui n'a rien à y voir, c'est une affaire de Religion. En vous faisant donner cette Mission Je n'ai en vue que le bien de vos âmes, vous rendre plus chrétiens, vous fournir les moyens de salut, en un mot vous faire le plus grand bien.

Durée de la Mission

La Mission de Bard commencera le **Saint Jour de Pâques** et se terminera le **Dimanche 10 Avril**. Elle durera donc 15 jours seulement.

Les Pâques seront retardées en sorte que la Communion qui est nécessaire pour gagner la Mission comptera pour la Communion des Pâques.

— Allons, hommes de Bard, braves cultivateurs, bons ouvriers, vous répondrez tous à mon appel, et vous viendrez voir cette Mission dès le premier jour. Il faut que pas un seul de vous ne manque sa mission.

— Pour beaucoup ce sera peut-être la dernière : ne manquons pas d'en profiter. Pendant quinze jours, vous aurez à votre disposition, deux Zélés missionnaires qui vous intéresseront, j'en suis sûr. Profitez de leur passage au milieu de vous.

Femmes de Bard, épouses, sœurs, enfants si vous le voulez, si vous savez vous y prendre, si vous avez à cœur le salut éternel de votre époux, de votre frère, de votre père, aucun homme, aucun père, aucun frère ne laissera passer cette Mission sans la gagner.

Donc, c'est entendu : A bientôt la Mission.

Paroissiens de Bard Je compte sur vous tous.

Votre Curé : E. COMBE

participation de MM. J. Farjon et J. Favier, prêtres de Saint-Irénée à Lyon communément appelés Chartreux.

Le produit de la quête de clôture de mission permet au curé Galland de faire prêcher le jubilé par M. Farjon, du 30 mai au 6 juin 1926. Une collecte faite en 1925 dans les "maisons" de Bard pour l'achat d'une bannière, souvenir de mission et jubilé, produit la somme de 932 F. Malheureusement cette bannière confectionnée par la maison Arnaud de Lyon d'un coût de 945 F n'est pas prête pour le jubilé. A la satisfaction des paroissiens de Bard elle est bénite et étrennée le dimanche 15 août 1926 par l'abbé Joannès Brunel, enfant de Bard et professeur de rhétorique au petit séminaire d'Oullins.

Mission de 1932

Une autre mission a lieu en 1932. Avant de mourir madame veuve Laurent née Bonneton remet au curé de Bard la somme nécessaire pour la prédication d'une mission dans la paroisse dont son mari était originaire (famille Laurent de la Molle). La prédication de cette mission a été confiée, suivant le désir de la donatrice à la Maison des Chartreux qui envoie les prédicateurs connus et appréciés : MM. J. Farjon et C. Lavenir.

Enfin une dernière mission a été prêchée à l'automne 1946.



Abbé Henri Soleillant (1857-1926)

Il fut un bienfaiteur de la paroisse de Bard : mission de 1910, concession des prêtres et croix au cimetière de Bard... C'était aussi un fin "patoisant".

Solennels cortèges : les processions

Les Rameaux

La première procession de l'année était celle des Rameaux. Ce dimanche-là, avant de partir à la grand-messe, chaque paroissien n'a pas oublié de faire un détour par son jardin ou son enclos afin d'y cueillir son rameau de buis. Bien rares sont les habitations qui ne possèdent pas cet arbrisseau bien respecté, presque vénéré.

Au début de l'office on décroche du pilier la bannière qui depuis la Toussaint dernière n'est pas sortie. Le dimanche des Rameaux était une date remarquable pour observer quel vent allait faire flotter la bannière, l'aérer, la dépoussiérer. De tous les vents, celui du nord, la bise, était le plus redouté des travailleurs des champs. Il était annonciateur, pour l'année, de grande sécheresse, donc de mauvaises récoltes.

Le cortège se dirigeait vers les croix de la place de la mairie. Le parcours n'était pas très long et c'était là qu'avait lieu la bénédiction des rameaux.

Le dimanche des Rameaux était le jour de l'année consacré à la communion pascale des dames et demoiselles en âge de recevoir la sainte hostie des seules mains du prêtre, l'enfant de chœur accompagnant ce geste avec une soucoupe.

Les Rogations et l'Ascension au Pic de Bard

Comme tout l'Occident chrétien, les paroissiens de Bard processionnaient dans la campagne, à l'aube, les trois jours qui précédaient la fête de l'Ascension. Comme son nom l'indique, Rogations, tiré du latin *rogare*, signifie demander. Demander quoi ? Que le Seigneur, en cette période de l'année où la sève monte, où tout pousse, nous accorde de belles récoltes.

Ces invocations prononcées tôt le matin à travers champs n'étaient que la survivance et la continuité des "ambarvalies romaines", processions célébrées le 29 mai en l'honneur de Cérès, déesse de la moisson.

Le lundi, le mardi et le mercredi, la petite procession matinale s'en allait soit vers la *croix des Briasses*, soit vers celle de la *Grand-Font* puis le dernier jour vers la *croix Rondel* au pied du Pic, égrenant les litanies des saints.

Dans ces trois directions différentes, le prêtre après les invocations d'usage, donnait la bénédiction afin que les fruits de la terre soient beaux et abondants dans la paroisse. A l'entrée des champs de petites croix de bois avaient été plantées. Elles avaient été fabriquées par les paysans et bénites le jour de la Sainte-Croix.

Les fidèles n'allaient pas endimanchés à ces processions des Rogations mais en tenue de semaine propre, parfois celle que l'on réservait au samedi pour aller au marché de Montbrison.

Il en était autrement le jeudi, fête de l'Ascension. Le mot revêtait tout son sens dans notre paroisse car il s'agissait bien de faire celle du Pic, 70 m de dénivellation à partir de l'église.

Dans le grand soleil de l'après-midi la foule endimanchée sortait lentement de la fraîcheur que l'église entretenait par ses épaisses murailles.

Bannière en tête, l'enfant de chœur suivait avec la croix argentée, le prêtre, les chantres, les hommes puis les femmes.

On attaquait la montée de la *croix de Sigaud*. A la *croix Rondel* on suivait le chemin de Contéol et par la desserte des carrières *Pierre noire* on atteignait le sommet à 833 m d'altitude. La veille, Jean Rondel, avec son "volant", sa grande faucille de moissonneur n'avait pas manqué de

toiletter la dernière partie du sentier. Les soutanes et robes étrennées pour la circonstance ne craignaient plus l'accroc avec la ronce et l'aubépine. Merci papa Jean.

La fête-Dieu

La fête-Dieu commençait la veille pour les enfants qui s'égayaient dans les prairies à la cueillette des fleurs champêtres, fleurs multicolores qui le lendemain rempliraient leurs corbeilles. Si la récolte n'avait pas été abondante pour les petits, monsieur le curé ouvrait son jardin. Il y avait des fleurs à profusion au temps de l'abbé Galland, un vrai jardin de curé !

La procession de la fête-Dieu, si elle n'avait pas le faste de celle de la ville, donnait cependant l'occasion de confectionner de magnifiques reposoirs. A l'issue des vêpres le cortège se formait. Monsieur le curé, abrité sous le dais, portait l'ostensoir de vermeil. Les enfants de chœur en soutanes rouges et surplis blancs à dentelle balançaient les encensoirs. Jeunes filles et jeunes garçons du catéchisme, revêtus d'habits de cérémonie, portaient une corbeille d'osier garnie de tissu rose ou bleu pour "jeter" des pétales de fleurs à chaque station de reposoir.

Il y avait deux reposoirs sur le parcours. Le premier trônait devant la porte du jardin de la cure. Les escaliers formant perron sur la chaussée permettaient la construction d'un très beau reposoir. Les tentures étaient piquées de fleurs. Les dorures des chandeliers brillaient au soleil de l'après-midi. Le second, sous les ombrages des ormeaux du Perron était confectionné avec la croix comme support.

La croix enrubannée et le cadre champêtre de la placette herbeuse donnaient à la cérémonie plus de gaieté, moins de solennité que sous les voûtes de l'église. L'odeur acre de l'encens, brûlé pendant l'adoration de Saint Sacrement, était vite dissipée dans la ramure des arbres et les voûtes célestes.

Les processions prenaient toujours fin avec le retour à l'église et une dernière prière, un *Salve Regina*.



Le reposoir de la porte du jardin de la cure, le jour de fête-Dieu

L'Assomption

A Bard, la fête du 15 août prenait moins d'ampleur que dans les paroisses voisines de Verrières et Essertines dont la fête patronale tombait à la mi-août. La paroisse de Bard n'avait pas et n'a pas d'oratoire consacré à la Vierge Marie. C'est donc au *Perron* que la procession avait lieu avec beaucoup moins de cérémonial que pour les processions précédentes. Les deux paroisses voisines, Verrières et Essertines attiraient beaucoup les habitants de Bard, à cause de fortes affinités familiales.

La Toussaint

Après les vêpres de la Toussaint, la procession se rendait dans le recueillement au cimetière. Comme tous les paroissiens y avaient leurs sépultures, l'assistance était très nombreuse. Après l'homélie de circonstance du prêtre chaque famille se rendait sur la tombe de ses proches.

*

* *



Une partie de la paroisse avec la bannière rassemblée au pied de la croix du Pic, le jour de l'Ascension

Ce jour-là, pour le jour de l'Ascension de 1937, c'est un chaisier italien présent à Bard qui a tenu à porter la bannière paroissiale (témoignage de la famille Pignol) .

La paroisse et ses défunts

Jetons un regard en arrière et comparons les réalités d'hier à celles d'aujourd'hui face à la mort. Nous avons deux anciens documents en notre possession qui concernent la paroisse, son église, ses villages. Ils méritent d'être lus car ils expriment la manière dont un paysan et un prêtre vivant au Moyen Age exprimaient leurs dernières volontés et disposaient de leurs biens. Il s'agit du testament d'Etienne Grimout de Celle daté de 1312 et de celui de Mathieu de Feugiroles, prêtre de Bard de 1480 (voir ci-après). Qui, en 2006, songerait à le faire ainsi ?

Ces deux personnes ont élu sépulture dans ou près de leur église comme beaucoup d'autres paroissiens. Comment de leurs hameaux éloignés a-t-on emmené leurs corps pour l'inhumation vu l'étroitesse et la pente de la plupart des chemins ou sentiers conduisant au bourg, difficilement praticables avec un char. Il semble que le portage était le seul moyen utilisé. Portage à la perche dans un linceul cousu le lendemain du décès, puis ensuite toujours à la perche dans un cercueil (devenu obligatoire) en bois blanc léger suspendu par des cordes ou des sangles. De Vinols on venait au bourg par le hameau disparu de la Rivière, le Puy de Blanc, Mallevall et le chemin des Brisasses. De Contéol, les porteurs passaient par l'actuel sentier des randonneurs avec arrêt à mi-parcours au lieu dit la "Croix de la Pause".

Un banc mortuaire avec brancards a été ensuite utilisé pour le transport. La confrérie de Saint-Isidore est créée en 1868 par la fabrique paroissiale pour venir en aide aux familles en deuil. Elle ne semble pas avoir possédé un corbillard tiré par un cheval. Elle faisait appel à la maison Prioux de Montbrison qui utilisait pour les transports funéraires un corbillard tiré par deux chevaux caparaçonnés d'un drap noir brodé d'argent.

Tous les chemins n'étaient pas, jusqu'à une époque récente, susceptibles d'être empruntés par ce transport. C'est le cas du chemin du Montel à la Molle. En 1936, le conseil municipal délibérait pour modifier son tracé avec, comme motif, que le corbillard pour aller des villages de l'adret au bourg était obligé de faire un long détour par Jambin ! Dès le décès survenu le sonneur était averti par la famille. Matin et soir, pendant les jours qui précédaient les funérailles, le glas l'annonçait aux paroissiens, à l'heure de l'angélus. C'était les "coups de mort".

Dans les hameaux près du bourg comme le Montel, le prêtre et deux enfants de chœur en soutane noire, l'un portant le bénitier, l'autre la croix argentée, assistaient à la levée du corps. Le prêtre prononçait les prières et bénissait. Après l'office religieux l'assistance silencieuse se rendait jusqu'au cimetière, en cortège derrière le prêtre, l'enfant de chœur et la bannière de Saint-Isidore.



Bannière de Saint-Isidore de la paroisse de Bard (détails)

Documents

Testament de *discret homme Don Mathieu de Feugiolles*⁵¹ prêtre de Bard au diocèse de Lyon⁵²

(Lecture et analyse du document de Noël Gardon que nous remercions)

Au nom de la Sainte Trinité indivise le Père le Fils et le Saint Esprit, amen, l'an du Seigneur 1480 et le 24 octobre Mathieu Feugiolles prêtre de la paroisse de Bard au diocèse de Lyon en présence des notaires et témoins sous inscrits, malade de corps mais sain d'esprit, grâce à Dieu et de bonne mémoire craignant de mourir *ab intestat* fait son testament nuncupatif ou ordonnance de dernière volonté.

En premier il remet humblement son âme au créateur et à la glorieuse Vierge Marie. Il élit sa sépulture dans l'église de Bard où repose son père, ou ailleurs si ses héritiers et exécuteurs testamentaires le juge plus à propos.

Il veut qu'à son enterrement soient convoqués vingt prêtres auxquels il donne à chacun six blancs de roi sans réfection, ou quatre avec réfection.

Il donne dix sous à l'église où sera fondée sa sépulture.

Pour ses aumônes il donne trois livres qui seront distribuées : une livre dans deux semaines, une autre livre quatre semaines après, et la troisième pour la Chandeleur.

Il donne trois livres au prêtre qui célébrera sa quarantaine, et à la fin de celle-ci il veut quinze prêtres qui seront rémunérés comme pour son enterrement.

Il veut que pour l'anniversaire de sa sépulture soient convoqués quinze prêtres, qui seront rémunérés comme pour son enterrement.

Il donne aux pauvres deux setiers de seigle le jour de sa sépulture avec deux ânées de vin et deux livres tournois pour la nourriture.

Au luminaire de l'église où il sera enseveli, il donne deux bichets de seigle.

A Monseigneur de Lyon, pour tous ses droits, cinq sous.

A tous les prétendants droits sur ses biens, quand ils les feront apparaître, cinq sous et veut qu'ils s'en contentent.

Il nomme comme exécuteurs testamentaires Jean de Feugiolles son frère et Mathieu Darsis⁵³ son cousin germain, et leur donne à chacun 10 sous pour leur travail.

Comme le rôle capital d'un testament pour qu'il soit une valeur est qu'il désigne un héritier universel, il nomme héritier universel Stéphanie Fournels sa sœur, Antoine son neveu et Simon aussi son neveu.

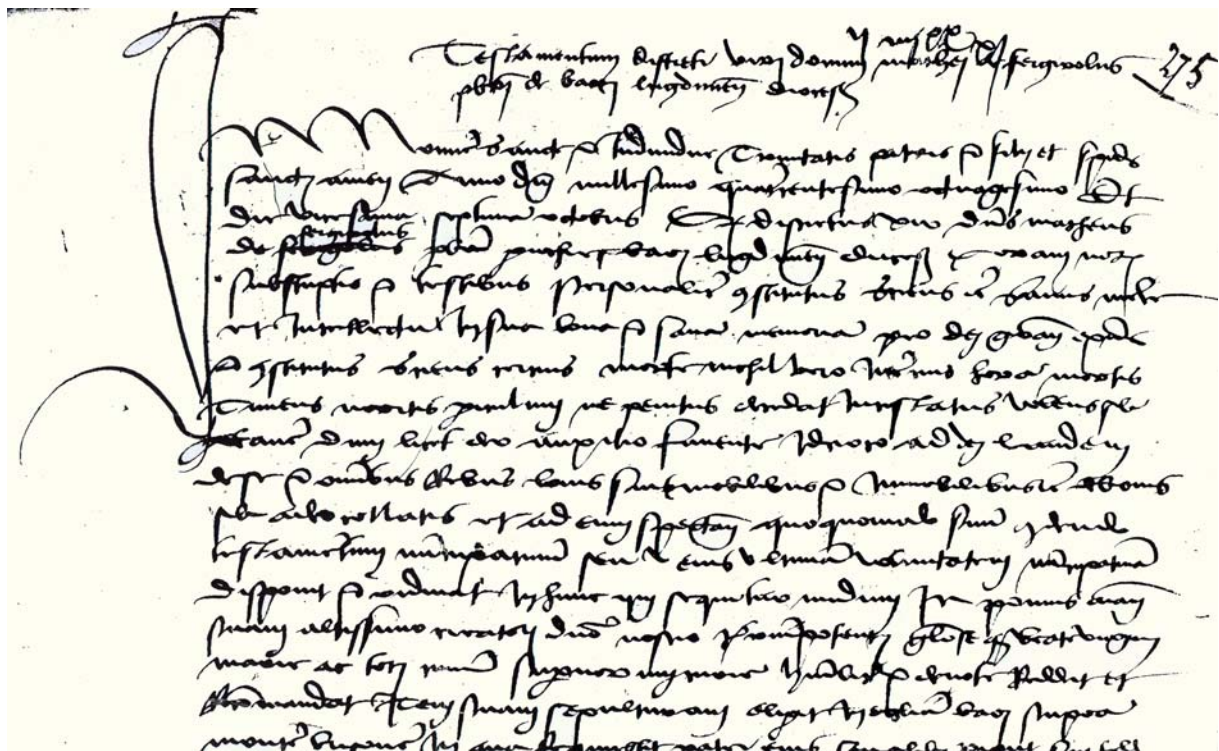
Il demande que les notaires et témoins attestent la vérité de son testament en lieu opportun.

Fait à Bon lieu, en présence de Georges Trun de Bon lieu et Etienne Fabre de la Bouteresse.

⁵¹ Lire Fougerolles.

⁵² Archives départementales du Rhône, 4 G 73 f° 275-r-v.

⁵³ Lire d'Arcy, Essertines.



Début du testament de Mathieu de Feuguirolles

(A.D. du Rhône, 4 G 73)

Testament nuncupatif ⁵⁴ d'Etienne Grimout

de Celle, mandement d'Ecotay, récemment décédé

(L'analyse de ce document a été publiée dans *Connaissance de la Loire* n° 30, du 15 septembre 1973, à la diligence de M^{lle} Eliane Viillard)

Jean, curé de Bard, témoin, dit sur sa foi que les dernières volontés d'Etienne Grimout ont été les suivantes :

Il a recommandé son âme au Créateur Très Haut et à la Glorieuse Vierge sa mère.

Il a élu sépulture au cimetière de Bard, dans la tombe de sa famille.

Il a voulu que ses dettes, aumônes et legs soient réglés par les soins de ses héritiers.

Il a légué trois sous viennois⁵⁵ au luminaire de l'église de Bard...

Il a fait de même des legs aux luminaires d'Ecotay, de Verrières, de Lérigneux et d'Essertines.

⁵⁴ Le testament nuncupatif, utilisé par les paysans plus que par les bourgeois et les nobles, tire sa force juridique de la déclaration des dernières volontés faite devant des témoins qui garderont les paroles du mourant et déposeront, le moment venu, sous la foi du serment.

⁵⁵ La monnaie viennoise (ou de Vienne) était couramment utilisée en Forez au début du XIV^e siècle. Douze deniers faisaient un sou et vingt sous une livre.

Il a donné aux pauvres du Christ de la paroisse de Bard deux setiers⁵⁶ de seigle et de la viande salée en suffisance...

Il a voulu que le jour anniversaire de sa mort, durant cinq ans consécutifs, un repas soit servi dans sa maison aux curés et clercs desservant les églises de Bard et d'Ecotay, de telle sorte que, ces mêmes jours, les curés et clercs de Bard et d'Ecotay soient tenus de célébrer les solennités de la messe dans l'église de Bard, pour le salut de son âme et de celle de ses ancêtres.

Il a fait les legs suivants : 10 sous viennois au curé de Bard, 3 sous à son vicaire et 5 sous au curé d'Ecotay. Une brebis à sa fille Marguerite de la Rivière⁵⁷, épouse de Mathieu Gay, en plus de sa dot ; de même à Anthonia, sa fille, épouse de Jean de Cordailleu. Une brebis avec son agneau à Martin de Celle son filleul, 3 sous viennois aux trois filles de Mathieu de Celle, soit 12 deniers à chacune.

A son épouse Anthonia, il a légué le vivre et les vêtements, à prendre sur les biens communs de sa maison, tant qu'elle voudra y vivre avec les héritiers ci-dessous nommés. Et s'il advenait qu'elle ne veuille ou ne puisse pas y vivre, il lui a légué tant qu'elle vivra et ne sera pas remariée, chaque année, deux setiers de seigle, deux ânées⁵⁸ de vin, deux aunes de serge et deux aunes de tissu de laine, à prendre sur les revenus de ladite maison. De plus, il lui a légué deux coffres avec ce qu'ils contiennent, ladite Anthonia ayant les clefs de ces coffres. De plus il a reconnu que ladite Anthonia avait eu 10 livres de dot et sa volonté a été que son épouse dispose des biens qu'elle avait au moment de leur mariage en plus de sa dot.

A Garone et Jaquete, ses filles, il a légué en vue de leur mariage, 20 livres viennois à chacune, avec les habits et ornements qui conviennent, de telle sorte qu'elles n'aient plus rien à réclamer sur ses biens.

Pour ce qui est du reste de ses biens meubles et immeubles :

Pour la moitié, il a institué comme héritiers Jean et Etienne, les deux fils aînés issus de son mariage avec Anthonia sa première épouse, de telle sorte que ce soit en indivis et qu'ils paient à Pierre et Durand, leurs frères, 10 livres viennois à chacun, ces derniers n'ayant rien d'autre à réclamer sur son héritage.

Pour l'autre moitié, il a institué comme héritiers Michel et Jean, ses fils nés de son mariage avec Anthonia sa seconde épouse...

Les autres témoins, Vincent de la Font, Pierre Bare, Mathieu de Celle, Simone et Marguerite Gautier de Celle, confirment les dires du curé de Bard.

Aux demandes qui lui ont été faites, Jean curé de Bard a répondu qu'au moment où il a disposé de ses biens, Etienne était sain d'esprit, qu'il parlait de bon sens et qu'il reconnaissait les gens qui allaient et venaient autour de lui.

Jean dit qu'avec lui étaient présents les témoins susdits et beaucoup d'autres dont il ne se rappelle plus le nom. Il ne se souvient plus du jour : c'était vers la Saint-Jean-Baptiste⁵⁹, l'an du Seigneur 1312, à Celle, dans la maison dudit Etienne.

⁵⁶ Setier : mesure de capacité pour les grains valant 320 litres environ.

⁵⁷ Le hameau de la Rivière, aujourd'hui disparu, se situait sur les bords du Cotayet, à la hauteur de la Rochette.

⁵⁸ Ânée : mesure de capacité pour le vin, désignant la charge d'un âne, soit 100 litres environ.

⁵⁹ Saint-Jean-Baptiste : le 24 juin.

Les cimetières

Les lieux de sépultures des paroissiens.

En règle générale on trouve les cimetières, lieux de sépultures, à proximité des édifices du culte. Il ne fait aucun doute que les habitants du bourg d'Ecotay (aujourd'hui le Vieil Ecotay) et du hameau du Taillou étaient enterrés dans le cimetière près de la chapelle et du château. A la formation de la commune puis de la paroisse d'Ecotay et jusqu'à une date très récente, il reste utilisé malgré sa petite taille.

Au bourg de Bard, l'ancien cimetière n'a pas toujours occupé l'emplacement que nous connaissons près de l'église, côté nord. Lors de la construction de l'école du Perron, en 1910, les fouilles des fondations ont mis à jour des restes d'ossements humains⁶⁰. Il en a été de même à l'arrachage des ormeaux en 1985. Selon la tradition orale, des moines enterraient leurs défunts en ce lieu.

Selon une autre transmission orale, le terrain dit "du Marthuret" aurait aussi servi de cimetière pour les habitants de Contéol victimes d'une grande épidémie de peste à une date non déterminée. Le nom même du lieu semble confirmer cette hypothèse. Ce terrain du Marthuret aurait alors été distraité de la paroisse d'Essertines.

Curieusement aujourd'hui, il forme un saillant du territoire communal de Bard dans celui d'Essertines.

L'ancien cimetière

Jouxtant l'église, il occupait au nord une surface totale de 438 m² selon le cadastre de 1809 (section C, n° 156). Ce rectangle de 30 m sur 10 m a certainement servi de lieu de sépulture depuis la construction de l'église au XVII^e siècle jusqu'à l'année 1910.

Combien de paroissiens y ont été ensevelis après avoir reçu une dernière bénédiction ? Nous le savons avec assez de précision pour la période 1680 à 1911 grâce aux registres paroissiaux puis communaux. Le nombre de décès correspond au nombre d'inhumations ce qui n'est plus le cas de nos jours.



Une pierre tombale de l'ancien cimetière

De 1680 à 1802, environ 2 000 inhumations (dont certaines au cimetière d'Ecotay), ont eu lieu et de 1802 à 1910, de l'ordre de 1 500. On atteint le chiffre de 3 500 pour 230 années soit 15,6 en moyenne annuelle pour une population voisine de celle d'aujourd'hui.

⁶⁰ Témoignage de Régis Rondel.

Il reste de l'ancien cimetière une belle croix gothique. Louis Bernard en donne la description suivante :

Au bourg dans l'ancien cimetière, croix de granit datée de 1550, montée sur une plateforme, avec bancs. Le socle et la tablette de 120 X 130 cm sont bien moulurés. Le fût rond et conique haut de 3 m 60 finit par un dé dont l'anneau Renaissance était accosté de quatre personnages. Au croisillon, le Christ, la Vierge, et probablement sainte Madeleine et saint Pierre⁶¹.

Cette croix a fait l'objet d'une restauration complète en 1998 par l'entreprise Laborde. Le croisillon d'origine a été conservé. Le caveau des prêtres de la paroisse se trouvait sous cette croix. Le 21 janvier 1921 le conseil municipal prend une délibération demandant aux familles de procéder à l'enlèvement des monuments et emblèmes religieux restant dans leurs concessions. La plupart des humbles stèles funéraires ont été remplacées par les familles dans le nouveau cimetière.

Le vieux cimetière retombe à l'abandon. Au cours des vacances scolaires de l'été 1970, un groupe de louveteaux encadrés par Henri Arnal, Louis Michel et le curé Jean Caleyron procède à son nettoyage pour ne pas dire défrichage et débroussaillage. C'est aujourd'hui une pelouse herbeuse. Ce champ du repos reverdit chaque printemps : un modeste et beau signe de vie !



Porte d'entrée en fer forgé du vieux cimetière
retrouvée par le curé Jean Caleyron
lors du défrichage du site en 1970

Le nouveau cimetière

Conformément au décret impérial du 24 prairial an XII le conseil municipal s'occupe de la translation du cimetière hors du bourg. Le 4 novembre 1898, une commission est chargée d'étudier le projet. Etienne Giraud, le maire, Antoine Dupin, Michel Gaurand, Jean Bayle et Jean Jacques Robert sont désignés par vote à bulletins secrets pour la constituer.

⁶¹ Louis Bernard, *Les Croix monumentales du Forez*, édité par le conseil général de la Loire, Saint-Etienne, 1971, p. 181.

Le 22 février 1899, le conseil municipal délibère à nouveau sur l'urgence qu'il y a à changer le cimetière de place. La commission propose deux terrains qui ne sont pas retenus.

La question est reprise seulement en 1904. Le 20 novembre, le conseil municipal nouvellement élu au printemps de cette année-là et présidé par Claude-Henri Rondel reprend textuellement les termes de la délibération du 4 novembre 1899 qui projetait le déplacement du cimetière. Elle est sans équivoque :

Considérant que le cimetière actuel de 300 m² [est] pour une population de 630 habitants, qui est situé dans le centre du bourg, joint à l'église et ne remplit aucune des conditions prescrites par le décret du 23 prairial an XII, que sa translation est devenue indispensable dans l'intérêt de la salubrité publique. Les fossoyeurs ne peuvent creuser des fosses sans extraire des débris de cercueils insuffisamment fusés. Il n'est pas rare d'apercevoir des restes humains encore en putréfaction.

Considérant que le terrain n'est pas défoncé à la profondeur exigée ; on trouve le rocher à bien moins d'un mètre de profondeur et il n'existe au-dessus des cercueils qu'une hauteur approximative de 0,50 m de terre.

Considérant que ce cimetière est limité au midi par un bâtiment d'habitation, où après une pluie l'eau suinte à travers les murs de la cuisine qui se trouve en contrebas, que l'eau d'un puits, celui de l'école des religieuses, situé à une dizaine de mètres n'est pas potable par suite d'infiltrations.

Considérant que le terrain à acquérir, choisi par la commission nommée à cet effet a une étendue de vingt ares, en rapport avec les besoins de la commune où la moyenne des décès est de douze par an, qu'il est situé dans un lieu élevé et distant de plus de deux cents mètres au moins des habitations, sources, puits les plus rapprochés,

Décide la construction et vote les fonds nécessaires pour l'établissement d'un cimetière neuf,

*Propose à la commission d'hygiène et à l'administration l'emplacement ci-dessous :
section D, n° 297 p.- 299 p. Pally Pierre Marie, propriétaire cultivateur.*

La promesse de vente est signée le 21 octobre 1906 pour une surface comprise dans une fourchette de 2 000 à 2500 m² au prix de 60 F l'are plus 50 F de dommage. Benoît Thevenet est choisi comme architecte. A son décès le 8 septembre 1907, son fils Joanny lui succède.

Le 12 juillet 1908, un traité de gré à gré est signé avec l'entreprise de maçonnerie-terrassément Jean Chaland d'Essertines-en-Châtelneuf.

Le 13 juin 1909 la réception provisoire a lieu et le 21 novembre de la même année le conseil municipal approuve le décompte définitif des travaux à la somme de 10 890 F.

L'année 1910 est celle des premières inhumations. Depuis la première délibération, il a donc fallu 12 ans pour réaliser le projet.

La paroisse dans les guerres

1914-1918 : le curé Emile Combe note dans son cahier : Année 1916⁶². Le jour de Toussaint : bénédiction du Mémorial des soldats de la paroisse (1914-1916)

Prix du tableau : 64 F
Port et drapeaux : 22 F
total : 86 F

Ressources : offrandes faites par les paroissiens.

Année 1919. Le 28 septembre : bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc, fête solennelle avec le concours des jeunes gens de Notre-Dame de Montbrison conduits par l'abbé Freyssinet. Vêpres en musique. Sermon par l'abbé Freyssinet. Chant à l'étendard (avec tambours et clairons). Bénédiction. Chant de marche. Tambours et clairons. Défilé. Réception à la cure.

Cette statue est offerte par la paroisse. Reconnaissance de ceux qui sont revenus et souvenir à nos morts. Cette promesse avait été faite en mai 1915 et les noms des soldats déposés entre les deux tabernacles.

Honneur
à ceux qui sont morts
pour venger le droit
sauver nos libertés
et défendre la Patrie



R.I.P.
Requiem in pace
reposez en paix
Ils sont la gloire de
leur paroisse
Vénérons leur
souvenir
et prions pour leurs
âmes

Souvenez-vous dans vos prières
des soldats de cette paroisse
glorieusement tombés au champ d'honneur
pendant la guerre 1914-1918

Le mémorial des morts de 1914-1918 de l'église de Bard
(un modeste cadre en bois de chêne avec une photographie de Langlais
représentant le Christ agonisant et des noms calligraphiés à la main)

⁶² Les démarcheurs n'ont pas attendu la fin du conflit pour proposer des objets commémoratifs tels cadres et autres souvenirs.

Il est à noter qu'en 1919 le curé a surchargé le 6 de 1916 par un 8 pour réécrire 1918. Il y a 22 noms de soldats inscrits sur le tableau, 4 de moins qu'au monument de la commune. Il s'agit de Paul Faure, originaire de Montbrison et Jean-Claude Poyet, originaire de Saint-Anthème, Jean-Marie Brunel de Celle et Claude Dupin né à Dovézy (Lérigneux).

Le mémorial et la statue se trouvaient sur le pilier face au confessionnal. Ils ont été enlevés lors du dépouillement de l'église en 1962. Seul le mémorial a été retrouvé.

Les morts de Bard de la Grande Guerre

Marcellin Rondel

Régis Dumas

Joannès Masson

Louis Masson

Pierre Brunel

Michel Brunel

Armand Barjon

Jean Lafond

Marius Masson

Jules Rival

Henri Cordonnier

Claude Maurice Griot

Benoît Clavelloux

Claude Marie Bayle

Benoît-Joseph Blanc

Claudius Rival

Jean-Marie Meunier

Henri Solle

Antonin Pélardy

Augustin Jay

Claudius Masson

Jean Giraud

1940-1945

La paroisse n'a à déplorer qu'un seul mort. Il s'agit de Joannès Cognasse de Jambin. Il est mort pour la France le 15 mai 1940 à Bouvellemont dans les Ardennes. Son nom n'est inscrit que sur le monument communal.

Le 7 août 1944 se déroule la "bataille de Lérigneux". Une force militaire de 500 hommes composée de G.M.R., membres de la Milice, de la Feldgendarmérie et de la Gestapo intervient contre les groupes de maquisards. L'action débute sur la partie haute de la commune de Bard.

Deux habitants de Bard, Camille Durand du Palais et Antoine Gourbière de Barges sont emmenés en otage. Le soir même, ils sont relâchés grâce à l'intervention du Père Bollon supérieur du petit séminaire de Montbrison. Un maquisard inconnu dit "l'infirmier" est tué au hameau de Barges.

En août 1945, pour marquer l'anniversaire de cette mort, le père Bollon célèbre une messe en plein air, à l'orée du bois du Palais. Il est entouré de séminaristes et des habitants des hameaux du haut de la commune. C'est probablement la première messe en plein air célébrée dans la paroisse.



Messe anniversaire de la mort du maquisard inconnu

(août 1945 ; cliché Anna Drutel)

Guerre d'Algérie

Le 1^{er} février 1959 l'abbé Victor Viot célèbre la messe de funérailles de Joseph Durand du Font Royet en présence des autorités civiles et militaires. Le colonel Vignon, commandant la place de Saint-Etienne, est présent. Joseph Durand, brigadier au 3^e escadron du 30^e régiment de dragons a trouvé la mort le 22 décembre 1958 à l'âge de 21 ans sur la route de Beni-Saf, près de Tlemcen.

Les paroissiens voyagent

Vers les années 1930 les pèlerinages à Lourdes organisés par le diocèse ont la faveur de quelques paroissiens qui peuvent se libérer de leurs travaux des champs toujours très astreignants et économiser un petit pécule pour les frais.

Dans la commune, il y a maintenant deux cars pour assurer le transport le samedi au marché de Montbrison.

C'est une occasion pour l'abbé Ferraton de les utiliser pour emmener un groupe de paroissiens à la découverte de trois sites où le religieux tient une grande place : la ville du Puy-en-Velay, une cité mariale, le matin ; l'abbaye de la Chaise-Dieu et, le soir, Saint-Bonnet-le-Château avec sa collégiale et ses momies.

La journée s'achève par un repas gastronomique servi à l'hôtel-restaurant Maumey. Pour le retour à Bard, il y a cantiques et chapelets dans un car (celui des femmes) et chansons plus gaies dans l'autre (celui des hommes) ⁶³.



Les paroissiens de Bard à la Chaise-Dieu



L'autocar d'Alfred Arnaud de Boisfont sur la place de l'église à Lérigneux

⁶³ Souvenirs de mes parents.

A la Saint-Jean d'août la paroisse fête son saint patron

L'église de Bard est sous le vocable de saint Jean l'évangéliste cependant traditionnellement la fête patronale de Bard est fixée au 29 août, fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste. Cette anomalie vient sans doute de ce que la fête de saint Jean l'apôtre se trouve le 27 décembre, dans une saison peu favorable pour les kermesses. Ainsi les habitants de Bard honorent leur saint patron le jour de la fête d'un autre saint homonyme.

Si le 29 août "tombe en semaine" la fête est reportée au dimanche qui suit immédiatement cette date. Jamais on ne baptise le saint avait qu'il ne soit né !

Très certainement, cette fête était essentiellement religieuse dans les temps anciens. Au fil du temps elle a évolué vers des réjouissances plus profanes. Il n'y a pas à Bard de survivances de reinage, d'élection d'une reine, d'une rosière encore moins d'une "miss" mot bien absent dans le parler local. Il n'y a pas non plus de lieu de pèlerinage sur le territoire paroissial.

La conscription devenue obligatoire, les conscrits en font une fête de "la classe". Plus les conscrits se retrouvent nombreux et fêtards plus elle est bruyante. Les cabaretiers du bourg ont à cœur de rechercher un bon accordéoniste, si possible renommé, pour attirer la clientèle et animer le bal dans leur salle de café.

Un programme annonce la fête. Il y a 100 ans, celui de 1906 (du samedi 1^{er} au lundi 3 septembre) nous donne un aperçu des animations proposées :

Programme du dimanche : 5 h, salves d'artillerie⁶⁴ ; 8 h, distribution de brioches par les jeunes gens de la fête ; de 9 à 11 h, et de 2 à 3 h, tir à la cible ; 2 h ½, courses aux filles ; 3 h, jeu de la poêle ; 3 h ½ course aux garçons ; 5 h, course aux ânes ; 5 h, jeu des pots cassés ; 6 h, jeu du baquet ; 6 h ½, feu d'artifice. Bal chez tous les débitants ; "les étrangers seront bien accueillis" (!)⁶⁵

*

* *

Plus près de nous, la "Saint-Jean d'août" a eu un retentissement considérable dans la paroisse et hors paroisse. Cette année-là, un jeune abbé, Claude Ferraton, professeur au petit séminaire de Montbrison, est nommé prêtre desservant de la paroisse. Dès son arrivée il ranime la flamme de ses paroissiens, un vrai jeune missionnaire.

La fête tombe le dimanche avec un très beau temps. Le bourg s'est paré de sapins, de guirlandes. Au Perron, tout est prêt pour la grande kermesse, une première dans la paroisse.

L'après-midi il y a des vêpres solennelles pour accueillir Monseigneur Delay, évêque auxiliaire de Lyon en résidence à Saint-Etienne. Il vient bénir la statue de saint Jean l'évangéliste, celle qui, aujourd'hui encore, veille sur l'autel qui porte son nom.

Le *Journal de Montbrison* donne le programme de cette journée dominicale et festive :

⁶⁴ Il s'agit de l'explosion des boîtes de poudre noir au pic de Bard dans des moyeux de roues de char. Le garde champêtre s'en chargeait.

⁶⁵ Robert Bouiller, *Le Forez, les traditions du département de la Loire*, Curandera-Esperluette, 1992.

Bard : Grande fête

Le 29 août [1937] la paroisse de Bard sera en fête.

A 7 h ½ grande messe chantée par les deux chorales mixtes, messe de communion du mois.

Seconde messe à 10 h ½.

Le soir à 2 h ½ réception à la cure de Mgr Delay et départ en procession à l'église ; vêpres, sermon. Au cours de cette cérémonie Mgr Delay qui nous fait le grand honneur d'une visite bénira une statue de saint Jean l'évangéliste, patron de la paroisse. Cette statue, belle œuvre de Robert de Villiers, sculpteur parisien, a été offerte par madame Blanchon⁶⁶ de Saint-Etienne.

Nous nous permettons de remercier d'avance Mgr Delay de sa bonté, notre généreuse donatrice de sa générosité et toutes les personnes dévouées sur le concours desquelles nous comptons, sans oublier les deux violonistes montbrisonnais.

Le même jour, fête kermesse.

A 7 h concours de tir primé.

A l'issue de la cérémonie religieuse à 3 h ½ course en sac pour les enfants, boulodrome, lapinodrome, jeu de massacre, loterie et le soir feu d'artifice.

A la nuit tombante, cinéma en plein air.

De très nombreux lots feront que nos hôtes de la journée s'ils tentent la chance, ne repartiront pas les mains vides.

Il y aura un service de car entre Montbrison et Bard (café Bardon).



Il y aura un service de car...

En 1933, car vert d'Emile Brunel, sur la photo de gauche à droite : Emile Brunel, Josette Blanc, Elisa Brunel et son fils Henri, Jean Palay et Jean Joy (cliché de Jean Palay)

⁶⁶ Née Julie Brunel d'une famille du bourg de Bard.



Mgr Delay à la sortie de l'église

(cliché Jean Joanin)



La kermesse de 1937 sous les arbres du Perron

(cliché abbé Ferraton)

Après la fête...

Bard, après la fête :

Le 29 août la paroisse de Bard était en fête, les rues du village avaient été ornées de verdure pour recevoir Mgr Delay.

Cet évènement avait attiré à Bard une foule considérable. Arrivé à Bard vers 2 heures, Mgr Delay fut reçu solennellement au presbytère et à l'église où il assiste aux vêpres. M. l'abbé Ferraton qui remplit les fonctions de curé lui souhaite la bienvenue et bénit une statue de saint Jean l'évangéliste oeuvre de Robert de Villiers.

La chorale mixte de la paroisse accompagnée à l'harmonium par l'abbé Bossu de Montbrison et au violon par Raymond Portes fit entendre de forts beaux morceaux. La cérémonie se termina par le chant du Te Deum. La bénédiction du Saint-Sacrement donnée par Mgr Delay assisté de l'abbé Monteux, curé de Lézigneux.

L'entrain et la gaieté ne cessèrent autour des jeux et des attractions les plus variées.

(Journal de Montbrison du 18 septembre 1937)

Le correspondant local du *Journal de Montbrison* a omis, contrairement à la fête de 1906, de noter que les deux débitants de boissons du bourg organisent leur fête dansante dans leur café. Qu'à cela ne tienne, la tradition sera respectée. Chez Rondel on a dansé au son de l'accodéon d'Emile Chassagneux de Lézigneux et chez Brunel, c'est Eugène Vicériat qui a fait tourner les couples.

La fête avait été belle, trop belle, l'année suivante – 1938 – de gros nuages d'orage pointent là-bas à l'horizon, à l'est, par-dessus les montagnes du Matin. Les cœurs ne sont plus à la fête. Les jeunes paroissiens sont rappelés à la caserne ou maintenus sous les drapeaux. C'est Munich.

Le dimanche 3 septembre 1939 ce qui aurait dû être jour de fête pour la paroisse n'est que jour de tristesse et d'angoisse, de peur du lendemain. Notre saint Jean n'est-il pas celui qui a rédigé l'Apocalypse, curieuse coïncidence du calendrier.

Maurice Brunel, alors enfant, se rappelle de cette journée :

Le 3 septembre 1939, j'étais en vacances pour quelques jours à Bard, au bourg, chez ma grand-mère paternelle qui habitait avec son frère⁶⁷.

Soudain les cloches se mirent à sonner à toute volée. Les gens sortaient de chez eux, ceux qui étaient dans les champs vinrent se rassembler au bourg. La guerre était déclarée. Les hommes s'interrogeaient : "Toi tu vas rejoindre où ? au 92^e à Clermont ? Et toi, au 38^e à Saint-Etienne ?..." Pour nous, les gamins, toute cette agitation nous mettait en joie et, vraiment excités, nous parcourions les ruelles.

En redescendant du haut du bourg, nous sommes passés devant le café Rondel qui faisait aussi épicerie, bureau de tabac et cabine téléphonique. Là, se tenait debout sur les marches de pierre de l'escalier la mère Rondel, la Marie "chez la Michale"⁶⁸ comme on disait. Je me rappellerai toute ma vie cette grande femme en noir qui pleurait en répétant : la guerre, encore la guerre. Cela me fit un choc de la voir pleurer ; à ce moment le gamin que j'étais - j'avais 8 ans - comprenait que ce n'était pas un jour de fête. Aussi je rentrais à la maison sans rien dire.

Plus tard j'appris que ces femmes avaient vécu la guerre de 1914-1918. Elles en avaient beaucoup souffert. Elles avaient remplacé les hommes pour tous les travaux et nombreux étaient ceux qui n'étaient pas revenus. Et cela ne datait que de 21 ans⁶⁹.

*

* *

⁶⁷ Famille de Pierre Grillet.

⁶⁸ Nommée ainsi parce qu'elle habitait la maison d'une aïeule prénommée Michelle.

⁶⁹ Maurice Brunel, "Souvenirs d'un paysan des carcaniaux", *Village de Forez*, 2002.

La dernière partie de billard de la Saint-Jean-d'août 1939

Après les messes du dimanche, comme pour les jours de fête, les hommes ne quittaient jamais le bourg sans avoir trinqué par groupes dans les cafés.

Chez Brunel se retrouvaient les amateurs du jeu de billard. C'est ainsi que ce dimanche 1939 ce groupe de joueurs s'est retrouvé pour une dernière photo avant d'être séparé par la mobilisation de plusieurs d'entre eux.



A la sortie du café Brunel le 3 septembre 1939

De gauche à droite : Jean Marnat, Eugène Faye, Emile Brunel, Jean Bégonin,
Jean Joy, Joannès Mathevon, Claude Meunier

Jean Marnat connaîtra cinq années de captivité en Autriche,
Eugène Faye décèdera à Lingen (Allemagne) en 1942.

Après la guerre la Saint-Jean-d'août redevient à Bard un jour de fête. Bien timidement, elle est à nouveau fêtée en 1948 et connaît ensuite des hauts et des bas. Elle n'a plus son caractère paroissial et est seulement organisée par les associations du village.

L'action catholique à Bard

(vers l'inter paroisse)

Dans les années trente, en Belgique puis en France l'Eglise voit naître en son sein un mouvement de jeunes qui est bientôt connu sous le sigle JAC. (Jeunesse Agricole Chrétienne). Vers la fin des années trente la JAC s'implante dans les paroisses voisines de celle de Bard, notamment à Verrières-en-Forez et Saint-Bonnet-le-Courreau. La paroisse de Bard ne sera touchée par ce mouvement qu'après 1946.

La paroisse fait partie d'un secteur – terme nouveau – qui prend le nom de Montbrison-Montagne. Il regroupe les communautés de Bard, Châtelneuf, Essertines-en-Châtelneuf, Lérigneux, Roche et Verrières.

La "Maison des œuvres", aujourd'hui Maison Saint-Joseph, à Montbrison devient le lieu de rencontre, de recollection⁷⁰, de retraite des jeunes garçons et filles de la montagne montbrisonnaise, parfois associée aux autres secteurs de l'arrondissement : Montbrison-Plaine, Noirétable, Panissières.

A la Maison des œuvres, ils retrouvent le père Claude Ferraton, coordonnateur de l'action catholique dans l'arrondissement. L'aumônier du secteur Montbrison-Montagne n'est autre que le jeune abbé Claude Bouilhot, curé d'Essertines. C'est donc dans la cure de ce village que se tiennent la plupart des réunions de préparation d'une "Fête de la Terre" qui se déroule à Roche au mois de juin 1948.

Réunir six paroisses et organiser une fête commune un dimanche, avec messe en plein air, défilé de six chars avec un thème (un char par clocher), danses folkloriques était une gageure. Le slogan était "pour un monde nouveau et un avenir meilleur". Ce fut une réussite.



Fête de la terre à Roche (1948)

C'est ainsi que le secteur Montbrison-Montagne de la JAC prépare le congrès national de Paris qui se déroule aux Parcs des Princes les 12, 13 et 14 mai 1950 pour fêter le 20^e anniversaire du mouvement. Montbrison-Montagne envoie une forte délégation. Citons le témoignage d'un congressiste, Maurice Brunel, d'Essertines, qui s'exprime dans la feuille paroissiale :

⁷⁰ Retraite spirituelle de courte durée.

Je n'aurais rien dit si je ne disais pas que ce fut formidable et magnifique en même temps. Oui, c'était magnifique que, le soir, 70 000 jeunes garçons et filles tous ruraux, réunis à Paris par un même idéal, une même volonté, celle de nous mettre au service de nos frères paysans pour les aider à devenir plus chrétiens et à épanouir leur personnalité à tous points de vue, pour que plus tard le monde rural possède de beaux foyers et des chefs d'élite, capables de défendre la classe paysanne.

Ce qui nous a le plus frappé, ce fut l'amitié et la joie qui régnaient entre nous tous, venus de tous les coins de France et qui ne nous connaissions pas auparavant.

Au cours des manifestations du Parc des Princes, nous nous sentions vraiment unis derrière notre président national quand il nous disait : "Rester à la terre est pour beaucoup de jeunes chose impossible, mais des activités nouvelles doivent redonner vie à nos campagnes et permettre à chaque jeune de trouver un métier capable de l'épanouir."⁷¹

Pour marquer un premier anniversaire, le 29 avril 1951 le congrès de Saint-Etienne au Veld'Hiv rassemble de 7 500 à 8 000 jeunes venus de Loire et de Haute-Loire. Montbrison-Montagne est représenté par une forte délégation. Un car Arnaud a assuré le transport. La JAC va continuer son action de formation des jeunes ruraux puis se transformer en MRJC (Mouvement Rural des Jeunes Chrétiens).

Paris 1950



De gauche à droite :

1^{er} rang : Pierre Chatain, Pauline Dumas, Joseph Monier, Henri Brunel, Pierre Mathevon

2^e : Bernadette Monier, Janine Meunier, Claudette Crozet.

3^e : Félicité Chatain, Thérèse Solle, Basile Mollin, Roger Barou, Régis Blanc, Germain Griot.

⁷¹ *Le Pont* de juin 1950.

Vers l'avenir

Refrain

*Tous unis dans l'effort tenace
Jeunes ruraux marchons vers l'avenir
Nous entendons y tailler notre place
Pour lutter, aimer et servir.*

1

*Plus de timides silences
Affirmons notre force aujourd'hui
Hardi.
Dans nos villages de France
Où les cœurs paraissaient endormis
Viens d'éclater notre chant d'espérance
Qui va demain réveiller le pays.*

2

*Plus de boudeuses routines
Nous allons vers un monde nouveau
Plus beau.
L'homme dompteur de machines
D'un cœur libre accomplit ses travaux
Tout l'univers au progrès s'achemine
Et nous voulons l'entraîner bien plus haut.*

3

*Plus entre nous de barrières
Il faut vivre au pays rapprochés
Venez.
Tous les ruraux sont nos frères
Producteurs, artisans, ouvriers
Aimons-nous donc dans les bourgs et les
terres
D'un même cœur sous un même clocher.*

4

*Plus d'insalubres chaumières
Tout foyer doit s'ouvrir au bonheur
Sans peur.
Nous bâtirons sur nos terres
Dans l'élan de nos jeunes ferveurs
De clairs logis dont la femme plus fière
Voudra rester la gardienne et l'honneur.*

5

*Vers une étape nouvelle
Il nous faut repartir en chantant
Gaiement.
Nous marcherons plus fidèles
Sans jamais ralentir notre élan
Dans ces chemins où le Christ nous appelle
Où son amour aujourd'hui nous attend.*

Chant des congressistes (juin 1950)
(Extraits du carnet d'Andrée Plagne,
congressiste JAC de Sauvain).



De gauche à droite : 1^{er} rang : Germain Griot, Claudette Crozet, Angèle Griot, Jeanine Meunier, Félicité Chatain, 2^e rang : Pierre Mathevon, Félicien Breuil, Joseph Monier, Régis Blanc, Henri Brunel, Roger Barou, Marie Montet.

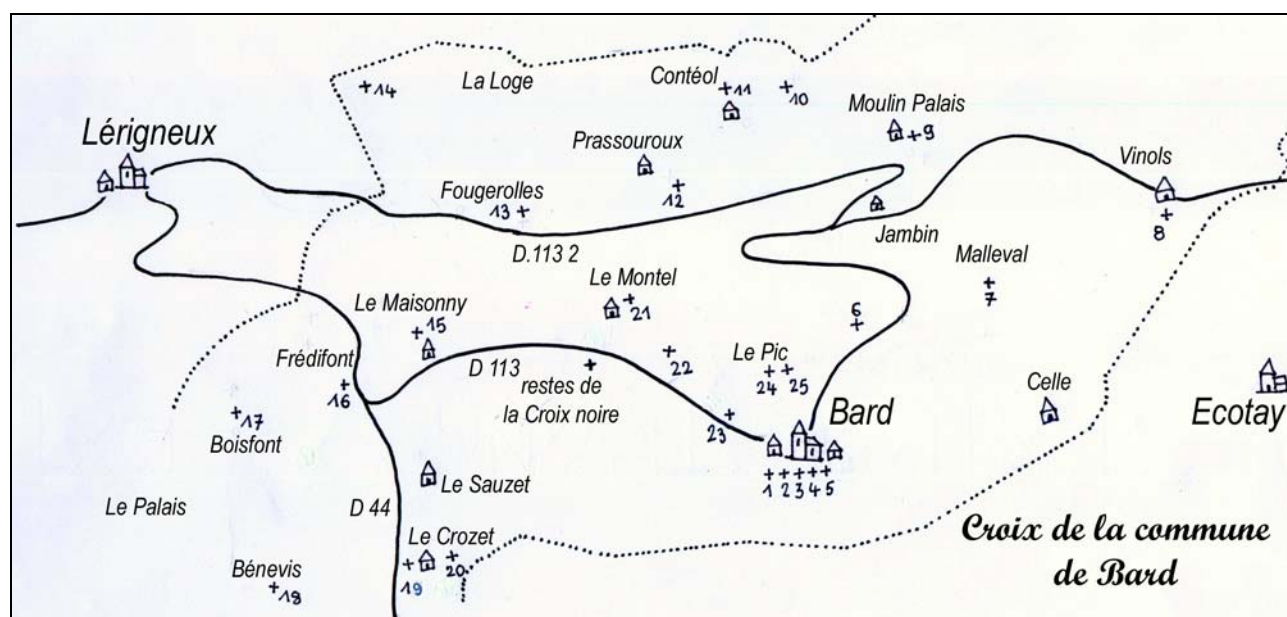
Un riche patrimoine : les croix

Cette monographie de la paroisse serait incomplète si nous omettions d'y inclure les croix. L'église mise à part, ce sont les seuls monuments religieux de la paroisse⁷². Il n'y a pas, aujourd'hui d'oratoire ou de madone sur le territoire paroissial.

C'est utile. Ne serait-ce que pour vous faire découvrir, sauver de l'oubli et parfois de la destruction ce patrimoine religieux et artistique. Il a beaucoup compté hier pour la paroisse, il est important aujourd'hui pour notre village.

Deux douzaines de croix ont été recensées sur le territoire de Bard, et notre recherche n'est peut-être pas exhaustive. Par leur origine, leur situation et leurs matériaux, ces croix sont très variées : anciennes ou récentes, de granit, de fer forgé, de fonte moulée, voire de bois. On les découvrira sur les places, les terrains communaux, à la croisée des chemins, dans les hameaux...

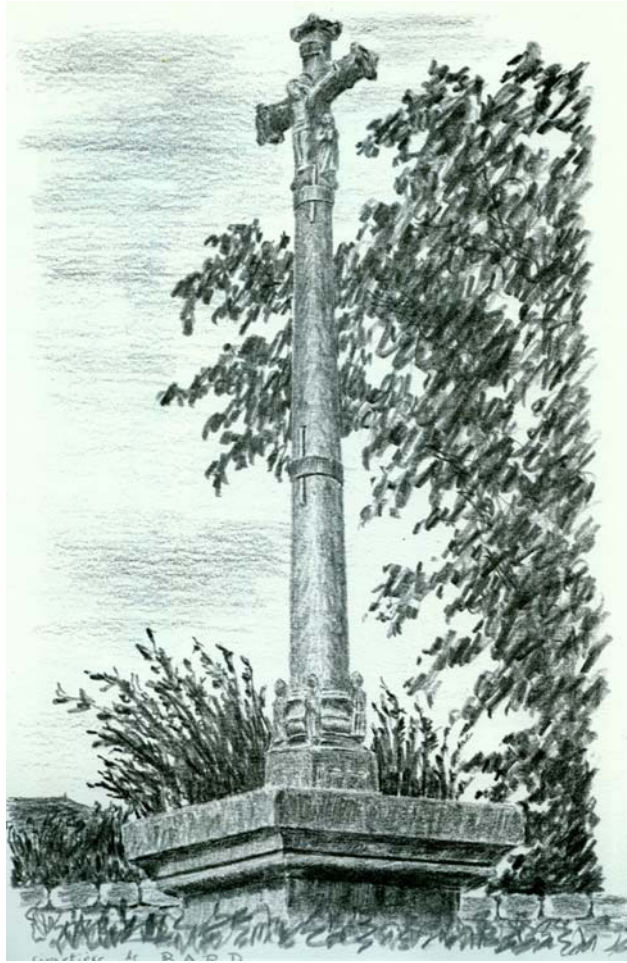
Elles célèbrent le souvenir d'une mission, demandent une protection, rappellent un décès ou un événement marquant... Parfois ce sont simplement des signes de foi, dans un hameau, au bord d'un chemin ou près d'une habitation.



- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1- place de l'église, croix du vieux cimetière | 13- Croix de Fougérolles |
| 2- Croix de la Grand'Font, en contrebas de l'église | 14- Croix de Pic d'Os ou des Etangs |
| 3- Croix dite du Sigaud | 15- Croix du Maisonny |
| 4- Croix de la place de la Mairie | 16- Croix du carrefour à Boisfond |
| 5- Croix du Perron | 17- Croix Gorand à Boisfond |
| 6- Croix des Briasses | 18- Croix au Bénévis |
| 7- Croix de Malleval | 19- Croix Rival au Crozet |
| 8- Croix de Vinols | 20- Croix Dupin au Crozet |
| 9- Croix de Moulin Palais | 21- Croix de fer au Montel |
| 10- Croix de Contéol-bas, l'Etra | 22- Croix blanche au Montel |
| 11- Croix de Contéol-bas, le communal | 23- Croix Rondel chemin du Pic |
| 12- Croix de Contéol, vers Prassouroux | 24- Croix Gorand au Pic |
| | 25- reste de croix |

⁷² Le hameau de Celle a eu autrefois une chapelle, de même que la maison forte de Contéol.

Nos Croix



dessin de Louis Bernard

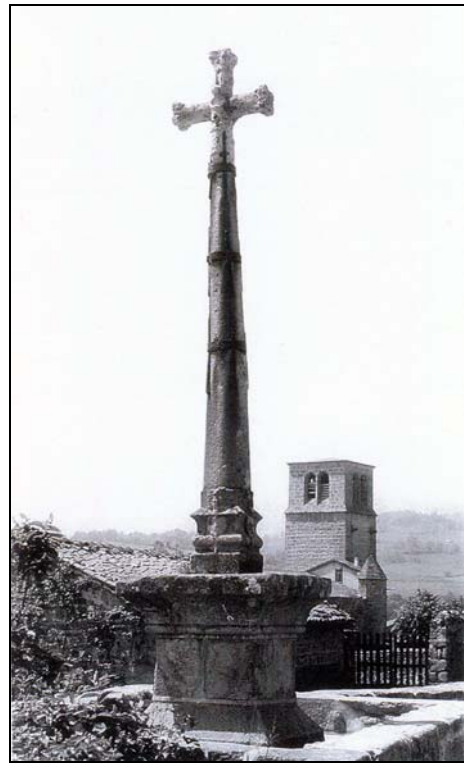
Croix du vieux cimetière (en grès) datée de 1550, citée par Louis Bernard



**Croix en fer forgé surmontant le lavoir (un ancien sarcophage) de la "Grand Font" sur le chemin du bourg au ruisseau du Bouchat et Verrières.
(cliché Francisque Passelègue)**



Croix dite de Sigaud, à la sortie nord du bourg ; fût monolithe en granit ; même époque que celle du Montel (croix Blanche).



Croix en granit de la place de la Mairie (1543) citée par Louis Bernard, restaurée en 1990 par l'entreprise Laborde.



Croix dite du Perron à l'entrée du bourg en venant de Montbrison ; socle et table en granit, fût et croisillon en pierre de Volvic ; restaurée en 1999 par l'entreprise Laborde.



Croix dite des Briasses, au carrefour de l'antique chemin dit du Gavot de Moingt en Auvergne et le chemin des Briasses ; base en granit, restaurée avec une croix de fer qui a été foudroyée ; la croix actuelle en fonte aluminium a été placée par Marc Fraisse et bénite par le père Caleyron.



Reste de base de croix et fût cassé à l'intersection du chemin de Malleval et de l'ancien chemin de Bard à Vinols.



A Vinols, dans le jardinet d'une maison, table, fût et croisillon en granit à l'angle du chemin de Celle et du "Tara".



A Moulin-Palais, en bordure du chemin de Jambin, croix érigée en 1818 par Claude Palet ; rénovée par Noëlle et Gérard Clavelloux, propriétaires actuels ; fût et croisillon en chêne.



Sur l'ancien chemin de Contéol-Bas, au carrefour de l'Estra de Contéol avec le grand grand chemin des Faux ; base cassée, en granit, surmontée d'une croix fleurdelysée en fer.



Sur le terrain communal de Contéol-Bas, base de croix en granit, restauration en béton réalisée par M. Brunon.



Croix de Contéol, citée par Louis Bernard sur le chemin de Contéol à la Molle, au carrefour avec le chemin de Prassouroux, dite aussi croix du Parquet (milieu du 16^e siècle).



Croix très ancienne au hameau de Fougerolles, inscription sur le bord de la table : Jhean de Forgirole, sur le socle : AC, 1780, BP : (date du mariage d'André Crozet et Benoîte Peyrat) ; croisillon cassé ; propriété privée.



Croix dite de "Pic d'Os" ou de Beaudou sur la chaussée de l'étang qui fait limite entre Bard et Lérigneux ; socle rectangulaire en granit surmonté d'une croix de fonte de type croix tombale ; 1894, inscription (1).

(1) "Erigée en 1894 par Anet Clairret, P. Oagnier, P. Viallon, J. M. Chalard, J. Goure, J-Bte Cognasse, G. Baudou, P.M. Baudou, C. Baudou pour protéger leurs récoltes de la grêle".



Croix du Maissonny, au sommet d'un tertre, érigée par la famille Meunier-Laurent avec une pierre de moulin ; inscription : CRUX AVE 1939 M.L. ; terrain privé.



Croix érigée en 1995 au carrefour du chemin du Palais et de la D. 44 sur le socle d'une croix de mission de 1897 du bourg ; croix en pin douglas avec le christ d'époque.



Croix de Boisfond, érigée par la famille Gorand en 1776, restaurée en 1882 par un arrière-petit-fils Michel Gorand, époux de Julie Arnaud.



Au Bénevis, croix de la famille Griot, du 16^e siècle, granit.



Croix en pierre de Volvic à l'entrée du hameau du Crozet, érigée en 1892 par Claude Rival et son épouse Marguerite Bayle



Croix érigée en 1844 au Crozet par Anne Gagnère, veuve Dupin, restaurée en 2005 par Laborde, gendre de Pierre Dupin ; bénite par le père Thizy ; sur le tertre croix de Claude Rival.



Croix en fer forgé au centre du hameau du Montel ; XIX^e siècle ; peut-être fabriquée et érigée par Jean Tissier, maréchal ferrant.

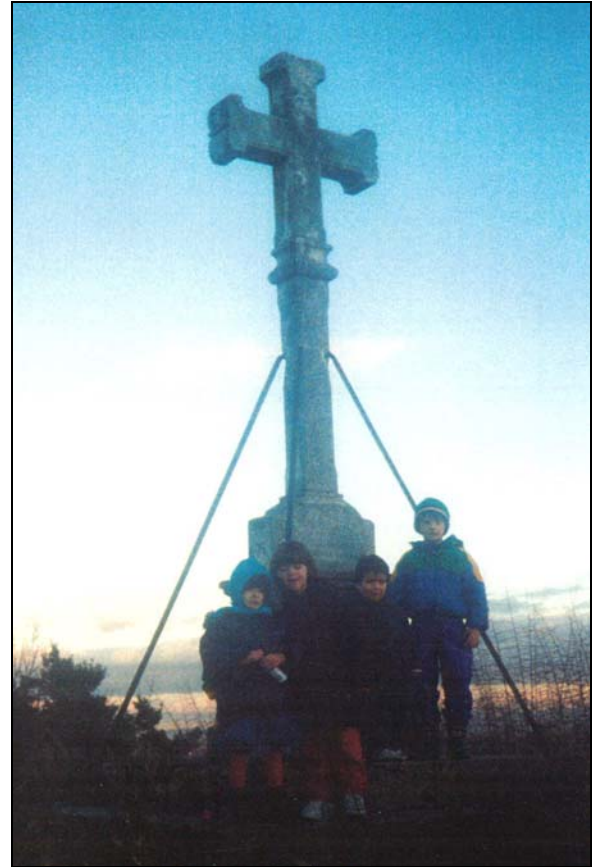


dessin de Louis Bernard

Croix en granit du Montel citée par Louis Bernard qui l'appelle la "Croix noire". C'est en fait la "Croix blanche". Elle était au carrefour du Grand chemin et du sentier qui va au Montel ; aujourd'hui elle se trouve dans un jardin voisin.



Croix du chemin du Pic ou croix Rondel au carrefour du grand chemin du bourg aux Grangères avec celui de Contéol ; érigée par Robert Rondel en 1819 (cliché Arnal)



Croix du pic de Bard, bénite par le curé Mure le 29 septembre 1872, fête de saint Michel ; elle a été foudroyée.



Inscription sur la croix foudroyée du Pic :

CROIX ERIGEE PAR M^R GORAND
 CHANOINE D'HONNEUR CURE DE S^T PIERRE DE LYON



**L'archange saint Michel
avec la balance du jugement**

Bloc sculpté au pic de Bard, probablement la base
d'une croix (milieu du 15^e siècle ?)



Femme en prière

Même bloc, face opposée ; ce bloc sculpté a été cité par
Louis Bernard



Reste de la croix noire au bord du chemin du Sauzet,
près de la placette pour les tables de pique-nique

Croix ayant disparu récemment

- Croix de la ferme Damas à Contéol emportée après des travaux de voirie ; elle se trouverait dans la commune de Valeilles.
- Croix du hameau de Celle cassée et enterrée sur place dans une cour.

Bard : un village de la paroisse Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir

Il est un village dont l'église continue à servir de lieu de culte pour la communauté chrétienne de Bard appartenant aujourd'hui à la paroisse Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir. 2000-2007, cela fait bientôt sept années que Mgr Joatton nommait – le 1^{er} décembre 1999 – le Père Denis Thizy curé de cette paroisse nouvelle au cours d'une cérémonie en l'église de Verrières.

L'été musical : une réussite romantique

L'association Loisirs au village a organisé un concert en l'église de Bard. Pour une première dans le cadre de l'Été musical ce fut un triomphe, une réussite qui en appelle d'autres.



Claudine Simon piano, François Roche ténor et Albin Lebossé cor ont enchanté le public de l'église de Bard.

LES NOMBREUX SPECTATEURS du concert organisé par « Loisirs au village » sont restés sous le charme de la musique qu'ils venaient d'entendre pendant de longues minutes. Ce concert associé de l'été musical fut une réussite totale tant au niveau de la qualité de la prestation des musiciens que de la composition du programme.

Claudine Simon pianiste originaire de Bard était entourée d'Albin Lebossé corniste et François Roche ténor. Elle voulait depuis longtemps partager sa passion avec les villageois. L'année dernière, elle avait donné un concert piano et violon qui avait rempli l'église de Bard.

Pour donner plus d'ampleur à ce nouveau rendez-vous bardois, Claudine a proposé un programme avec voix, thème de l'été musical organisé par le Conseil général. C'est avec enthousiasme que l'association « Loisirs au village » a pris en charge l'organisation. Son président Dominique Marchiset a sous-entendu dans son mot d'accueil de dimanche « que ce concert pourrait marquer le début d'une série de rendez-vous musicaux annuels. » Par un remerciement appuyé, il a également souligné la présence du piano Steinway que la ville de

Montbrison a prêté pour l'occasion.

Un voyage au pays du romantisme

L'artiste avait concocté un programme composé d'œuvres de Schumann, Strauss, Britten, Poulenc, Faure. Le corniste Albin Lebossé introduisait les morceaux en citant des anecdotes et replaçait l'œuvre des compositeurs dans le contexte musical. Les formations se sont succédé donnant du rythme au concert, formation piano solo, duo et trio.

Le ténor Stéphanois François Roche a enchanté le public notamment en interprétant « *Le garçon trop bien portant* » de Poulenc une pièce humoristique suivie d'une prière pour montrer les différentes facettes de ce compositeur.

Albin Lebossé a expliqué les possibilités de ses instruments, le cor classique et sa puissance, le cor qui permet des sonorités différentes.

Claudine Simon en se régalant à jouer sur un instrument remarquable a ravi les spectateurs. Un trio réuni pour la première fois qui a pourtant montré une grande complicité et un plaisir visible à jouer ensemble.

Le Père Thizy a été assisté par d'autres prêtres du secteur : les Pères Michel Baisle, Jean Chassagneux et Albert Faure. En 2007, il est toujours secondé par le Père Faure. Pour accomplir sa mission il peut compter aussi sur des équipes liturgiques formées de laïcs présentes dans chaque village.

Du cultuel au culturel

Il est encore un village qui ouvre toutes grandes les portes de son église pour accueillir en 2006 des manifestations culturelles, tel le concert de l'été musical organisé par l'association locale *Loisirs au Village*. Une réussite romantique !

Claudine Simon⁷³, pianiste, d'une famille originaire de Bard, était entourée d'Alain Lebossé, corniste et François Roche, ténor. Elle voulait depuis longtemps partager sa passion avec ses amis de Bard. L'année précédente elle avait déjà donné un concert piano et violon qui avait rempli l'église.

A Noël 2006 l'ensemble *Octave* s'est produit en veillée dans l'église bénédictine trop petite pour recevoir tous les spectateurs. Depuis bien des décennies les voûtes de la nef n'avaient plus résonné de chants grégoriens ! Ce fut aussi l'occasion d'entendre des noëls de Pologne, du Portugal... Chaque année, d'autres rendez-vous musicaux pourraient avoir lieu.

Il est enfin un village qui a vu en 2004-2006 la restauration complète du gros œuvre de son église et de son clocher, murs et toitures.

⁷³ Claudine Simon est la fille de Marie-Thérèse Rondel, issue d'une famille qui, depuis des générations, s'est beaucoup investie dans la vie communale et aussi paroissiale par sa participation aux divers groupes de chant (chorales, chantres, chanteuses).



Bard, octobre 1958 (cliché Chambre d'agriculture)



Printemps 2007, après restauration (cliché de l'auteur)

L'église Saint-Jean de Bard



Carte postale de 1911

(prêt de Danièle Brunel)

Après la dépose du corset de tubes d'acier qui l'enserrait et qui était nécessaire pour mener à bien et en toute sécurité les travaux, l'édifice est réapparu dans toute sa beauté, son élégance que les bâtisseurs d'hier avaient su lui donner, autant par le choix des matériaux que par celui des proportions.

Les restaurateurs d'aujourd'hui ont enlevé le rajout de toiture de mauvais goût qui abritait le passage de la tourelle au clocher. Ils ont aussi rabaissé le toit de la sacristie afin de dégager et laisser apparente la génoise de pierre de l'église sur toute sa longueur en façade sud.

Le fait le plus visible est bien le remplacement du capuchon de béton qui coiffait le clocher qui retrouve ainsi sa charpente de bois et ses tuiles de terre cuite rouges anciennes identiques à celles de l'église.

Comme les cloches et leur beffroi les abat-son ont retrouvé toute leur fonction et leur patine d'origine. Ils décorent les baies dans le plus pur style forézien.

Le clocher du village n'avait pas d'horloge. Maintenant un cadran contrôlera le temps et les cloches continueront à scander, à rythmer la vie des villageois. Le clocher du village avait à son faite une vieille croix, penchée, pliée, éreintée par les grands vents, les tempêtes. Il y a maintenant un animal symbolique : un coq. Un coq-girouette, il ne pliera pas mais tournera au gré de la traverse ou de la bise.

Un coq arrogant qui se veut comme l'aigle plus haut que la montagne, qu'on en juge d'après la photo de couverture de ce cahier ! Pour les chrétiens, le coq évoque le reniement de Pierre mais il annonce aussi, par son chant triomphal, la résurrection du Christ. Un coq vigilant dans la nuit annonce la lumière du jour. "Au chant du coq" disent les lève-tôt. Le coq emblème gaulois ? Qui a dit que Bard était d'origine gauloise !

Restauration de l'église

(2004-2007)

Coût de l'opération :

- Publicité des marchés (<i>J.O.</i> et <i>La Tribune-le Progrès</i>) et reproduction des dossiers	2 496,96	€
- Equipe d'ingénierie (architecte économiste : Jacques Porte)	41 949,73	
- Maçonnerie : Entreprise Demars	177 336,86	
- Charpente : Beaufiles	36 246,42	
- Couverture : Beaufiles	68 637,48	
- Menuiserie : Guesné	38 944,91	
- Campanaire : Hims	7 779,98	
	373 392,34	
- Sculpture des pinacles du portail : Demars	2 656,03	
- Restauration des cloches : Bodet	35 365,72	
	TTC	411 414,09
	HT	343 992,71

Subvention : 15 % de la D.R.A.C.
60 % du département (conseil général de la Loire)

Municipalité de Bard :

Roger Vernet, maire ; Christelle Beaurez, Jean-Paul Chaussinand, Maurice Crépet, Joëlle Fortunier, Michel André Giraud, Michel Paul Giraud, Vincent Guillerme, Gilles Joanin, Lucien Marnat, Virginie Meunier, Jean Marie Palay, Gabrielle Robert, Jacques Robert, Philippe Tavernier.



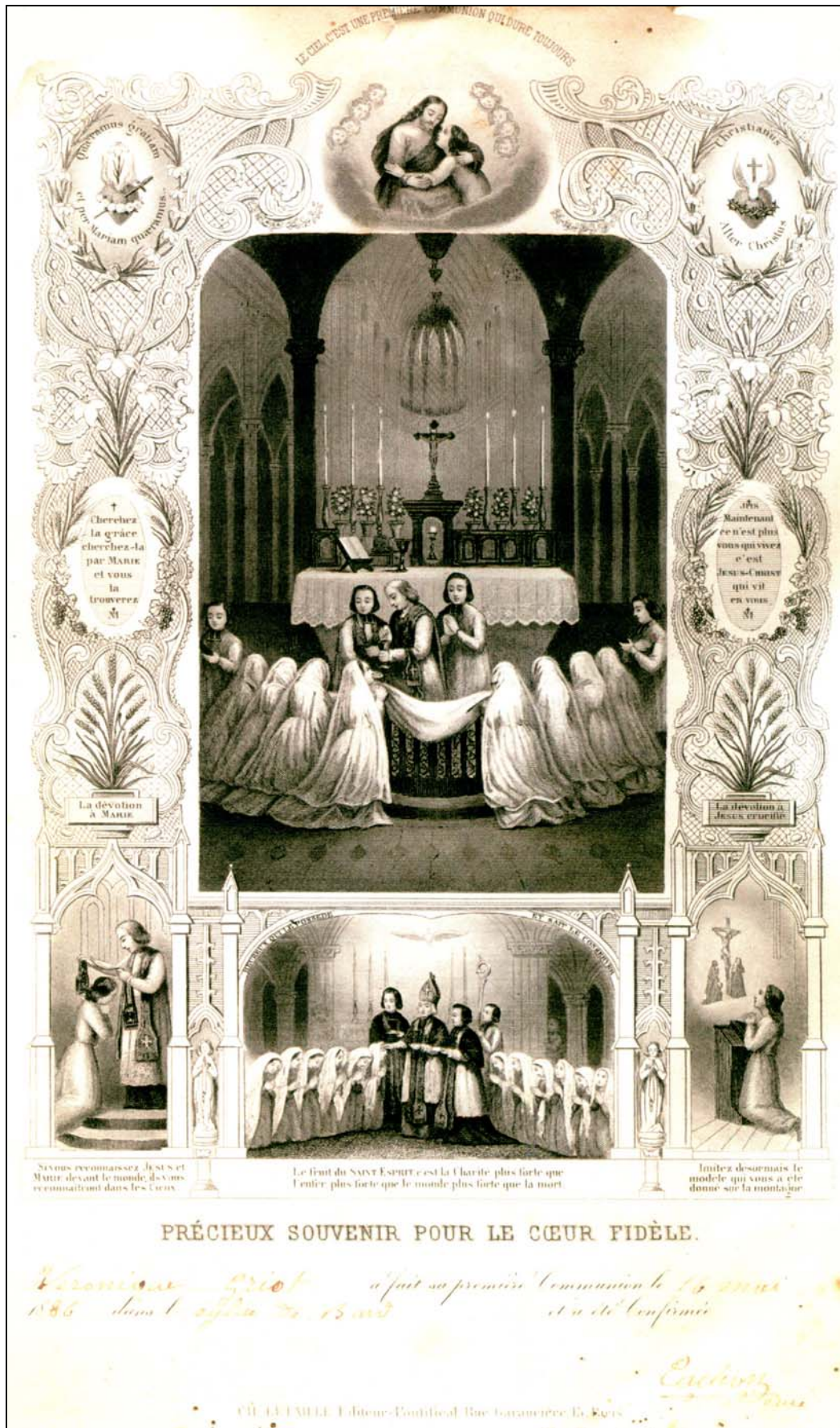
Cadastre 1809 ; Bard, section C, détail du bourg : 157, église et clocher ; 156, cimetière avec sa croix ; 154, maison des sœurs, propriété de la fabrique ; 158-159, le prieuré ; 120, terre du prieuré ; 181, maison curiale ; 174-175, jardin de la cure ; 142, le Perron ; A – Croix de la Grand Font ; B – Croix du Sigaud ; C – Croix de l'entrée du village (Mairie aujourd'hui) ; D – Croix du Perron (Archives départementales Loire)



Et si... vers l'an mil, un disciple de saint Benoît découvrant du haut de ce "podio" cette localité dénommée *Bar* par les Celtes, *Barum* par les Gallo-Romains s'était dit : *C'est bien en ce lieu propice à la prière et à la méditation que je vais bâtir un prieuré*. Jetant un regard émerveillé à 360° à la ronde sur la campagne environnante le moine bénédictin réfléchit et pria pour que l'Eglise de Lyon le suive et y installe une paroisse. Son vœu fut réalisé.

Bard, le 28 août 2007

Emile Meunier



Souvenir de première communion d'une petite paroissienne de Bard, année 1886, signé du curé Tachon (prêt de Claudette Péliissier)

L'auteur

Emile Meunier connaît particulièrement bien son village. Il est né le 3 avril 1930 à Bard, au lieu-dit Sagne-l'Allier d'une famille paysanne originaire des communes de Bard et d'Essertines-en-Châtelneuf. Il a vécu toute son activité professionnelle d'agriculteur à Bard, a participé activement à la vie syndicale et municipale de son village (élu conseiller municipal en 1971, maire de 1975 à 2001) et contribué à la vie paroissiale du lieu. Membre de *la Diana* depuis de longues années, il a aussi tenu la chronique d'histoire locale du bulletin communal de Bard pendant la durée de ses mandats.

Les Cahiers de Village de Forez, n° 34, septembre 2007

Siège social : Centre Social de Montbrison,

13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2007

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.